

DIX-NEUVIEME SESSION DE LA COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE: 2-13 MAI 2011

La 19e session de la Commission des Nations Unies pour le développement durable (CDD 19) s'ouvre aujourd'hui au Siège de l'ONU à New York où elle se poursuivra jusqu'au 13 mai 2011. Les délégués s'y concentreront sur le module thématique portant sur le transport, les produits chimiques, la gestion des déchets, l'exploitation minière et le cadre décennal des programmes relatifs aux modes de consommation et de production durables (CPD). La CDD se réunit annuellement en "cycles d'application" biennaux, chaque cycle étant axé sur un module thématique, assorti de thèmes intersectoriels. Cette approche a été décrite dans le programme de travail pluriannuel couvrant la période 2004-2017, adopté à la CDD-11 en 2003. Chaque cycle comprend une année d'examen et une année de directives politiques. La CDD 18 a procédé à un examen des obstacles et contraintes rencontrés dans la mise en œuvre, ainsi que des enseignements tirés et des bonnes pratiques, ayant trait au module thématique. La CDD 19 comprendra ainsi, des négociations sur les recommandations de politiques fondées sur les résultats de l'examen de ces thèmes par la CDD 18.

Les délégués se réuniront également dans une session de dialogue multipartite et un segment de haut niveau, comprenant notamment une table ronde ministérielle. Une Foire aux Partenariats, un Centre d'apprentissage et des manifestations parallèles auront lieu en marge de la CDD 19.

BREF HISTORIQUE DE LA CDD

La Commission du développement durable a émergé d'Action 21, le programme d'action pour le développement durable, adopté en juin 1992, par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), connu également sous l'appellation de "Sommet de la Terre de Rio." Action 21 a appelé à la création de la CDD pour assurer un suivi efficace de la CNUED, améliorer la coopération internationale, et examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21 aux niveaux local, national, régional et international. En 1992, la 47e session de l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la résolution 47/191 qui établissait les mandat et attributions et la composition de la CDD, l'organisation des travaux, les relations avec les institutions des Nations Unies, les dispositions encadrant le Secrétariat et les lignes directrices régissant la participation des grands groupes sociaux. La CDD est une commission technique du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), et ses décisions sont transmises à l'ECOSOC. La CDD compte 53 Etats membres, bien que tous les Etats membres de l'ONU soient invités à prendre part à ses sessions. La Division du développement durable (DDD) au sein du Département des affaires économiques et sociales (DAES) sert de secrétariat de la CDD.

La CDD a tenu sa première session de fond en juin 1993 et, depuis lors, s'est réunie chaque année au Siège de l'ONU à New York. Au cours de ses cinq premières années, la CDD

a procédé, de manière systématique, à l'examen de la mise en œuvre de tous les chapitres d'Action 21. En juin 1997, soit cinq ans après la CNUED, la 19e session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (SS-19 de l'AGNU), connue également sous l'appellation de "Rio +5," s'est tenue pour examiner la mise en application d'Action 21. Les négociations produisent un programme pour la continuation de la mise en œuvre d'Action 21. Parmi les décisions adoptées lors de la SS-19 de l'AGNU, il y a lieu de citer le programme de travail quinquennal de la CDD, organisé autour des questions thématiques sectorielles, intersectorielles et économiques. Les thèmes économiques, sectoriels et intersectoriels examinés, tel que déterminé à la SS de l'AGNU, sont les suivants: l'industrie, les approches stratégiques pour la gestion de l'eau douce et le transfert de technologie, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la science et la conscientisation (CDD-6), le tourisme, les océans et les mers et les modes de consommation et de production (CDD-7), l'agriculture durable et la gestion des terres, la planification et la gestion intégrée des ressources en terres et les ressources financières, le commerce et l'investissement et la croissance économique (CDD-8) et l'énergie et les transports, l'atmosphère et l'énergie et l'information au service des processus décisionnels et la participation et la coopération internationale pour un environnement favorable (CDD-9).

Le Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) s'est réuni du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg, en Afrique du Sud, et a adopté deux principaux documents: le Plan d'application de Johannesburg (PMAJ) et la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable. Le PMAJ est conçu comme un cadre d'action pour la mise en œuvre des engagements initialement convenus à la CNUED et a englobé des chapitres consacrés: à l'éradication de la pauvreté, aux modes de consommation et de production, à la base de ressources naturelles, à la santé, aux PEID; à l'Afrique; à d'autres initiatives régionales; aux moyens d'exécution et au cadre institutionnel. La Déclaration de Johannesburg décrit le chemin parcouru depuis la CNUED jusqu'au Sommet mondial, met en exergue les défis actuels, exprime un engagement en faveur du développement durable, souligne l'importance du multilatéralisme et met en relief la nécessité de la mise en œuvre.

Le SMDD a invité à la CDD à se réunir dans sept "cycles biennaux d'application", et un programme de travail pluriannuel couvrant la période 2004-2017 a été adopté à la CDD-11 en 2003. Le cycle des CDD 12 et 13 a adopté des recommandations de traiter les thèmes de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains. Le cycle des CDD 14 et 15 a procédé à l'examen des thèmes de l'énergie, du développement industriel, de la pollution atmosphérique/atmosphère et changements climatiques, mais n'est pas parvenu à un accord sur des recommandations d'action. Le cycle des CDD 16 et 17 a adopté des recommandations sur les questions de la sécheresse, de la désertification, de l'agriculture, des terres, du développement rural et de l'Afrique. La CDD 18 s'est réunie en mai 2010. Les délégués y ont entamé un cycle biennal consacré à un module

thématique comprenant le transport, les produits chimiques, la gestion des déchets, l'exploitation minière et les modes durables de consommation et de production (CPD). A l'issue de la CDD 18, les délégués ont exprimé leur satisfaction quant aux discussions conduites sur tous les ensembles thématiques et, en particulier, pour ce qui est des thèmes de l'exploitation minière, du transport et des CPD, qui ne relèvent d'aucun autre organisme international de coordination des politiques. Une suggestion de procéder à l'examen des voies et moyens d'améliorer la mise en œuvre des décisions de la CDD a également été accueillie avec intérêt, de nombreux participants ayant, en privé, remis en question l'utilité d'une longue année "d'examen" de la CDD.

LES FAITS SAILLANTS DE LA PERIODE INTERSESSIONS

PREPCOM I DE LA CNUDD: La première session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD ou Rio +20) s'est tenue du 17 au 19 mai, 2010, au Siège de l'ONU à New York. Le Comité préparatoire a examiné à la fois des questions de fond et de procédure. S'agissant des questions de fond, les délégués ont examiné les progrès accomplis à ce jour et les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des résultats des principaux sommets sur le développement durable. Ils ont également discuté des défis nouveaux et émergents, de l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et du cadre institutionnel du développement durable. Pour ce qui est des procédures, les participants se sont réunis en groupes de contact pour organiser leurs travaux d'ici à 2012, et pour examiner le règlement intérieur de la CDD.

PREMIERE REUNION INTERSESSIONS DE LA CNUDD: La première réunion intersessions de la CNUDD s'est tenue les 10 et 11 janvier 2011, au Siège de l'ONU, à New York. Au cours de la réunion, les délégués ont entendu: un résumé des conclusions du Rapport de synthèse sur la sécurisation d'un renouvellement de l'engagement politique pour le développement durable, l'examen des progrès accomplis à ce jour et des lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des résultats des principaux sommets sur le développement durable et le traitement des défis nouveaux et émergents, et des groupes de discussions sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et sur le cadre institutionnel du développement durable. Les délégués se sont ensuite engagés dans des discussions interactives avec les conférenciers.

REUNION PREPARATOIRE INTERGOUVERNEMENTALE: La Réunion préparatoire intergouvernementale (RPI) de la CDD 19, qui a eu lieu au Siège de l'ONU à New York du 28 février au 4 mars 2011, a fourni un forum pour la discussion des options de politiques et mesures possibles permettant la mise en œuvre des mesures et politiques applicables aux questions thématiques examinées durant "le cycle biennal de mise en œuvre" des CDD 18 et 19 (2010-2011). Pour faciliter cela, la RPI a examiné chacun des domaines thématiques et les délégués ont présenté les options de politiques et mesures possibles pour adoption à la CDD 19. Les délégués ont également examiné les interconnexions, les thèmes transversaux et les moyens d'exécution, ainsi que la question des petits Etats insulaires en développement (PEID). Enfin, il y a eu deux dialogues multipartites consacrés à obtenir l'avis des différents groupes sur les questions thématiques, ainsi que sur les attentes pour la CDD 19 dans le contexte de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable. Les délibérations de la RPI ont abouti à la négociation d'un projet de texte du Président, jugé par la plupart des délégués comme pouvant constituer un bon point de départ pour les négociations à la CDD 19.

PREPCOM II DE LA CNUDD: La deuxième session du Comité préparatoire de la CNUDD s'est déroulée les 7 et 8 mars 2011 au siège de l'ONU à New York. Au cours de la réunion, les délégués ont débattu: de la sécurisation du renouvellement de l'engagement politique pour le développement durable, de l'évaluation des progrès accomplis à ce jour et des lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des résultats des principaux sommets sur le développement durable, et de la relève des défis nouveaux et émergents; de l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté et du cadre institutionnel du développement durable. Le deuxième

jour, en fin d'après-midi, les délégués ont adopté, par consensus, une décision concernant le processus d'élaboration du projet de document final de la CNUDD.

LES REUNIONS INTERSESSIONS: Sept réunions intersessions ont également été organisées autour des thèmes à l'ordre du jour de la CDD 19.

La 5e réunion du Forum régional asiatique sur le TED (Transport écologiquement durable) s'est tenue à Bangkok, en Thaïlande, du 23 au 25 août 2010 a abouti à l'adoption de la Déclaration de Bangkok pour 2020, fixant les objectifs ayant trait au transport durable pour la période 2010-2020, y compris des stratégies pour l'évitement des déplacements non utiles et la réduction des distances des déplacements, le passage à des modes de transport durables et l'amélioration des pratiques et technologies de transport.

La deuxième réunion du Forum régional asiatique des 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler) s'est tenue du 4 au 6 octobre 2010, à Kuala Lumpur, en Malaisie, pour procéder à l'examen des "3R" au service de l'économie verte et de la société fondée sur des cycles rationnels des matières.

Le 6e Forum intergouvernemental (FIG) sur l'exploitation minière, les métaux et le développement durable a eu lieu du 1er au 4 novembre 2010, à Genève, en Suisse. Le Forum a finalisé le cadre de politiques du FIG relatif à l'exploitation minière, pour soumission à la CDD 19, document qui compile les meilleures pratiques permettant d'améliorer la contribution du secteur minier au développement durable et qui est proposé comme ligne de référence mondiale pour la bonne gouvernance de l'exploitation minière.

Un Groupe d'experts principaux sur le développement durable des ressources en lithium en Amérique latine s'est tenu les 10 et 11 novembre à Santiago, au Chili. Les participants y ont discuté des évolutions du marché, de la disponibilité des ressources, de l'exploitation minière, de l'environnement juridique actuel, des besoins en matière d'infrastructures, du cycle de vie à long terme et des vues des multiples parties prenantes dans la perspective d'apporter une contribution à la CDD 19 et au processus préparatoire de Rio +20.

La réunion intersessions sur la gestion des déchets solides en Afrique s'est tenue à Rabat, au Maroc, les 25 et 26 novembre 2010, a examiné les principaux problèmes posés, tels que celui des déchets électroniques, et a produit la Déclaration de Rabat sur la gestion durable des déchets en Afrique. La Déclaration énonce, notamment: qu'il est un besoin urgent d'élaborer et de mettre en œuvre une politique nationale et des cadres juridiques et institutionnels, que l'accès à des fonds, aux niveaux national et local, doit être renforcé, que les systèmes bien conçus et intégrés de gestion des déchets solides peuvent être plus rentables s'ils sont fondés sur le principe des "3R"; que le rôle du secteur informel est sous-estimé, et que les transits transfrontières de déchets présente des risques pour la santé humaine et l'environnement.

La réunion intersessions sur le cadre décennal des programmes relatifs aux CPD s'est déroulée à Panama City, au Panama, les 13 et 14 janvier 2011, offrant aux participants un espace de non négociation consacré à l'examen des programmes qui pourraient être intégrés dans le cadre décennal des programmes relatifs aux CPD, pour le soutien des initiatives régionales et nationales, de la structure possible du cadre décennal des programmes, et des visions et objectifs qu'il pourrait servir.

La Conférence intersession sur la mise en place de partenariats pour avancer vers zéro déchet, a eu lieu du 16 au 18 février à Tokyo, au Japon, durant laquelle les participants ont approuvé la création d'un Partenariat international pour développer les services de gestion des déchets des collectivités locales qui doit être lancé durant la CDD 19.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDD 19

LUNDI 2 MAI 2011

La 19e session de la Commission du développement durable (CDD 19) s'est ouverte lundi. L'après-midi, le Groupe de travail 1 chargé des thèmes du transport, des produits chimiques et de l'exploitation minière, et le Groupe de travail 2, chargé des thèmes du cadre décennal des programmes des modes de consommation et de production durables (CPD) et de la gestion des déchets, se sont réunis. Tout au long de la journée, les délégués ont participé à un Centre d'apprentissage, une Foire aux Partenariats et diverses manifestations organisées en marge de la session.

LA PLENIERE D'OUVERTURE

Ouvrant la session, le président de la CDD 19 et ministre de l'environnement et des Forêts de la Roumanie, László Borbély, a souligné la nécessité de placer l'accent sur l'identification des mesures et politiques, sur les engagements et sur les moyens d'exécution, et a appelé au renforcement des liens entre les éléments du module thématique des transport, produits chimiques, gestion des déchets, exploitation minière et cadre décennal des programmes. Sha Zukang, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, a souligné l'importance de prendre une décision quant à la place que doit occuper la Commission dans le cadre institutionnel des préparatifs de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD ou Rio +20) et l'importance du module thématique de la CDD 19 pour les économies vertes.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET

ORGANISATION DES TRAVAUX: Le Président Borbély a annoncé les nominations des vice-présidents de la CDD 19, Meñez Eduardo (Philippines), pour le Groupe Asie, et Abdelghani Merabet (Algérie), pour le groupe des pays africains, qui ont été élus par acclamation. Le vice-président Silvano Vergara Vásquez (Panama) fera également fonction de rapporteur. Signalant que la discussion du projet de texte de négociation du Président se déroulera dans deux groupes de travail, le président Borbély a suggéré que les vice-présidents de la CDD, Vásquez et Meñez, modèrent le Groupe de travail 1, et Andrew Goledzinowski (Australie) et Merabet facilitent le Groupe de travail 2. Le délégué des Etats-Unis a encouragé une certaine souplesse dans l'attribution des articles dont, notamment le préambule et les thèmes intersectoriels, aux différents groupes de travail, et a encouragé l'examen des questions des produits chimiques et des déchets dans le même groupe. Le président Borbély a suggéré d'adopter l'organisation des travaux telle que figurant dans la proposition des Etats-Unis, pour discussion dans l'après-midi, et que les vice-présidents coordonnent la répartition des thèmes. Les délégués ont adopté l'ordre du jour et l'organisation des travaux sans amendement (E/CN.17/2011/1).

LES DECLARATIONS D'OUVERTURE: L'Argentine, au nom du G-77/CHINE, a présenté le transport comme étant un élément important du développement durable, et a mis en relief les défis posés à la gestion rationnelle des produits chimiques toxiques et des déchets. La représentante a exprimé son soutien en faveur du cadre décennal des programmes, mais a souligné le caractère restrictif du texte du Président, et a mis en exergue le principe de responsabilités communes mais différenciées.

La Hongrie, au nom de l'UE, a déclaré que le document de négociation du président pose les bases d'une CDD réussie et a encouragé l'adoption d'une décision sur l'élaboration d'un cadre décennal des programmes, couvrant la période 2011-2021. Le

délégué a mis l'accent: sur l'utilisation efficace des ressources financières; sur le besoin d'une approche globale des transports; sur la gestion rationnelle des produits chimiques; sur la nécessité d'une stratégie à long terme pour la gestion des déchets et d'une approche plus durable de l'exploitation minière.

Le Chili, au nom du GROUPE DE RIO, a déclaré que le cadre décennal des programmes devrait rendre compte des besoins des pays en développement et éviter d'imposer des conditions et des mesures commerciales protectionnistes, et respecter les niveaux de développement nationaux. Le délégué a souligné le caractère essentiel des moyens de mise en œuvre et du soutien en faveur des pays en développement.

L'Indonésie, au nom de l'Association des pays du Sud-est asiatique (ANASE), a plaidé pour l'adoption d'un cadre décennal bien structuré, d'une vision, d'objectifs et de programmes clairs. Le Soudan, au nom du GROUPE ARABE, a réaffirmé l'importance de la Déclaration de Rio, d'Action 21 et du Plan d'application de Johannesburg (PMAJ), en particulier, pour ce qui est du principe de responsabilités communes mais différenciées. Grenade, au nom de l'ALLIANCE DES PETITS ETATS INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT (AOSIS), a déclaré que le cadre décennal doit être souple, de nature prospective et tourné vers l'action, et qu'il doit prendre en considération les besoins particuliers des PEID.

Fidji, au nom des ETATS INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT DU PACIFIQUE, a souligné que le cadre décennal doit prendre en considération la protection des ressources marines, et que cela est essentiel pour les PEID. Le Nigeria, au nom du GROUPE AFRICAIN, a mis en exergue: l'identification des moyens de mise en œuvre dans le cadre décennal; le respect des engagements internationaux en faveur du soutien du développement durable en Afrique; et un financement prévisible. Le LIBAN, avec la Bolivie, a exhorté les pays industrialisés à fournir des ressources financières et le transfert de technologie.

Le délégué des Etats-Unis a souligné l'importance: de la recherche et de l'éducation scientifique; de l'utilisation des technologies d'informations et de l'échange et de l'exploitation des données; et du renforcement de la participation à tous les niveaux, en particulier des femmes. Faisant état de compressions budgétaires, il a indiqué que les Etats-Unis ne sont pas en mesure de prendre de nouveaux engagements. Le délégué du PEROU a souligné la stratégie d'éco-efficacité de son pays et a apporté son appui, entre autres, au renforcement des institutions publiques d'éco-efficacité et à l'élaboration de programmes scolaires. Le JAPON a souligné l'importance du modèle de croissance verte et a souligné que la CDD 19 doit apporter une contribution à Rio +20.

ISRAEL a suggéré d'ajouter un paragraphe sur la gestion durable des matières, soulignant l'importance de passer des politiques de gestion des déchets à des politiques de gestion des matières. La SUISSE a déclaré que le cadre décennal doit développer des synergies avec les instruments régissant les produits chimiques et a mis en relief le principe pollueur-payeur et celui de précaution. Le CAMBODGE a mis l'accent: sur l'investissement durable dans les transports, sur la gestion intégrée des produits chimiques, sur le découplage de la gestion des déchets et de la croissance économique et sur l'intégration des CPD dans l'industrialisation verte. La FEDERATION DE RUSSIE a déclaré que le projet de texte de négociation est une bonne plate-forme pour parvenir à un consensus autour du module thématique, mais a souligné la nécessité d'une mise en œuvre aux niveaux national et international.

LES GROUPES REGIONAUX: La COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES (CEPALC), parlant au nom des cinq Commissions régionales des Nations Unies, a souligné, entre autres, l'importance des infrastructures de transport, et a déclaré que le cadre décennal devrait tenir compte des enseignements tirés du processus de Marrakech sur les approches régionales, et permettre plutôt un changement systémique que des changements marginaux.

LES DECLARATIONS DES PRINCIPAUX GROUPES SOCIAUX: Les FEMMES ont appelé à des lignes directrices juridiquement contraignantes pour l'encadrement de la responsabilité sociale et environnementale, et le représentant des ENFANTS ET DES JEUNES a appelé à un changement systémique et à des mécanismes financiers solides qui soutiennent l'équité, l'intégrité et la justice. Le délégué des PEUPLES AUTOCHTONES a appelé au traitement de la question du cycle de vie des minéraux issus des modes de production et de consommation non durables, et à la réduction des exploitations minières inutiles.

Les ONG ont appelé à assurer leur pleine participation au cadre décennal et à leur représentation au sein du bureau des parties prenantes. Le porte-parole des COLLECTIVITES LOCALES a appelé au renforcement des capacités et des liens entre la gestion des déchets et les CPD. Le délégué des SYNDICATS DES TRAVAILLEURS a déclaré que les syndicats doivent être inclus dans le texte de négociation du président. Le représentant du COMMERCE ET INDUSTRIE a plaidé pour un cadre institutionnel qui permet aux marchés de travailler pour le développement durable. Le délégué de la COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE a déclaré qu'une coopération mondiale pour la diffusion des connaissances scientifiques est essentielle. Le délégué des AGRICULTEURS a mis en relief le besoin de traiter la question des déchets alimentaires pour l'amélioration du système alimentaire.

LES GROUPES DE TRAVAIL

LE GROUPE DE TRAVAIL 1: Modéré par Eduardo Menez (Philippines), le Groupe a effectué une première lecture du texte de négociation du président, consacré au thème du transport.

Dans les paragraphes du chapeau, le G-77/CHINE a proposé des amendements soulignant le caractère "essentiel" du secteur des transports pour répondre aux besoins environnementaux et sociaux. Le délégué a également déclaré que les pays industrialisés devraient prendre l'initiative dans l'amélioration de la viabilité du secteur des transports, y compris à travers le transfert de technologie.

L'UE a proposé d'élaborer des conditions à long terme permettant une croissance économique sans impact sur l'environnement et la santé. Le délégué des Etats-Unis a suggéré d'ajouter, pour ce qui est des transports, des références à une planification fondée sur l'endroit et à l'optimisation des choix modaux.

Au sujet des impacts négatifs de l'urbanisation et de la motorisation privée croissantes, l'UE a proposé d'ajouter la pollution sonore, en tant qu'impact négatif. L'ARABIE SAOUDITE a proposé de supprimer la référence à la "sécurité énergétique." Le G-77/CHINE a suggéré l'insertion d'un nouveau libellé sur: la nécessité d'assurer des modes de transport sûrs, efficaces et abordables; les contraintes financières qui conduisent les pays en développement à acheter des véhicules d'occasion; et le "rôle essentiel" de l'industrie automobile.

Au sujet de la croissance rapide de la consommation d'énergie pour le transport, le délégué des Etats-Unis a précisé que le libellé se référerait au transport "des personnes et des biens." L'UE a proposé un texte soulignant les liens entre l'atténuation du changement climatique et le transport.

Au sujet des investissements publics et privés, le délégué du G-77/CHINE a souligné l'importance de l'investissement dans le soutien financier et technique international, ce à quoi le délégué des Etats-Unis a ajouté que le sujet doit être abordé dans le chapitre consacré à la mise en œuvre. L'UE a souligné que le transport doit être également "sain" et "accessible", et l'Australie, le Canada, et Israël ont souligné le soutien pour les personnes handicapées. Le Canada a encouragé l'insertion du fait que le transport doit être résistant au changement climatique.

Au sujet de la promotion de politiques de développement durable, le Canada a reconnu que la combinaison d'outils politiques appropriés dépend de la façon dont les systèmes de transport sont gérés à travers les gouvernements, et le délégué des Etats-Unis a souligné la nécessité de la participation des parties prenantes à tous les niveaux politiques.

Dans le chapitre consacré aux choix politiques/mesures nécessaires, le G-77/CHINE a mis en relief la promotion de l'accès à des services énergétiques fiables et abordables et le transfert de technologie à des conditions mutuellement convenues. Le délégué des Etats-Unis a suggéré de mentionner le besoin de processus décisionnels favorisant la durabilité pour

toutes les communautés, et la fourniture de choix de transport pour l'accès à l'éducation, aux services de santé et aux marchés. L'UE a appelé à l'intégration des transports dans les plans de financement de la lutte contre le changement climatique, et au soutien de la capacité des pays en développement dans les domaines de la mesure et de la communication des données.

Au sujet du passage à des modes de transport consommant moins d'énergie, le G-77/CHINE a plaidé pour de plus grandes innovations dans le secteur du transport des marchandises, en particulier pour ce qui est des voies de navigation intérieures et côtières, des chemins de fer et des ports et aéroports. L'UE a également soutenu l'innovation et l'intégration des avancées technologiques, et les Etats-Unis ont souligné la nécessité de mécanismes de marché et d'incitations pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Au sujet du développement et de l'amélioration des technologies du transport, le G-77/CHINE a souligné l'importance du soutien financier et technologique et, avec les Etats-Unis, a déclaré que l'étiquetage de l'économie en carburant ne devrait pas être obligatoire. L'UE a plaidé pour un étiquetage obligatoire qualifié, pour la mise au point de vecteurs énergétiques sans émission de carbone, pour l'élimination des subventions sur les carburants et pour la sécurité alimentaire. L'Australie a demandé que le chapitre consacré à la réglementation du commerce s'assure que les mesures sont conformes aux obligations commerciales des pays membres.

LE GROUPE DE TRAVAIL 2: Animé par Andrew Golezdzinowski, le groupe de travail a entrepris une première lecture du texte portant sur le cadre décennal, et les délégués ont convenu de procéder à une lecture du texte, paragraphe par paragraphe.

Le G-77/CHINE a proposé de supprimer les paragraphes du chapeau, tandis que l'UE a proposé que tous les libellés, sauf ceux sur les secteurs et sur le réchauffement de la planète, y restent. Le délégué des Etats-Unis a demandé de supprimer les références aux secteurs et à la responsabilité des entreprises, tandis qu'Israël a appelé à l'insertion d'une référence à l'eau. L'INDE a proposé d'élargir le libellé portant sur l'impact de l'élévation du niveau des mers, aux pays en développement, et pas uniquement les PEID. Le Canada a suggéré l'ajout d'un libellé sur le potentiel des CPD à réduire l'érosion de l'environnement et à soutenir le développement humain.

Au sujet de la vision, des buts et des objectifs du cadre décennal, l'UE a suggéré l'ajout d'un libellé soutenant la mise en œuvre des engagements globaux en faveur du développement mondial et une alliance mondiale entre les gouvernements et les parties prenantes sur les modes de CPD. Le G-77/CHINE a suggéré l'insertion de références aux engagements des pays industrialisés dans les domaines du commerce et de l'investissement, et l'UE, la NOUVELLE ZELANDE et la SUISSE ont proposé des amendements concernant les références aux principes de la Déclaration de Rio.

S'agissant des principes directeurs, l'UE a proposé la suppression du libellé sur les mesures commerciales, tandis que le G-77/CHINE a proposé de le renforcer, et la Suisse a demandé d'ajouter une référence à la responsabilité et à la transparence. L'UE a proposé de remplacer le libellé sur les conditionnalités par un libellé appelant à des CPD permettant de brûler les étapes vers le développement. Le G-77/CHINE a suggéré de nouveaux libellés appelant, notamment, à faire du cadre décennal un outil permettant la mise en œuvre des engagements en faveur du développement durable et l'analyse des causes profondes des modes de consommation non durables.

DANS LES COULOIRS

Plusieurs délégués ont été agréablement surpris par l'ouverture à l'allure entrepreneuriale de la CDD, lundi matin. Les déclarations liminaires ont, d'une manière générale, suivi les modèles établis à la session d'examen de l'année précédente, mais le passage à l'activité rédactionnelle a été plutôt rapide. Les gouvernements ont, à l'évidence, fait leurs devoirs à la maison et, sans entrer dans les explications fastidieuses, ont proposé des amendements précis au document de négociation du président. Reste que, comme l'a fait observer un délégué, les modifications et ajouts concurrents proposés sont en train de donner lieu à un texte en croissance exponentielle, développement qui risque de créer des problèmes dans la dernière phase des négociations.

Le travail rédactionnel a commencé dans un contexte de préoccupation générale sur le sort de la CDD: un participant a fait observer que si elle manque de produire un ensemble de recommandations solides et pratiques (dont certaines pourraient aller dans le processus préparatoire de Rio +20), sa position comme organe important de l'ONU risquerait de baisser davantage.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDD 19 MARDI 3 MAI 2011

Mardi, les Groupes de travail 1 et 2 de la CDD 19 se sont réunis toute la journée pour poursuivre le traitement des questions figurant dans le texte de négociation du président. Dans la matinée, le Groupe de travail 1 a examiné le thème de l'exploitation minière, et le Groupe de travail 2, celui de la gestion des déchets. L'après-midi, le Groupe de travail 1 a examiné le thème des produits chimiques, et le Groupe de travail 2 a poursuivi les discussions de lundi sur le thème du cadre décennal. Les délégués ont également participé à un Centre d'apprentissage, une Foire aux Partenariats et diverses manifestations organisées en marge de la session.

LE GROUPE DE TRAVAIL 1

L'EXPLOITATION MINIÈRE: Le matin, le Groupe de travail, modéré par le vice-président Eduardo Menez (Philippines), a procédé à une première lecture du texte de négociation du président sur l'exploitation minière. Dans les paragraphes du chapeau, la Hongrie, au nom de l'UE, a souligné que l'exploitation minière est "essentielle pour la vie moderne" et "cruciale" pour le fonctionnement durable de l'économie mondiale et des sociétés, tandis que l'Indonésie, au nom du G-77/CHINE, a souligné le rôle de l'exploitation minière dans la réalisation des OMD. L'UE et le G-77/CHINE ont également souligné l'importance d'une répartition équitable et l'utilisation des avantages tirés de l'exploitation minière pour les citoyens, les États-Unis soulignant l'importance de la transparence mentionnée dans l'Initiative de Transparence des Industries Extractives.

S'agissant des options politiques, la SUISSE a plaidé pour un texte permettant: une comptabilité pour tous les flux financiers de l'exploitation minière; un réinvestissement efficace des recettes minières aux niveaux sous-national; une diversification des économies locales; et des activités post-extraction. Le MEXIQUE a appelé à des politiques visant à promouvoir l'exportation plutôt que de produits manufacturés que des matières premières. L'UE et le CANADA ont plaidé pour le renforcement des capacités et le développement des infrastructures.

Le G-77/CHINE a proposé de fusionner les textes appelant au renforcement des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels, les rendant ainsi plus concis. La représentante a également suggéré d'insérer "conformément aux plans et législations nationales" pour ce qui est des droits fonciers des communautés locales. L'UE a proposé des systèmes de surveillance et des registres nationaux consacrés à la qualité et à la quantité de l'eau, des stratégies de prévention des accidents et à l'évaluation des risques, ainsi qu'une référence à la Convention 182 de l'OIT sur le travail des enfants.

Le CANADA, l'AUSTRALIE, la NOUVELLE ZELANDE et les ETATS-UNIS ont demandé la suppression de "consentement libre, préalable et en connaissance de cause" en rapport avec les communautés autochtones et locales. Au sujet de la participation de ces communautés, les États-Unis ont proposé de mentionner la participation du public dans l'élaboration des législations, règlements et politiques. Le CANADA et le G-77/CHINE ont parlé de l'accès du public aux informations du domaine public.

Au sujet du transfert de technologies et de savoir-faire, Le CANADA a suggéré de remplacer "réutilisation de l'eau" par "gestion durable de l'eau" dans le chapitre consacré au partage de meilleures pratiques. L'UE a déclaré que l'amélioration des performances des sociétés minières devrait porter sur les pratiques de développement durable, tandis que la NORVEGE a proposé un libellé appelant à la promotion de la bonne gouvernance.

Au sujet de l'intégration de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle dans les économies nationales, le MEXIQUE a appelé à consacrer un soutien public à la planification de la fermeture des mines. Le CANADA a proposé d'accorder une attention particulière aux femmes et aux enfants. Le G-77/CHINE, le CANADA et l'AUSTRALIE ont proposé la suppression du libellé sur l'efficacité énergétique, celle-ci n'étant pas liée à l'extraction.

PRODUITS CHIMIQUES: L'après-midi, le Groupe de travail, modéré par le vice-président Silvano Vásquez Vergara (Panama), a effectué une première lecture du texte de négociation du président, consacré aux produits chimiques.

Au sujet des paragraphes du chapeau, l'UE a mis en exergue le rôle des produits chimiques dans la réalisation des OMD et dans la transition vers une économie verte. Les ETATS-UNIS et le G-77/CHINE ont souligné la contribution des produits chimiques à l'économie et au niveau de vie. La SUISSE a évoqué les liens avec les Conventions de Rotterdam, de Bâle et de Stockholm. Le G-77/CHINE a demandé un soutien financier et technique accru et un renforcement des capacités de gestion des produits chimiques, et le CANADA a souligné la nécessité de changements importants dans l'aspect sociétal de la gestion des produits chimiques.

La SUISSE et la NORVEGE ont mis l'accent sur le traitement des cycles de vie à la fois des produits chimiques et des déchets, la NORVEGE signalant qu'une formulation similaire avait été insérée dans le projet de texte sur la gestion des déchets. Le G-77/CHINE a souligné le principe de responsabilités communes mais différenciées. L'UE et le CANADA ont souligné la contribution du cadre de la SAICM au processus politique.

Au sujet des options et mesures politiques nécessaires, l'UE et le MEXIQUE, contrés par le CANADA, ont introduit le texte sur le "droit de savoir". Les ETATS-UNIS et l'AUSTRALIE ont appuyé le renforcement de la mise en application des principes de Rio relatifs à la gestion des produits chimiques.

Le G-77/CHINE a introduit un texte appelant à: la fourniture d'un soutien financier, transfert de technologie et renforcement des capacités; l'évitement des mécanismes qui érigent des obstacles techniques au commerce des pays en développement; et l'échange des connaissances et expériences entre les pays industrialisés et les pays en développement. L'UE a ajouté un libellé appelant à l'évaluation et à la gestion des risques et à l'utilisation des produits chimiques dans des conditions de sûres, pour ce qui est des POP, des pesticides et des perturbateurs endocriniens et autres substances. Le JAPON a déclaré que toute réglementation des produits chimiques doit être moins restrictive pour le commerce. Le CANADA a suggéré de fournir des données aux autorités de réglementation et d'ajouter une référence aux principaux Groupes sociaux.

La SUISSE a suggéré de mentionner le besoin d'une meilleure synergie entre les trois conventions chimiques et la SAICM. Les États-Unis ont apporté des modifications

importantes au texte appelant à des alternatives plus sûres, à la promotion d'approches qui réduisent au minimum l'utilisation des produits chimiques dangereux, et à l'application de l'aspect des principes de Rio relatifs à la gestion des produits chimiques. Le PARAGUAY a suggéré la formulation de stratégies pour la recherche sur les maladies causées par des produits chimiques, en particulier au sein des groupes vulnérables. ISRAËL a suggéré l'élaboration de lignes directrices pour la réhabilitation des populations et l'élimination des dangers chimiques.

LE GROUPE DE TRAVAIL 2

GESTION DES DÉCHETS: Le matin, le Groupe de travail, modéré par le vice-président Abdelghani Merabet (Algérie), a entrepris une première lecture du texte sur la gestion des déchets. Dans les paragraphes du chapeau, l'UE a cherché à remplacer "déchets solides et dangereux" par "tous" les déchets. La SUISSE a indiqué que le texte devrait se référer à la gestion des matières et pas seulement des déchets. L'UE et les ETATS-UNIS n'étaient pas du même avis quant à la meilleure façon de se référer aux e-déchets.

Le JAPON et l'UE ont proposé des éclaircissements sur le concept des 3R, le JAPON ajoutant un libellé appelant à l'élargissement des types de biens recyclés et à l'amélioration des cadres législatifs pour les "3R". L'UE a mis en relief les prévention, réduction, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination des déchets pour couvrir l'éventail complet de toutes les options de gestion des déchets.

Le G-77/CHINE a présenté un nouveau paragraphe soulignant le rôle clé des modes de consommation dans la gestion des déchets. La SUISSE a suggéré de faire de la production durable le premier objectif dans la liste des objectifs prioritaires. L'UE a souligné l'importance de la Convention de Bâle. Le CANADA a proposé un libellé indiquant que les gouvernements devraient partager les meilleures pratiques en matière de gestion durable des déchets au sein des collectivités rurales.

Le G-77/CHINE a souligné l'importance d'une large diffusion des avantages économiques, environnementaux et sociaux, ainsi que de s'assurer de l'applicabilité, au niveau local, d'une approche intégrée de gestion des déchets solides avec un accent sur les "3R". A cet égard, le G-77/CHINE a soutenu un libellé indiquant que des efforts intensifs sont nécessaires pour le renforcement des capacités, le financement et le transfert de technologies aux pays en développement.

La NORVEGE a suggéré l'ajout d'un libellé appelant à la promotion d'opportunités éducatives pour les ramasseurs de déchets. Le G-77/CHINE a proposé un libellé appelant à prendre les mesures nécessaires à une entrée en vigueur rapide et à la mise en œuvre de l'Amendement d'interdiction au titre de la Convention de Bâle. L'Australie, le CANADA, la NOUVELLE ZELANDE et les ETATS-UNIS y ont fait objection.

Lors de l'examen du paragraphe sur la mise en œuvre des conventions internationales pertinentes, la SUISSE a suggéré de supprimer la référence à la Convention de Bamako et à la Convention de Cotonou parce qu'elles sont des conventions régionales. Cependant, le G-77/CHINE a demandé d'ajouter la convention de Marpol dans le texte.

L'UE a demandé des éclaircissements sur le travail visant à formuler des normes et des définitions, les ETATS-UNIS ont proposé de "soutenir l'utilisation des normes et définitions internationales", tandis que le G-77/CHINE a appelé à la suppression du libellé. L'Australie et le CANADA ont proposé de supprimer les références aux négociations sur le Protocole consacré à la responsabilité et à l'indemnisation au titre de la Convention de Bâle. Les Etats-Unis ont suggéré la suppression des e-déchets dans la référence à l'application effective de la Convention de Bâle. L'UE a demandé une clarification du libellé appelant à promouvoir l'utilisation de la biotechnologie et la bio-ré-médiation. Les ETATS-UNIS, appuyés par le CANADA, ont suggéré d'ajouter une référence au Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives.

CADRE DECENNAL: L'après-midi, le Groupe de travail, modéré par le vice-président Andrew Golezdzinowski (Australie), a poursuivi sa première lecture des paragraphes sur le cadre décennal des CPD. A la fin de la session précédente, les parties avaient été invitées à soumettre au Secrétariat leurs propositions d'amendements textuelles. Les discussions se sont déroulées sur la base du texte révisé.

Le G-77/CHINE a mis en exergue sa proposition que le PNUE serve de secrétariat consacré au cadre décennal, en étroite coopération avec les Etats membres et les institutions compétentes des Nations Unies, aux fins de remplir une fonction de coordination sur les questions de CPD.

Au sujet des mécanismes du cadre décennal, les ETATS-UNIS ont proposé de supprimer les références à un Secrétariat dédié, la SUISSE a plaidé pour un secrétariat hébergé par le PNUE, tandis que l'Australie a suggéré le DAES des Nations Unies pour ce rôle. Les Etats-Unis et le G-77/CHINE se sont opposés aux appels à la désignation des organismes de premiers rangs pour les principaux programmes prioritaires et pour un logo de marque.

ISRAËL a proposé une référence à l'élaboration d'indicateurs appropriés pour le suivi mondial du développement durable. Le JAPON, appuyé par l'Australie, a demandé de supprimer "la formation et le renforcement des capacités", dans le libellé appelant à la fourniture d'une assistance technique, d'une formation et d'un renforcement des capacités dans le domaine des bonnes pratiques de CPD, aux pays en développement.

Au sujet de l'aide financière et du renforcement des capacités, le G-77/CHINE a avancé une référence à un financement prévisible supplémentaire, et a proposé de demander la 66e Assemblée générale de l'ONU de créer un Fonds d'affectation spéciale pour le cadre décennal. L'UE, les ETATS-UNIS, la NORVEGE et la SUISSE se sont opposés à un libellé appelant à l'accès des acteurs régionaux et nationaux aux sources de financement multilatérales, et les ETATS-UNIS et le JAPON ont proposé de supprimer le libellé appelant à la mobilisation de ressources supplémentaires provenant du secteur privé.

Au sujet des critères, les ETATS-UNIS ont proposé d'ajouter la transparence et l'abstention de créer des barrières commerciales, la SUISSE a suggéré l'intégration de CPD, la NORVEGE a appelé à la promotion des synergies et le G-77/CHINE a appuyé le principe de la responsabilité sociale des entreprises.

Les ETATS-UNIS et le G-77/CHINE ont proposé de supprimer le libellé portant sur la création d'un bureau ou conseil multipartite ou seraient représentés les régions et les principaux acteurs impliqués dans le cadre décennal. L'UE a soutenu l'établissement d'un conseil multipartite.

Le G-77/CHINE, l'UE, les ETATS-UNIS et la NORVEGE ont suggéré de supprimer la liste des domaines clés du programme dans le texte de négociation du président, précisant qu'elle pourrait être annexée au document sous forme d'un texte non négocié. La SUISSE a déclaré qu'elle est en faveur du maintien de la liste dans le corps principal du document.

L'UE a avancé une proposition demandant au Secrétariat, en collaboration avec deux coprésidents représentant les Etats membres, issus des pays industrialisés et en développement, d'organiser la première rencontre internationale dans un délai approprié, avant fin 2012, pour l'établissement du forum intergouvernemental multipartites et du bureau multipartites des production et consommation durable.

La deuxième lecture du texte sur le cadre décennal a ensuite commencé avec le paragraphe introductif portant sur les choix/mesures politiques, et les auteurs proposant des amendements ont été invités à expliquer leurs propositions.

DANS LES COULOIRS

Les délégués s'attendant à l'examen détaillé du texte de négociation, certains d'entre eux ont fait part de leur inquiétude quant à l'éventualité d'un conflit d'horaires entre les lectures futures des thèmes de la gestion des produits chimiques et celle des déchets, qui sont couverts par des groupes de travail distincts. Un expert a déclaré : "je ne peux m'occuper des deux sujets, mais je ne peux pas me répliquer." Durant la première lecture, le conflit a été évité par le déroulement de l'examen des textes pertinents à des moments différents. Cela risque de ne pas marcher dans la suite de la lecture, si les négociations se poursuivent dans des sous-groupes thématiques plus restreints, comme ce sera probablement le cas, vu les nombreux amendements détaillés proposés au premier tour.

En outre, la programmation parallèle, par le PNUE, d'une réunion à Long Island sur le financement de gestion des produits chimiques, les journées de mercredi et jeudi, force les délégations à choisir entre celle-ci et la CDD. Bien que certains pensent que la réunion sur le financement sera une étape importante, quoique de manière indirecte, sur la voie de Rio +20, "la bonne question" qui se pose, selon d'autres, est de savoir pourquoi est-elle programmée en parallèle aux négociations de la CDD sur les produits chimiques. "On ne s'attend pas à ce qu'elle vienne, de quelque façon que ce soit, alimenter les négociations de la CDD", a déclaré un expert chevronné. "Nous ne pouvons pas nous permettre de gaspiller l'opportunité de négociation de la CDD 19", a renchéri un autre.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDD 19 MERCREDI 4 MAI 2011

Mercredi, toute la journée, les Groupes de travail 1 et 2 de la CDD 19 se sont réunis pour poursuivre l'examen des questions figurant dans le texte de négociation du président. Le matin, le Groupe de travail 1 a examiné les thèmes intersectoriels, et le Groupe de travail 2, a discuté de la gestion des déchets. L'après-midi, le Groupe de travail 1 a examiné le texte sur le transport, tandis que le Groupe de travail 2 a poursuivi sa deuxième lecture, entamée mardi, du texte consacré au cadre décennal. Les délégués ont également participé à un Centre d'apprentissage, une Foire aux Partenariats et diverses manifestations organisées en marge de la session

GRUPE DE TRAVAIL 1

LES THEMES TRANSVERSAUX: Mercredi matin, le vice-président Silvano Vergara Vásquez (Panama) a lancé la première lecture du texte sur les interconnexions et les thèmes intersectoriels, y compris les moyens de mise en œuvre.

L'Algérie, au nom du G-77/CHINE, a souligné que les interconnexions prennent en ligne de compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux définis à la CDD 11, et les crises de l'économie mondiale, alimentaire, du prix de l'énergie et du changement climatique. Les ETATS-UNIS ont proposé que les mesures de mise en œuvre puissent être à la fois réglementaires et volontaires, et le G-77/CHINE a souligné qu'elles devraient être transparentes. Les ETATS-UNIS ont remis en question le soulignement de l'OMD relatif à l'éradication de la pauvreté, uniquement, vu qu'il s'agit là d'un objectif dominant du développement durable, tandis que le G-77/CHINE a réitéré que le thème a été identifié à la CDD-11.

S'agissant des stratégies de développement, l'UE a mis l'accent sur la transition vers une économie verte et sur les modèles d'entrepreneuriat responsable, et le G-77/CHINE a encouragé l'amélioration de la coordination interministérielle.

Au sujet de la convergence des trois piliers du développement durable, ISRAEL a appelé à l'intégration d'une approche de gestion durable des matériaux. Le G-77/CHINE a souligné que les pays industrialisés devraient prendre l'initiative dans les domaines: de l'amélioration du financement; du renforcement des systèmes de santé publique pour lutter contre les maladies liées aux déchets; du soutien des groupes les plus vulnérables et de la réduction des risques de catastrophe; et de la formulation de politiques en conformité avec les cadres nationaux. Le MEXIQUE et l'UE ont mis en exergue les bonnes pratiques en matière d'échange d'informations.

Au sujet de la gestion des ressources, le G-77/CHINE s'est opposé à la singularisation de la protection de certaines ressources naturelles, et la SUISSE a suggéré de mentionner le principe de précaution. Le G-77/CHINE a plaidé pour le renforcement des efforts visant à mobiliser un soutien technologique adéquat, prévisible et de haute qualité, "crucial" pour la réalisation des OMD, et a souligné l'importance des savoirs traditionnels. Les ETATS-UNIS ont suggéré l'utilisation des médias sociaux et d'autres formes de technologies de l'information et de la communication, "selon ce qu'il convient".

Concernant le financement pour le développement durable, le G-77/CHINE a proposé un nouveau texte appelant au renforcement de l'aide apportée aux pays en développement par le système des Nations Unies, les institutions de développement

et les banques régionales. Les ETATS-UNIS, appuyés par le CANADA, ont proposé la suppression du libellé appelant à la concrétisation de tous les engagements de l'APD. Le G-77/CHINE a proposé de remplacer le libellé disponible sur le commerce international par un nouveau libellé appelant à l'accès à un système commercial équitable, universel et non discriminatoire, qui prend en compte le droit des pays en développement à prendre des mesures commerciales de légitime défense. La représentante a également plaidé pour la fourniture d'un soutien ciblé aux PEID. Les ETATS-UNIS et le CANADA ont signalé que le texte appelant au réexamen de la mise en œuvre des décisions de la CDD 19, n'est pas clair.

LE TRANSPORT: Modéré par Eduardo Menez (Philippines), le Groupe de travail a procédé à la deuxième lecture du chapitre consacré au transport, les délégués présentant des explications concernant les amendements transmis, la veille, directement au président.

Dans le chapeau, l'UE a inséré le mot "durable" après le terme "transport", dans plusieurs endroits du texte. Les délégués ont approuvé une proposition du G-77/CHINE stipulant que la durabilité du transport a un aspect commercial, mais qu'elle répond également à des besoins environnementaux et sociaux. Le G-77/CHINE et l'UE ont différé l'approbation du libellé avancé par les ETATS-UNIS sur les "besoins fondés sur l'endroit", en attendant son éclaircissement.

Le G-77/CHINE a demandé la suppression de toutes les références à l'économie verte, qui est un concept autour duquel il n'y a pas eu d'accord. Les ETATS-UNIS ont proposé des discussions bilatérales avec le G-77/CHINE sur le texte appelant à l'optimisation des choix modaux pour les logistiques de passagers et de fret. Trois paragraphes avancés par le G-77/CHINE (sur les besoins particuliers des pays en développement enclavés, des PEID et des pays africains, en matière de transport) sont restés crochétés par les ETATS-UNIS, le CANADA et l'UE, bien qu'il y ait eu entente qu'une partie de son contenu pouvait figurer dans d'autres chapitres.

Au sujet de l'urbanisation et la motorisation privée, les Etats-Unis, avec l'UE, ont souligné l'impact des transports sur la sécurité énergétique et sur la santé publique, et ont plaidé pour un texte encourageant la réduction de l'utilisation des voitures privées. En ce qui concerne les véhicules d'occasion, le G-77/CHINE a répondu à la demande de l'UE, du CANADA et des Etats-Unis, de supprimer la référence à ce sujet en soulignant qu'ils sont une nécessité dans certains pays en développement. L'UE a signalé que la question est référencée dans le chapitre consacré au développement et à l'amélioration des technologies de transport. L'Union européenne et les Etats-Unis ont proposé de supprimer également la proposition de texte sur le rôle de l'industrie automobile.

Au sujet de l'atténuation des changements climatiques, le G-77/CHINE a indiqué qu'il s'agissait là d'un sujet traité ailleurs et que la formulation est donc inutile, tandis que les Etats-Unis ont proposé des amendements précisant que la politique de transport doit être conforme aux "engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre", pour rendre le texte plus utile. L'UE a plaidé pour un texte axé sur les impacts sur la pollution, tandis que les Etats-Unis ont plaidé pour une concentration sur la sécurité énergétique.

Au sujet des investissements, les délégués ont convenu de l'importance d'assurer l'accessibilité aux personnes handicapées, le G-77/CHINE et les Etats-Unis préférant un chapitre

indépendant sur la question. L'UE, avec les Etats-Unis, a demandé le placement du libellé sur l'aide financière et technique internationale, dans le chapitre consacré aux moyens de mise en œuvre. Le délégué des ENFANTS ET DES JEUNES a souligné que le transport est directement lié à l'éducation adéquate.

GROUPE DE TRAVAIL 2

LA GESTION DES DECHETS: Mercredi matin, le vice-président Abdelghani Merabet (Algérie) a modéré la suite de la première lecture du texte sur la gestion des déchets.

Au sujet de la réduction, réutilisation et recyclage des déchets dans des conditions écologiquement rationnelles, l'UE a déclaré que le texte devrait rendre compte d'un ordre de priorité et être davantage axé sur la prévention et la minimisation, et le G-77/CHINE a demandé des conditions préférentielles pour la fourniture de technologies à zéro-déchets aux pays en développement.

Au sujet de la mise en œuvre de stratégies efficaces de gestion des déchets électroniques et des déchets dangereux: l'UE a demandé l'insertion d'un libellé supplémentaire portant sur les déchets électroniques et les déchets médicaux, et contenant des références aux activités d'INTERPOL; le MEXIQUE a souligné les directives techniques du Secrétariat de la Convention de Bâle; et les ETATS-UNIS ont souligné l'importance d'une participation significative du public dans l'élaboration et mise en œuvre des politiques.

Au sujet des flux de déchets spécifiques, le G-77/CHINE a proposé d'ajouter la pollution en plastique, la SUISSE a proposé les déchets alimentaires, le CANADA a ajouté les containers de pesticides, et ISRAËL, les déchets des constructions et démolitions. Les ETATS-UNIS et le CANADA ont proposé de supprimer la biomasse agricole. Le G-77/CHINE a appelé à des objectifs consistant à éliminer l'utilisation de produits de plastique dans le secteur de la distribution, et le CANADA a proposé plutôt des directives que des objectifs de réduction des quantités de déchets biodégradables dans les décharges. La NORVEGE a suggéré de renforcer les politiques visant à réduire les déchets alimentaires et à améliorer les marchés pour les produits développés en utilisant la technologie de gestion des déchets agricoles, comme les engrais for designer.

Le G-77/CHINE a présenté des libellés appelant au soutien de l'initiative du Directeur exécutif du PNUE pour un processus consultatif pour l'identification d'options de financement pour les programmes de gestion des produits chimiques et des déchets, et à la nécessité d'élaborer des instruments financiers sûrs pour la collecte de fonds pour la gestion des déchets.

La SUISSE a suggéré un texte approuvant l'Initiative de partenariat de la Convention de Bâle, relative au téléphone mobile, et le Partenariat d'action de la Convention de Bâle relatif aux équipements informatiques. L'UE a proposé de définir des réglementations pour les bio-déchets, y compris des objectifs de réduction des bio-déchets. Les Etats-Unis ont plaidé pour l'encouragement de la création de plates-formes permettant de faciliter la communication entre les gouvernements, les fournisseurs de technologie et les bénéficiaires.

Le modérateur Merabet a suggéré de commencer la deuxième lecture du texte par le paragraphe introductif consacré aux réunions intersessions, mais le G-77/CHINE et les ETATS-UNIS ont indiqué qu'ils avaient besoin de plus de temps pour déterminer leurs positions. Les délégations ont fourni des explications sur leurs propositions pour le paragraphe consacré aux défis posés et ont indiqué les domaines où ils pourraient être souples. Merabet a ensuite cherché à discuter, en tandem, les propositions, différentes, du G-77/CHINE, de l'UE et de la NORVEGE, traitant des liens avec les CPD et d'autres questions, y compris les produits chimiques. Les délégués ont convenu d'examiner la possibilité de fusionner les trois.

Lors de la discussion des nouveaux flux de déchets, le G-77/CHINE a fait référence aux déchets non-biodégradables, à propos desquels les ETATS-UNIS ont demandé des éclaircissements. Les ETATS-UNIS et l'UE ont préféré une référence plutôt aux déchets ou aux matières en général, qu'à de "nouveaux flux de déchets".

Au sujet de la proposition avancée par le G-77/CHINE, appelant à ce que le découplage de la production de déchets soit soutenu par des ressources financières, le transfert de technologie et le renforcement des capacités, les ETATS-UNIS ont préféré l'examiner dans le cadre du chapitre consacré aux moyens d'exécution.

Le Groupe de travail est parvenu à un consensus sur plusieurs paragraphes faisant référence, entre autres, aux impacts négatifs des déchets sur l'environnement et la santé, et au rôle crucial de la gestion des déchets pour le développement durable, l'éradication de la pauvreté et d'autres OMD.

LE CADRE DECENNAL: L'après-midi, le Groupe de travail, modéré par le vice-président Andrew Goledzinowski (Australie), a repris sa deuxième lecture du texte consacré au cadre décennal.

Durant les discussions, les délégués ont approuvé: les propositions du G-77/CHINE qui se réfèrent au chapitre III du PMAJ sur le changement des modes de consommation et de production et l'adoption, à l'égard du cadre décennal, d'une vision plutôt "fondée sur" que "inspiré par" Action 21, la Déclaration de Rio et le PMAJ; et une proposition des ETATS-UNIS de supprimer le texte portant sur l'objectif du cadre décennal.

Le G-77 s'est opposé à la proposition de l'UE sur les effets environnementaux et sociaux néfastes du cycle de vie entier des produits et matériaux.

En référence à la promotion de modes de consommation et de production durables, les ETATS-UNIS se sont opposés à la formulation "les pays industrialisés ouvrant la voie", et à une proposition avancée par le G-77/CHINE sur le respect de leurs engagements internationaux, notamment en matière de commerce et d'investissement. Avec le CANADA et la NOUVELLE ZELANDE, les ETATS-UNIS ont préféré la suppression du principe des responsabilités communes mais différenciées, précisant qu'il n'est pas approprié de choisir un seul principe de Rio, dans ce contexte.

L'UE a proposé un texte soutenant la mise en œuvre des engagements globaux de développement durable, la réalisation des OMD et la mise en œuvre des AEM pertinents. Aucun accord n'a été atteint sur le paragraphe.

Au sujet de la vision du cadre décennal, les délégués ont approuvé des amendements mineurs uniquement, reportant les points de divergence à plus tard. Goledzinowski a encouragé l'UE à engager, à l'extérieur de la salle, des discussions avec d'autres délégations en vue de trouver des compromis, notamment sur: le point de savoir quelle formulation insérer dans le paragraphe 15 du PMAJ; les références aux initiatives internationales; la cohésion et la protection sociales; les opportunités de marché et une alliance mondiale sur les modes de consommation. Les décisions concernant les nouvelles propositions avancées par le G-77/CHINE sur le soutien financier et technologique, et par ISRAËL, sur les programmes gouvernementaux, les achats écologiques, l'étiquetage vert et la mise en pratique de CPD au sein des organes gouvernementaux, ont également été reportées.

Le G-77/CHINE a proposé un texte appelant à la mise en place d'un système commercial multilatéral, universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable, et tenant compte du droit des pays en développement à utiliser des mesures commerciales de légitime défense, conformément aux dispositions pertinentes d'OMC. Les ETATS-UNIS et la NOUVELLE ZELANDE ont fait objection à la proposition.

Le délégué des ENFANTS ET DES JEUNES a appelé à une élaboration et mise en œuvre rapide du cadre décennal, tandis que le délégué du syndicat du COMMERCE ET INDUSTRIE a déclaré que le cadre décennal doit être un processus de collaboration impliquant tous les acteurs, et un concept souple et vivant.

DANS LES COULOIRS

Le troisième jour des négociations ayant entamé le thème du cadre décennal des programmes consacrés aux modes de CPD, les délégués sont restés grandement intéressés par la question des moyens de mise en œuvre y affèrent, et des points de divergence spécifiques ont été générés. Plusieurs représentants de pays en développement ont déclaré que si l'on veut voir le cadre décennal réussir, des ressources financières nouvelles et supplémentaires doivent être trouvées. Le G-77/CHINE a proposé l'établissement d'un fonds d'affectation spéciale pour le cadre décennal, mais les pays industrialisés sont restés sceptiques. Plusieurs représentants de pays industrialisés ont indiqué clairement qu'ils étaient pour l'utilisation des ressources et des mécanismes financiers disponibles, mais n'ont pas précisé ce que sont ces ressources et mécanismes. Le représentant d'un gouvernement a déclaré: "Il ne nous est pas possible d'envisager un nouveau fonds." Un autre a souligné: "Notre gouvernement a réduit son budget et nous ne sommes pas en mesure de prendre de nouveaux engagements sur le financement". Un observateur a conclu que: "le financement va être un grand défi pour la CDD, dans l'élaboration et la mise en œuvre du cadre décennal". Cependant, un autre a estimé que "la grande nouvelle, c'est qu'il y aura un cadre décennal, à pareille date, l'an dernier, il y avait beaucoup de doute".

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDD 19

JEUDI 5 MAI 2011

Jeudi, toute la journée, les groupes de travail 1 et 2 de la CDD 19 se sont réunis pour poursuivre l'examen des questions posées dans le texte de négociation du président. Le matin, le Groupe de travail 1 a examiné le thème de l'exploitation minière, et le Groupe de travail 2 a discuté de celui de la gestion des déchets. L'après-midi, le Groupe de travail 1 a examiné le texte consacré au thème du transport, tandis que le Groupe de travail 2 a continué de travailler sur le texte portant sur le thème du cadre décennal de programmation. Les délégués ont également participé à un Centre d'apprentissage, une Foire aux partenariats et diverses manifestations organisées en marge de la session.

LE GROUPE DE TRAVAIL 1

L'EXPLOITATION MINIÈRE: Le matin, le vice-président Eduardo Menez (Philippines) a donné la parole au G-77/CHINE pour terminer ses observations sur le texte consacré au thème de l'exploitation minière, puis a entamé la deuxième lecture du projet de texte. Le G-77/CHINE a souligné: les responsabilités environnementales pour les entreprises étrangères, le soutien pour la négociation de contrats miniers et la commercialisation des produits miniers, les transitions post-exploitation au sein des collectivités et les lignes directrices éthiques régissant la gouvernance.

Au cours de la deuxième lecture du texte portant sur la relation entre l'exploitation minière et la vie moderne, les délégués ont divergé sur la promotion d'avantages "commerciallement viables", formulation soutenue par l'Australie, mais contrée par l'UE et le G-77/CHINE comme étant trop normative et restrictive. Aucun consensus n'a pu être réalisé sur les questions de savoir s'il fallait: soutenir le renforcement de l'industrialisation des pays "en développement" ou des pays "producteurs" pour l'exploitation de leurs ressources naturelles; réitérer la réitération de la Déclaration de Rio sur le droit souverain de l'exploitation des ressources nationales; et mettre en exergue le rôle du secteur public.

S'agissant de l'intégration de l'exploitation minière dans la planification du développement, les délégués ont divergé sur le point de savoir s'il y avait lieu de mettre l'accent sur l'approche fondée sur les trois piliers, comme soutenu par le G-77/CHINE, ou sur les liens entre l'exploitation minière et d'autres secteurs économiques, comme appuyé par l'Australie, les ETATS-UNIS et le CANADA. Les délégués ont également débattu des formulations portant: sur la "juste" répartition des avantages; sur le point de savoir si les avantages devaient découler des activités minières ou de l'extraction minière seulement; et sur l'échelle de distribution. L'UE a plaidé pour une distribution des avantages conformément aux engagements internationaux, tandis que le G-77/CHINE a préféré, conformément aux priorités nationales.

Le G-77/CHINE a déclaré que le texte appelant à l'élaboration de cadres juridiques et réglementaires devrait être axé sur le besoin de s'assurer que les sociétés minières s'acquittent de leurs responsabilités sociales et entrepreneuriales. Les ETATS-UNIS, le CANADA, le JAPON et la NORVEGE ont réitéré leur soutien à la mention de la bonne gouvernance, et le G-77/CHINE a indiqué qu'il reviendrait sur la question ultérieurement. Le G-77/CHINE a également indiqué que le texte des ETATS-UNIS sur les partenariats "publics-sociaux" sera réexaminé par le groupe.

L'UE a suggéré de supprimer la proposition du G-77/CHINE sur le rôle fondamental des États et de la formule "conformément aux lois et législations nationales." Le G-77/CHINE a souligné son opposition à tout empiètement sur les droits souverains des États. La représentante a également fait part de sa préoccupation concernant la fourniture d'informations géologiques et minérales, pour des raisons de confidentialité, et le CANADA a suggéré de conclure que cela concerne les informations relevant du domaine public.

LE TRANSPORT: L'après-midi, le Groupe de travail, modéré par le vice-président Menez, a poursuivi ses discussions sur le texte de négociation du président consacré au thème des transports. L'Australie a présenté les résultats d'une réunion informelle entre l'Australie, le CANADA et le G-77/CHINE, qui a travaillé sur le libellé appelant à des systèmes de transport accessibles aux personnes handicapées, ainsi que sur des termes semblables à intégrer dans le chapitre consacré aux moyens de mise en œuvre. Le G-77/CHINE s'est opposé au texte avancé par les États-Unis et précisant transport "de passagers et de marchandises", et a ajouté "conformes à la législation nationale" pour les politiques devant être élaborées.

Les ETATS-UNIS et le CANADA ont fait objection aux références au "découplage" de la croissance du secteur des transports de la croissance économique, comme proposé par ISRAEL. L'UE, avec le G-77/CHINE, s'est opposée à son "découplage" de la croissance démographique, comme proposé par le CANADA. Pour davantage de clarté, les ETATS-UNIS ont changé la formulation "adaptés à l'endroit" par "adaptés aux circonstances de lieu et de la communauté". Les ETATS-UNIS et le CANADA ont proposé de placer ailleurs dans le texte, le paragraphe avancé par le G-77/CHINE, qui appelle à une aide financière pour les pays en développement. Le G-77/CHINE a offert de le placer plus loin dans le texte consacré à la coopération internationale. Le G-77/CHINE a apporté son appui à l'UE pour la suppression de la référence à la surveillance, notification et de vérification des mesures d'atténuation du secteur des transports dans les pays en développement.

Au sujet de la planification, les ETATS-UNIS, le CANADA et l'UE ont plaidé pour l'amélioration de la coordination entre les ministères et en leur sein, le G-77/CHINE y faisant objection. Le G-77/CHINE n'était pas d'avis avec les ETATS-UNIS que le transport devrait être intégré dans l'aménagement du territoire. L'UE a encouragé le maintien de la référence aux activités d'ONU-HABITAT en faveur d'un transport durable, les ETATS-UNIS et le G-77/CHINE demandant sa suppression. Les ETATS-UNIS et l'Australie ont préféré le maintien du libellé introductif accordant aux États une marge de manœuvre pour discerner des "mesures appropriées" pour l'amélioration de la politique appliquée au secteur des transports.

Au sujet des technologie et conception, les ETATS-UNIS et l'UE ont soutenu l'établissement de liens entre les destinations des transports communautaires, tandis que le G-77/CHINE s'y est opposé. Le G-77/CHINE, les ETATS-UNIS et le CANADA ont souhaité la suppression de la référence à la promotion de la production de véhicules plus propres et son placement dans le chapitre consacré aux moyens de mise en œuvre. Le G-77/CHINE a fait objection au libellé consacré à la réhabilitation. L'UE et le G-77/CHINE ont soutenu le texte appelant au développement d'un transport en commun rapide. L'UE a proposé de supprimer le libellé consacré à la politique énergétique et les ETATS-UNIS ont préféré son placement entre crochets.

Au sujet du renforcement des transferts modaux, l'UE, les ETATS-UNIS et le CANADA ont plaidé pour le maintien de "à faible teneur en carbone", le G-77/CHINE y faisant objection.

GROUPE DE TRAVAIL 2

LA GESTION DES DECHETS: Jeudi matin, le vice-président Abdelghani Merabet (Algérie) a modéré la suite de la seconde lecture du texte consacré à la gestion des déchets.

Au sujet des défis posés, les délégués ont approuvé les libellés proposés par la SUISSE, appelant à une gestion écologiquement rationnelle, par la TURQUIE, appelant à placer un accent particulier sur la minimisation des déchets, et par l'UE, appelant à l'insertion d'une référence aux contraintes posées en termes de ressources financières, des capacités et de technologie. Les décisions sur la façon de se référer à la croissance économique et sur une référence à la gestion des matériaux, proposée par les Etats-Unis, ont été reportées.

Au sujet des liens, les délégués ont décidé d'examiner un texte de compromis, proposé par l'UE, qui combine diverses propositions concernant les modes de CPD, la SAICM, l'approche fondée sur le cycle de vie, la gestion des matériaux et les secteurs particuliers. Ils ont accepté une proposition des ETATS-UNIS d'inclure le transport, mais ont reporté les décisions sur les références aux modes de CPD, à la gestion des matériaux et aux conventions sur les produits chimiques et les déchets.

L'UE, le G-77/CHINE et le CANADA se sont opposés à une proposition des Etats-Unis d'ajouter le mot "produits" dans le texte consacré aux flux de déchets. Les ETATS-UNIS ont accepté de retirer cette proposition, mais ont suggéré de faire référence à "des matériaux, comme par exemple, les équipements électroniques usagés ou en fin de vie, mais l'UE, le G-77/CHINE, le CANADA et la SUISSE ont préféré se référer uniquement aux e-déchets et déchets dangereux.

Les délégués ont atteint un consensus sur le paragraphe stipulant que les impacts négatifs des déchets sur l'environnement et la santé humaine, en termes de pollution des terres, des eaux et de l'atmosphère sont de plus en plus aigus. Les ETATS-UNIS ont suggéré de se référer à "gestion des matériaux et des déchets" au lieu de gestion des déchets, mais l'UE et le G-77/CHINE y ont fait objection.

Au sujet des priorités, les délégués ont accepté une proposition du CANADA appelant à des politiques intégrées et à une élimination des déchets résiduels de manière écologiquement rationnelle, et, une version modifiée de la proposition avancée par l'UE et appelant à se référer à la fois au concept des 3R et à la récupération. L'ordre des priorités n'a pas été finalisé en raison d'objections émises par l'UE, les ETATS-UNIS et le CANADA à l'encontre d'une proposition avancée par la SUISSE d'insérer "production durable" en haut de la hiérarchie.

Les ETATS-UNIS, le JAPON, l'AUSTRALIE et le G-77/CHINE ont suggéré de placer la proposition de l'UE d'insérer un nouveau paragraphe introductif soulignant l'importance de la Convention de Bâle dans les passages mentionnant la Convention, qui se trouvent plus loin dans le texte, mais l'UE, appuyée par la SUISSE, a insisté sur son maintien dans le texte introductif. Se référant à la nécessité de dissocier la production de déchets de la croissance économique, le G-77/CHINE a suggéré d'ajouter "autant que possible", ce à quoi l'UE et les ETATS-UNIS ont fait objection.

Le Groupe de travail 2, a ensuite commencé une discussion sur les options/mesures politiques nécessaires. Au sujet du texte introductif du premier chapitre, après une longue discussion de diverses propositions, les délégués ont accepté un libellé stipulant que des mesures sont nécessaires pour la détermination de stratégies de gestion des déchets à long terme, à tous les niveaux.

LE CADRE DECENNAL: L'après-midi, le Groupe de travail 2, modéré par le vice-président Andrew Golezdzinowski (Australie), a repris sa deuxième lecture du texte sur le cadre décennal.

Dans le paragraphe portant sur les fonctions du cadre décennal, les délégués ont accepté la proposition du CANADA appelant à une formulation introductive stipulant simplement que "les fonctions sont les suivantes:", mais ont reporté l'examen de la proposition de l'UE de commencer la phrase par "Décide que..." en attendant qu'un accord soit conclu sur la façon d'utiliser cette formulation partout dans le texte consacré aux modes de CPD.

Au sujet du partage des données, les délégués ont abandonné la référence à un centre d'information et ont accepté une nouvelle proposition avancée par le G-77/CHINE affirmant que le cadre décennal permettra à toutes les parties prenantes de partager informations et outils et d'apprendre et de partager les bonnes pratiques. Les décisions sur la meilleure façon de se référer au processus de Marrakech et sur la formulation avancée par le G-77/CHINE concernant le soutien, ont été reportées.

Sur la base d'une proposition avancée par le Mexique, les délégués ont accepté un texte soutenant l'intégration des modes de CPD dans les processus décisionnels à tous les niveaux, en tenant compte de son caractère transversal, par exemple, dans la planification stratégique et l'élaboration des politiques.

En référence à l'éducation des jeunes et à l'intégration de la sensibilisation aux modes de CPD dans les programmes d'éducation formelle et informelle, le CANADA a demandé que le texte soit maintenu entre crochets. Au sujet du paragraphe relatif à l'assistance technique et à la formation dans les bonnes pratiques de CPD pour les pays en développement, les ETATS-UNIS ont suggéré de "faciliter" au lieu de "fournir" l'assistance technique, et l'AUSTRALIE a suggéré "notamment pour les pays en développement." Aucun accord n'a été atteint sur le texte.

Au sujet des bases de connaissances, les délégués ne sont pas parvenus à s'accorder sur la proposition du G-77/CHINE concernant le soutien aux pays en développement ou sur la proposition de l'UE qui se réfère à certaines instances internationales.

Au sujet du secteur privé, les propositions concurrentes du G-77/CHINE, l'UE et des ETATS-UNIS ont conduit Golezdzinowski à présenter un texte de compromis sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, sur la citoyenneté de l'entreprise et sur un appel au secteur privé d'intégrer les modes de CPD dans leurs stratégies et politiques. Les ETATS-UNIS, l'UE et le G-77/CHINE ont accepté d'entreprendre des négociations non officielles sur la base de cette proposition.

Au sujet de l'innovation, des idées et des savoirs traditionnels, les délégués ont accepté une proposition de compromis du G-77/CHINE: "favoriser l'innovation et les nouvelles idées, tout en augmentant la reconnaissance des savoirs traditionnels."

Au sujet de la responsabilisation et de la transparence, les délégués ne sont pas parvenus à s'accorder sur le point de savoir s'il y avait lieu de les limiter aux pays industrialisés ou de les appliquer à l'ensemble des pays, et ont différé la décision concernant la proposition avancée par ISRAËL sur les indicateurs de suivi.

L'UE, les ETATS-UNIS et le JAPON se sont opposés à deux paragraphes proposés par le G-77/CHINE, qui appellent à l'analyse des causes profondes de la structure actuelle des modes de consommation non durables et à la mise en place de mesures concrètes visant à les changer, et à évaluer les coûts et les avantages liés à la mise en œuvre des modes de CPD.

Le G-77/CHINE a proposé d'ajouter "y compris les initiatives qui favorisent le transfert de technologie" dans le texte appelant à accorder une attention internationale aux initiatives fructueuses qui permettent d'accélérer le passage à des modes de CPD, ce à quoi les ETATS-UNIS et CANADA ont fait objection.

Les ONG ont déclaré que la société civile devrait participer à tous les stades d'élaboration et de mise en œuvre des programmes relatifs aux modes de CPD. Le délégué des SYNDICATS DES TRAVAILLEURS a déclaré que les travailleurs devraient avoir accès à des emplois verts.

DANS LES COULOIRS

La CDD 19 approchant de la fin de sa première semaine de ses travaux, plusieurs observateurs ont l'impression que les négociateurs sont en train de passer très vite au cœur des enjeux et à la rédaction proprement dite, par rapport au rythme de la CDD 17. Ils passent moins de temps sur l'éclaircissement des propositions ou sur les tentatives de prêche ou de conversion du parterre. Les débats dans les deux groupes de travail sont plus terre-à-terre et les interventions semblent plus accommodantes que lors des précédents débats de la CDD sur les politiques, qui ont, parfois, été ouvertement qualifiés de "idéologiques" et de "perfurateurs".

"Il est trop tôt pour fournir une explication", a déclaré un délégué, et de poursuivre: "Il se peut que certaines capitales soient en train de se désintéresser des délibérations de la CDD ou, inversement, que la plupart aient décidé de viser un bon résultat."

Pour le moment, toutefois, les délégations se sont précipitées pour remplir le document de négociation du président du plus grand nombre d'ajouts possibles, ou pour placer entre crochets des paragraphes entiers. "De toute évidence, certaines propositions ou amendements, par exemple, ceux avancés par le G-77/Chine sur les finances, n'ont aucune chance d'être acceptés dans leur forme actuelle", a fait observer un participant. Mais cela concerne également les "amendements moins volumineux, mais politiquement chargés, avancés par les Etats-Unis, le Canada ou l'Australie."

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDD 19 VENDREDI 6 MAI 2011

Vendredi, toute la journée, les Groupes de travail 1 et 2 de la CDD 19 se sont réunis pour poursuivre l'examen des questions figurant dans le texte de négociation du président. Le matin, le Groupe de travail 1 a examiné la question des produits chimiques et le Groupe de travail 2 a commencé la première lecture du texte du préambule. L'après-midi, le Groupe de travail 1 a examiné le texte de IL et de la CCI, y compris MOI, tandis que le Groupe de travail 2 a continué de travailler sur le texte portant sur le cadre décennal pour la programmation. Une brève plénière consacrée au bilan des travaux accomplis a clos la première semaine de la CDD 19. Les délégués ont également participé à un Centre d'apprentissage, une Foire aux Partenariats et diverses manifestations organisées en marge de la session.

GRUPE DE TRAVAIL 1

LES PRODUITS CHIMIQUES: Le matin, le vice-président Silvano Vergara Vásquez (Panama) a modéré la deuxième lecture du texte portant sur les produits chimiques. L'Afrique du Sud, au nom du G-77/CHINE, a suggéré d'abandonner le libellé portant sur les OMD ou de le reformuler en le plaçant dans un paragraphe distinct. La représentante a également demandé la suppression du texte avancé par l'UE sur l'économie verte, tandis que l'UE y a fait objection et a accepté de le remanier. La SUISSE, appuyée par l'UE, a suggéré de reconnaître d'autres processus traitant des produits chimiques, y compris les initiatives de partenariat pertinentes.

Le G-77/CHINE, le CANADA et l'AUSTRALIE se sont opposés à la proposition de l'UE que la CNUDD examine les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de 2020 relatif aux produits chimiques, car ce serait anticiper sur l'ordre du jour de la CNUDD. Sur la base d'amendements introduits par le G-77/CHINE, le PARAGUAY et le CANADA, un texte reconnaissant les changements survenus dans la production des produits chimiques destinés aux pays en développement qui ne disposent pas de ressources humaines, techniques et financières suffisantes pour faire face aux défis de la gestion des produits chimiques, a été approuvé. Le G-77/CHINE a plaidé pour que les industries multinationales basées dans les pays en développement veillent au respect de normes plus propres et plus sûres dans leurs opérations.

S'agissant de la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques, les délégués ont décidé de supprimer la référence à la gestion des "déchets", choisissant de garder plutôt le libellé qui précise que la gestion des produits chimiques comprendrait "la production, l'utilisation et l'élimination" des produits chimiques. Dans l'examen des "outils", à savoir, les conventions pertinentes et la SAICM, les délégués ont débattu des points de savoir si ces "outils" devaient être "renforcés" et si les voies et moyens de leur renforcement devaient être précisés. Le MEXIQUE a soutenu que le libellé serait inutile sans détails précis, tandis que la SUISSE a noté que d'autres libellés étaient les moyens d'exécution. Les délégués ont finalement accepté des qualifications provisoires à "intégrer, mais auxquelles on ne se limiterait pas." Le débat a également porté sur le point de savoir si les "outils" devaient être renforcés pour atteindre les objectifs du SMDD pour 2020 "et au-delà", le consensus arrivant à une vision claire de la nécessité de parvenir à une "gestion rationnelle et à long terme des produits chimiques".

IL ET CCI, Y COMPRIS LE MOI: Modérés par le vice-président Vásquez, les délégués ont procédé à la deuxième lecture de cet article, dans le courant de l'après-midi.

Les ETATS-UNIS, le CANADA et l'UE ont préféré retenir un court paragraphe introductif original de ce chapitre, mais le G-77/CHINE y a ajouté un nouveau libellé axé sur les interconnexions entre les cinq thèmes de la CDD 19, les trois piliers et les spécificités nationales et régionales. Le G-77/CHINE a insisté pour le maintien de son projet de texte sur les effets néfastes de la crise mondiale, dans ce chapitre, tandis que les ETATS-UNIS, le CANADA ET l'AUSTRALIE ont préféré son placement dans le préambule. Les ETATS-UNIS ont présenté un texte de compromis et le G-77/CHINE a promis de l'étudier, signalant toutefois qu'il y manquait des références à l'accélération de la mise en œuvre.

Les délégués se sont accordés sur un paragraphe qui suggère que les politiques et mesures concrètes utilisent une variété d'approches, notamment, réglementaires et volontaires, et qu'elles sont adaptées aux circonstances locales. Ils ont également convenu d'un paragraphe appelant à l'amélioration des synergies, à des économies et à des avantages communs. Au sujet de l'éradication de la pauvreté, les ETATS-UNIS ont suggéré une référence générale, sans détailler l'OMD 1 consacrée à l'éradication de la pauvreté, mais le G-77/CHINE a souligné sa préférence pour le maintien du texte plus long qu'il avait proposé.

Au sujet de l'intégration des trois piliers dans les stratégies nationales de développement durable, les délégués ont exprimé des points de vue divergents. Bien qu'ayant reconnu l'importance du pilier social, les parties avaient des avis différents sur la formulation descriptive. Le CANADA et les ETATS-UNIS ont préféré "dimension sociale de la mondialisation" formulation tirée d'une décision de la CDD-17, les ETATS-UNIS ont également proposé "protection sociale" tirée des OMD, et le G-77/CHINE a opté pour "équité sociale". Le deuxième point de débat était la référence à "la transition vers l'économie verte", soutenue par l'UE et les ETATS-UNIS comme étant un concept établi, mais auquel le G-77/CHINE, la FEDERATION DE RUSSIE, l'ALGERIE et la NAMIBIE faisaient objection, le jugeant "inapproprié" et manquant de précision. La question a été transmise à des consultations. Au sujet du paragraphe supplémentaire portant sur la coordination entre les différents niveaux d'administration, les délégués ont, d'une manière générale, convenu de son importance, mais y ont divergé sur le point de savoir s'il fallait renforcer la "coordination" ou les "mécanismes".

GRUPE DE TRAVAIL 2

LE PREAMBULE: Le matin, le Groupe de travail 2, modéré par le vice-président Abdelghani Merabet (Algérie), a commencé la première lecture du texte du préambule.

L'UE, avec les ETATS-UNIS et le CANADA, a souhaité voir tous les principes de Rio, plutôt que simplement celui des responsabilités communes mais différenciées, être mentionnés. L'UE a souhaité l'insertion de nouveaux paragraphes faisant référence à la décision de la 26e session du Conseil directeur du PNUE (GC)/Forum ministériel mondial, concernant le cadre décennal et l'Objectif 4 d'Aichi de la CDB, qui appelle les parties prenantes, à tous les niveaux, à prendre des mesures pour la réalisation ou la mise en œuvre de plans de CPD, d'ici à 2020.

Au sujet des ressources financières, le JAPON a proposé de remplacer "nouvelles et additionnelles" par "adéquates". Le G-77/CHINE a proposé de supprimer la référence aux résultats de la CdP 16, tandis que le MEXIQUE a suggéré un référencement aux "progrès réalisés" à la CdP 16.

Le G-77/CHINE a proposé un nouveau texte appelant à renforcer le rôle essentiel que joue l'APD dans la complémentarité, l'optimisation et la durabilité du financement destiné au développement dans les pays en développement. Le G-77/CHINE a demandé la suppression d'un paragraphe sur le cycle de Doha des négociations de l'OMC. Le G-77/CHINE a suggéré d'ajouter "à des conditions favorables" après "transfert de technologie". Les ETATS-UNIS ont préféré "à des conditions mutuellement convenues".

L'UE a demandé l'insertion d'une référence aux décisions concernant la gestion des produits chimiques et des déchets, adoptées par le CA du PNUE, et le MEXIQUE a demandé l'insertion de "y compris pour le financement de la gestion des produits chimiques et des déchets" dans la même formulation. La SUISSE a ajouté un libellé accueillant favorablement les résultats des réunions extraordinaires simultanées des CdP aux Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm.

Au sujet des mouvements transfrontières de déchets, les ETATS-UNIS ont suggéré de supprimer les références spécifiques aux déchets dangereux, aux déchets électroniques et à la ratification des protocoles, et d'ajouter un libellé appelant à la coordination de la mise en application. Le G-77/CHINE a proposé un nouveau texte soulignant l'importance de l'exploitation minière, des minéraux et des métaux. La représentante a également proposé, avec le soutien du MEXIQUE et de l'UE, une nouvelle référence à la Réunion de haut niveau sur le cadre décennal, tenue en janvier 2011. Les ETATS-UNIS ont proposé l'insertion de nouveaux libellés sur la lutte contre la corruption, sur l'importance de la science et la technologie, et sur la nécessité d'augmenter, de reproduire et d'adapter les expériences réussies.

Au cours de la deuxième lecture du préambule, le vice-président Merabet a demandé aux délégations d'expliquer leurs propositions. De nombreux paragraphes ont été acceptés, notamment ceux concernant, entre autres: les trois piliers du développement durable, la résolution de l'AGNU décidant la tenue de la CNUDD, le besoin de ressources financières; et la nécessité de changements fondamentaux dans la manière dont les sociétés produisent et consomment.

LE CADRE DECENNAL: En début d'après midi, le Groupe de travail, modéré par le vice-président Andrew Goleczynski (Australie), s'est réuni de nouveau pour poursuivre la deuxième lecture du texte sur le cadre décennal.

Le G-77/CHINE, appuyé par les ETATS-UNIS et l'UE, a présenté un texte de compromis appelant à s'inspirer des aspects utiles des expériences relevant du processus de Marrakech, de la SAICM et des centres nationaux de production propre. Les ETATS-UNIS ont déclaré que des initiatives régionales devaient être encouragées dans tous les pays, tandis que l'AUSTRALIE a proposé un texte de compromis "fournissant des encouragements, en particulier" aux centres régionaux des pays en développement. L'UE et les ETATS-UNIS ont souligné que l'examen au titre du cadre décennal doit être plutôt pour tous les pays, que pour simplement les pays industrialisés.

Le G-77/CHINE a proposé un nouveau texte stipulant que le cadre décennal devrait rassembler les gouvernements et d'autres partenaires clés, y compris les principaux groupes sociaux, et s'appuyer sur la collaboration disponible entre les institutions et agences des Nations Unies. Les délégués ont débattu, sans toutefois parvenir à décider du point de savoir si le texte devait faire référence aux coordination et coopération avec des organismes particuliers ou avec "tous les organismes et programmes compétents des Nations Unies". Le G-77/CHINE, appuyé par la NORVEGE et la SUISSE, a appelé le PNUE à assurer le secrétariat, mais le Canada a fait part de ses réserves.

Au sujet des tâches du Secrétariat, le G-77/CHINE a proposé un libellé appelant le Secrétariat à "faciliter l'accomplissement des fonctions décrites" dans le texte précédent et MONTENEGRO a proposé un libellé appelant à la facilitation de la mise en place et du travail de réseaux régionaux.

Au sujet des moyens de mise en œuvre, les ETATS-UNIS ont proposé "d'encourager la mise à disposition de ressources financières volontaires, le transfert et l'accès aux technologies écologiquement rationnelles, à des conditions mutuellement convenues, et le renforcement des capacités." Le G-77/CHINE a souligné l'importance de la mise à disposition de ressources financières nouvelles et supplémentaires, du transfert de technologie et de renforcement des capacités.

Au sujet de la proposition du G-77/CHINE concernant la création d'un fonds d'affectation spécial pour le soutien du lancement du cadre décennal, le CANADA a déclaré qu'il réservait sa position, et le JAPON a fait part de son opposition. Reconnaissant l'importance de cette question, l'UE et les ETATS-

UNIS ont demandé la tenue de nouvelles consultations avec le G-77/CHINE sur la nécessité du Fonds fiduciaire, la façon dont il pourrait contribuer au cadre décennal, et la manière dont il sera géré. La SUISSE a suggéré de mobiliser des ressources supplémentaires provenant du secteur privé, ainsi que l'utilisation des ressources existantes. Le G-77/CHINE a réitéré sa position concernant le fonds d'affectation spécial, indiquant qu'il est très important, mais qu'il n'est pas la seule source de financement pour le cadre décennal.

PLÉNIÈRE DE BILAN

En fin de l'après-midi, une séance plénière de bilan a été convoquée par le président de la CDD 19 Borbély László (Roumanie). Le président Borbély a signalé que le vice-président Meñez a été appelé à une autre réunion et que le groupe des pays asiatiques a approuvé la désignation d'Yvette Banzon Abalos (Philippines) pour le remplacer. Cette dernière a été élue par acclamation.

Au sujet du Groupe de travail 1, le vice-président Meñez a présenté un rapport sur les thèmes du transport et de l'exploitation minière et le vice-président Vásquez, un rapport sur les thèmes des produits chimiques et de l'IL et CCL, y compris le MOI. Ils s'y sont félicités des progrès accomplis au cours des première et deuxième lectures, précisant, toutefois que des questions clés étaient encore en suspens.

Au sujet du Groupe de travail 2, le vice-président Goleczynski a présenté un rapport sur le cadre décennal, signalant l'existence d'un consensus fort sur la nécessité de parvenir à un accord sur ce thème à la présente session. Le vice-président Merabet a présenté un rapport sur le préambule et sur le thème de la gestion des déchets, soulignant en particulier les progrès accomplis sur la question des liens entre la gestion des déchets et les trois piliers du développement durable.

Le président Borbély a clos la séance plénière en soulignant la responsabilité collective des Etats membres à assurer une issue positive de la CDD 19, et appelé à la souplesse et à l'innovation, durant la semaine à venir.

DANS LES COULOIRS

Après une pause de deux jours dans les discussions de la CDD 19 sur les produits chimiques, due au retrait du PNUE sur la question du financement de la gestion des produits chimiques et des déchets, beaucoup en sont à se demander si les jours de négociation qui leur restent vont suffire pour réaliser des progrès sur cette question, d'ici Rio +20.

Durant les délibérations elles-mêmes, les participants ont fait part de certaines inquiétudes quant à l'impact pratique de la CDD sur ce thème. "La première lecture du texte du président n'était pas assez", a fait observer un participant. "Le rapport du président fait de bonnes recommandations, et après ?", s'est interrogé à un autre.

Bien que cette 4ème consultation du PNUE ait été considéré par un invité comme étant une simple annonce de la cinquième consultation qui formulera des recommandations au Conseil d'administration, d'autres participants ont vanté les progrès qui y ont été accomplis quant à la réduction des "cheminements" potentiels pour le traitement de la question du financement de la gestion des produits chimiques et des déchets, et ont fait état de rumeurs disant qu'une "Initiative sur les produits chimiques" émergera du processus de Rio. Un expert a laissé entendre que les résultats de la consultation pourraient alimenter un projet de texte de la CDD 19 sur les moyens d'exécution des décisions concernant la gestion des produits chimiques.

Compte tenu de tout cela, certains perçoivent la pertinence du processus de la CDD sur la gestion mondiale des produits chimiques et des déchets, comme étant, au mieux, peu sûre. Dans notre cheminement vers Rio +20, se peut-il qu'une "accélération du rythme" durant la réunion de haut niveau de la semaine prochaine, viendrait faire avancer l'ordre du jour des produits chimiques et des déchets, comme prédit par un négociateur optimiste, ou tout ce qu'il y aura à obtenir pour la question des produits chimiques et des déchets, ici, à la CDD 19, serait "l'effort de réalisation du PNUE", comme l'a suggéré un autre.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDD 19

LUNDI 9 MAI 2011

Toute la journée de lundi, les Groupes de travail 1 et 2 de la CDD 19 se sont réunis de nouveau pour poursuivre l'examen des questions figurant dans le texte de négociation du président. Le matin, le Groupe de travail 1 a examiné le thème de l'exploitation minière, et le Groupe de travail 2 a poursuivi sa deuxième lecture du texte consacré au thème de la gestion des déchets. L'après-midi, le Groupe de travail 1 a traité le thème des IL et CCI, y compris le MOI, tandis que le Groupe de travail 2 a continué à travailler sur le thème du cadre décennal. Un groupe de contact s'est également réuni pour examiner le thème des produits chimiques. Les négociations se sont poursuivies dans la soirée avec des séances consacrées aux thèmes des transports et des produits chimiques dans le cadre du Groupe de travail 1, et le préambule a été examiné par le Groupe de travail 2. Les délégués ont également pris part à diverses manifestations parallèles, un Centre d'apprentissage, et une Foire aux partenariats.

LE GROUPE DE TRAVAIL 1

L'EXPLOITATION MINIÈRE: La séance du matin a été modérée par la vice-présidente Yvette Abalos Banzon (Philippines) qui a encouragé une rédaction interactive du texte disponible plutôt que la proposition de nouveaux amendements. Le groupe a procédé à sa deuxième lecture du chapitre.

S'agissant de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE), un accord a été conclu sur les expressions "conformément à la législation nationale" et "sous réserve des priorités nationales". La question de la pollution au mercure s'est avérée litigieuse; le G-77/CHINE s'est opposé à la singularisation de la pollution au mercure provenant de l'extraction de l'or, comme étant trop restrictive, avec la possibilité de placer cette question dans le chapitre consacré aux produits chimiques. L'UE, les ETATS-UNIS, l'Australie et la FEDERATION DE RUSSIE ont, toutefois, insisté sur son maintien dans le texte.

Au sujet des impacts sociaux de l'EMAPE, le CANADA a suggéré de commencer le libellé avancé par les ETATS-UNIS citant le travail forcé et l'absence d'opportunités d'éducation par les mots "tels que". Cela a été accepté à titre provisoire.

Au sujet du renforcement des cadres juridique, réglementaire et institutionnel, les ETATS-UNIS, l'UE et le CANADA ont appelé à des paragraphes distincts pour les aspects environnementaux, sociaux et économiques, tandis que le G-77/CHINE a suggéré un texte commun fondé sur le libellé qu'il a proposé précédemment. Les ETATS-UNIS ont placé entre crochets un ajout du G-77/CHINE appelant à la mise en place de stratégies pour la gestion des imputabilités environnementales et pour la garantie de ressources financières adéquates. Le G-77/CHINE a suggéré de supprimer la formulation avancée par l'UE, qui appelle à l'établissement de systèmes de surveillance et de registres nationaux pour la quantité et la qualité de l'eau.

Les délégués ont mis en exergue le libellé portant sur les dispositions financières consacrées à la fermeture des mines, ont approuvé les deux cadres juridiques et réglementaires devant régir la fermeture et le renforcement des mesures d'atténuation des impacts environnementaux durant et après les activités d'extraction. Au sujet des impacts sur la biodiversité, les ETATS-UNIS, la NORVEGE, la NOUVELLE ZELANDE et l'UE ont souligné l'importance de la spécification des ressources

en eau et des sites sacrés, tandis que le G-77/CHINE a fait part de sa crainte que la formulation soit par trop normative. Le président a demandé au G-77/CHINE de rédiger un libellé acceptable.

Les délégués ont décidé de supprimer un paragraphe distinct établissant des "systèmes de surveillance et des registres nationaux pour l'utilisation et la qualité de l'eau", étant entendu que cela est déjà implicite dans d'autres libellés portant sur le renforcement des capacités en matière de surveillance de l'atténuation des impacts environnementaux. Le G-77/CHINE a souligné l'importance, pour ses Etats membres, de ne pas prendre de tâches spécifiques qu'ils ne sont pas en mesure de couvrir financièrement. Les délégués ont également convenu de lignes directrices pour l'amélioration de la santé publique et de la sécurité et pour la minimisation des risques environnementaux.

Le délégué des SYNDICATS DES TRAVAILLEURS a souligné que de nouvelles législations sur le travail des enfants et sur les conditions de travail seraient des signaux positifs pour les travailleurs et leurs familles. Le représentant des ENFANTS et des JEUNES a souligné que le travail des enfants dans les mines est inacceptable.

IL ET CCI, Y COMPRIS LE MOI: Avec le vice-président Silvano Vásquez Vergara (Panama), le Groupe de travail 1 a poursuivi la lecture du projet de texte. Les délégués ont débattu d'options de politiques permettant la convergence des trois piliers du développement durable, mais ne sont pas parvenus à s'entendre sur un texte précis.

Le G-77/CHINE a insisté sur l'insertion de références spécifiques à "la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire à long terme, les effets néfastes des changements climatiques, la désertification et l'érosion de la biodiversité", avec "les pays développés montrant la voie", tel que mentionné dans le PMAJ. Le G-77/CHINE a également insisté sur l'insertion de libellés portant sur la pensée en cycle de vie, sur l'intégration de la gestion des déchets solides et sur le besoin de se concentrer sur les "3R", et a insisté sur le soutien du renforcement des capacités, du financement et du transfert de technologie aux pays en développement. Le CANADA, l'UE, les ETATS-UNIS et le JAPON ont préféré un soutien plus large pour les mêmes sujets, et se sont opposés au libellé portant sur le financement. Le G-77/CHINE a évoqué le problème des décharges illégales dans les pays en développement et a souligné l'importance du renforcement des systèmes de santé publique, avec une énumération précise des effets des produits chimiques et des déchets. L'UE a préféré une référence d'ordre général à la question.

Un libellé appelant à des structures gouvernementales transparentes et à une gestion publique efficace et en conformité avec les cadres nationaux, a été approuvé. Un autre paragraphe a accepté de promouvoir la participation active des personnes vivant dans des situations vulnérables, à l'élaboration de la planification nationale. Le CANADA, les ETATS-UNIS, le JAPON et l'UE se sont opposés à un libellé proposé par le G-77/CHINE sur la réalisation des droits des peuples sous occupation coloniale et étrangère. Un accord a été atteint sur la promotion de l'efficacité du système des Nations Unies dans la mise en œuvre du programme de développement durable, et sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Le G-77/CHINE s'est opposé à l'utilisation du libellé soutenu par les ETATS-UNIS sur les "emplois verts", dans le paragraphe consacré à la promotion du plein emploi productif.

Le délégué de COMMERCE ET INDUSTRIE a parlé du rôle du secteur privé et de l'importance de la primauté du droit, de la bonne gouvernance, de la protection des droits de propriété et des partenariats.

PRODUITS CHIMIQUES: Un groupe de contact sur les produits chimiques s'est réuni dans l'après-midi. Les discussions ont porté sur les points de désaccord dont, notamment: la référence à "économie verte" ou à "économie propre et à utilisation plus efficace des ressources"; l'insertion du fait que la CNUDD, en 2012, plutôt "fournira" que "peut fournir" la possibilité d'examiner les progrès accomplis vers l'objectif 2020 "dans ses thèmes existants"; les voies et moyens de saisir la nécessité, pour les sociétés multinationales, de "maintenir les mêmes normes" dans les pays en développement face à la responsabilité nationale de s'assurer que les lois sont en place et appliquées; et le rattachement des libellés appelant au renforcement de la législation nationale aux libellés qui se réfèrent aux principes de Rio ou qui mentionnent de manière spécifique les principes de précaution et de pollueur-payeur. Les participants se sont accordés sur un libellé introductif appelant à l'intégration et à la rationalisation de la bonne gestion des produits chimiques, en tant qu'élément crucial des stratégies de développement nationales fondées sur les OMD, et au renforcement des législations et réglementations nationales et de leur application.

LE GROUPE DE TRAVAIL 2

GESTION DES DECHETS: Dans la matinée, le Groupe de travail 2, modéré par le vice-président Abdelghani Merabet (Algérie), a poursuivi sa deuxième lecture du chapitre consacré aux options/mesures politiques du texte portant sur la gestion des déchets.

Les délégués se sont accordés sur des libellés portant sur les politiques et stratégies globales et sur la promotion du concept des 3R et la diffusion des enseignements tirés de son application. Les délégués ont examiné un libellé proposé par l'UE et le JAPON portant sur les indicateurs et les objectifs, mais ne sont pas parvenus à s'entendre sur le point de savoir s'il y avait lieu d'inclure des objectifs et à quel(s) niveau ou niveaux les établir, et une proposition des ETATS-UNIS d'inclure le terme "autres moyens".

Le G-77/CHINE a déclaré que le terme "instruments de planification" est trop ambigu, et la BARBADE a proposé "processus de planification" comme alternative. Les délégués ont divergé sur l'opportunité d'ajouter "politiques et stratégies" et sur le point de savoir s'il fallait indiquer le niveau dans lequel la planification devrait se produire.

L'UE a proposé des libellés portant sur: la réduction des transits transfrontières des déchets dangereux et des déchets électroniques; le traitement des questions sociales et de pauvreté liées à la gestion des déchets; et l'identification et la gestion des flux de déchets particuliers prioritaires, tels que les déchets électroniques, les déchets industriels dangereux et des déchets radioactifs.

Les délégués ont accepté un texte proposé par l'UE, portant sur l'amélioration de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la confiance des parties prenantes. Les délégués ont également convenu de promouvoir la diffusion des avantages économiques, environnementaux et sociaux, ainsi que de l'applicabilité locale d'une approche de gestion intégrée des déchets. Toutefois ils ne sont pas parvenus à s'entendre sur un libellé stipulant que des efforts intensifs sont nécessaires pour le renforcement des capacités, le financement et le transfert de technologies, dans le contexte des municipalités des pays en développement.

Les délégués se sont accordés sur l'encouragement de la diffusion et réplique des bonnes pratiques de gestion durable des déchets au sein des collectivités rurales et des collectivités éloignées, et sur l'amélioration de la qualité et de la fiabilité des données relatives aux déchets, pour de meilleurs inventaires, un meilleur suivi et de meilleures études prévisionnelles. Le G-77/CHINE a suggéré de supprimer la proposition des ETATS-UNIS citant les conventions sur les combustibles radioactifs et les déchets radioactifs. Les délégués ont différé leurs décisions sur les paragraphes portant sur la gestion durable des matières et sur l'orientation globale, les directives et les normes devant régir la gestion des déchets.

Au sujet de la réduction des quantités de déchets dans des décharges, divers amendements ont été introduits, mais aucun consensus n'a été atteint. Les délégués ont accepté le libellé portant sur la réduction de la pollution marine découlant des déchets, y compris les déchets plastiques déversés dans les océans.

Les ONG ont souligné l'importance: du passage à une économie produisant zéro déchet; de la protection des eaux contre la pollution découlant notamment des déchets plastiques; et le renforcement des politiques encadrant les déchets alimentaires.

LE CADRE DECENNAL DE PROGRAMMATION: L'après-midi, le Groupe de travail 2, modéré par le vice-président Andrew Golezdziński (Australie), a poursuivi sa deuxième lecture du texte consacré au cadre décennal de programmation. Les délégués ont décidé d'y insérer une première liste indicative des programmes qui ont été identifiés par le processus de Marrakech et qui pourraient être mis en place dès après la CDD 19. Outre cette liste, La SUISSE a proposé l'inscription des programmes à élaborer, dans une annexe.

Au sujet des critères régissant le cadre décennal, les délégués ont accepté un libellé amendé par l'UE et le G-77/CHINE, répondant aux priorités, circonstances et besoins nationaux et régionaux. Ils se sont également accordés sur une proposition de compromis avancée par le vice-président Golezdziński, de fonder le cadre décennal sur des approches tenant compte du cycle de vie, de l'efficacité des ressources, l'utilisation durable des ressources et des méthodologies connexes, y compris les approches fondées sur la science et sur les savoirs traditionnels, sur le cycle de vie et sur les "3R", selon ce qu'il convient." Le consensus n'a pas été atteint autour des propositions portant sur la responsabilité sociale des entreprises, les synergies entre les domaines, la non duplication des efforts fournis dans d'autres instances, et sur la prise en compte des charges environnementales dans le prix des biens et services.

Les délégués se sont accordés sur d'autres critères proposés dont, notamment la nécessité de: se fonder sur une plate-forme de connaissances scientifiques et de politiques solides; se conformer aux obligations internationales; et fixer des objectifs clairs et prendre des mesures de réussite.

Parmi les libellés qui n'ont pas été acceptés, il y a lieu de citer ceux portant sur: le renoncement aux activités qui peuvent créer des obstacles au commerce international, en encourageant l'utilisation d'un assortiment d'instruments efficaces dans chaque programme, et des descriptifs établis selon un modèle standard.

Le vice-président Golezdziński a invité plusieurs délégations à négocier de manière informelle, à l'extérieur de la salle, et de ramener des libellés de compromis sur les questions clés. Il a également invité le G-77/CHINE à présenter son document officieux décrivant la manière dont il perçoit le Fonds d'affectation spéciale qui est en train d'être mis en place, structuré, supervisé et revu.

DANS LES COULOIRS

Alors que les négociations sont passées à la vitesse supérieure dans la dernière semaine de la CDD 19, les discussions sur de nombreuses questions se sont ralenties au point de prendre un rythme d'escargot. Malgré les efforts fournis pour trouver un compromis et l'utilisation des prérogatives du président par le vice-président Merabet, le travail sur le texte concernant la gestion des déchets a ralenti de beaucoup. La plupart des délégués affirment encore qu'il sera accompli dans les deux sessions qui restent, mais admettent qu'à moins qu'un travail considérable ne soit accompli à titre informel entre les parties intéressées, hors de la salle. "la nuit de mardi sera longue", comme l'a dit un délégué. S'agissant du préambule, le travail a avancé rapidement, mais certains points y restent difficiles à résoudre, notamment celui concernant le lien avec le chapitre consacré à l'IL et de la CCI, y compris le MOI. Les délégués travaillant sur ce dernier chapitre ont également déploré l'absence de progrès dans leurs délibérations.

Un changement de la garde a permis la reprise d'un bien meilleur rythme dans la lecture du texte consacré au thème de l'exploitation minière, et les délégués y ont répondu en temps voulu, acceptant de nettoyer le texte et de minimiser les discussions sur les questions mineures. Mais alors que certains se sont félicités de la session productive, d'autres y ont vu des controverses qui menacent, y compris celles concernant l'efficacité énergétique et l'efficacité des ressources dans le secteur minier et la garantie du soutien financier.

Dans l'intervalle, la question du cadre décennal est en train de devenir la question la plus controversée, en raison de sa nouveauté, de la sensibilité politique et des implications pour Rio +20 (en tant que résultat possible de Rio). "C'est difficile à dire, mais une des raisons de la lenteur sur les modes de CPD peut être que les gouvernements feraient des concessions commerciales plutôt dans le processus de Rio +20, qu'ici" a souligné un observateur. "Mais nous n'avons pas le choix" a renchéri un autre, "le cadre décennal doit être décidé ici." Entre-temps, le vice-président Golezdziński a souligné "qu'à ce rythme, nous serons encore là au mois d'août!"

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDD 19

MARDI 10 MAI 2011

Toute la journée de mardi, les Groupes de travail 1 et 2 de la CDD 19 se sont réunis pour poursuivre le traitement des thèmes figurant dans le texte de négociation du président. Le matin, le Groupe de travail 1 a examiné le thème de l'exploitation minière, et le Groupe de travail 2 a poursuivi ses négociations sur celui de la gestion des déchets. L'après-midi, le Groupe de travail 1 s'est penché sur la question de IL et CCI, y compris MOI, tandis que le Groupe de travail 2 a continué à travailler sur celle du cadre décennal de programmation. Les négociations se sont poursuivies dans la soirée avec des séances consacrées aux thèmes des transports et de l'IL et CCI, y compris MOI, traités par le Groupe de travail 1, tandis que les questions du cadre décennal et de la gestion des déchets ont été examinées par le Groupe de travail 2. En fin d'après-midi, les vice-présidents ont présenté dans la plénière de bilan des rapports sur l'état d'avancement des travaux. Les délégués ont également participé à diverses manifestations parallèles, à un Centre d'apprentissage et à une Foire des partenariats.

LE GROUPE DE TRAVAIL 1

L'EXPLOITATION MINIÈRE: Modéré par la vice-présidente Yvette Banzon Abalos (Philippines), le Groupe de travail 1 a continué à négocier le projet de texte du Président sur l'exploitation minière.

Le G-77/CHINE a indiqué qu'il a accepté la suggestion précédente du CANADA pour le libellé introductif des paragraphes sur le renforcement des cadres juridique, réglementaire et institutionnel, qui sera suivi par un libellé sur les aspects environnementaux et sociaux.

L'Australie, appuyée par les ETATS-UNIS, l'UE et la NORVEGE, a proposé un nouveau texte sur l'amélioration des conditions de travail, l'éradication du travail forcé et se référant spécifiquement aux conventions de l'OIT. La représentante du G-77/CHINE a accepté de travailler sur la base du nouveau texte, mais elle s'est opposée à la citation de conventions spécifiques, et a demandé à conserver la référence aux conditions de "vie", ce qui a été accepté après un certain débat.

L'UE a reformulé ses amendements introduits précédemment dans le paragraphe sur l'encouragement de l'enseignement, la formation, la santé et la protection sociale dans les communautés minières, et cela a été accepté. Des paragraphes ont été acceptés sur: la promotion et la protection des droits des communautés autochtones et locales; le respect des droits fonciers des communautés autochtones et locales, conformément aux lois et procédures nationales; et l'encouragement de la conception et mise en œuvre de mécanismes de réparation, pour les communautés, pour les dommages dus à l'exploitation minière, y compris la compensation, le G-77/CHINE refusant le terme "selon ce qu'il convient" ajouté par les ETATS-UNIS.

Au sujet de la participation des parties prenantes, les ETATS-UNIS ont souligné l'intégration des principaux groupes sociaux, des communautés locales et autochtones, des Jeunes et des femmes. Les délégués ont également convenu, entre autres, d'un libellé sur la consultation publique, que le G-77/CHINE a souhaité "promouvoir" au sens large, et l'UE a préféré "assurer", et d'un libellé sur l'amélioration de l'accès à l'information du domaine public.

Au sujet du renforcement des capacités, le G-77/CHINE a plaidé pour son soutien sans réserve par la communauté internationale, tandis que les ETATS-UNIS et l'UE ont demandé qu'il soit respectivement "à des conditions mutuellement convenues" ou "selon ce qu'il convient". Les délégués ont ensuite accepté de soutenir le renforcement des capacités dans les domaines des mécanismes nationaux de gouvernance, des lois et règlements, de l'imputabilité environnementale et de la négociation des contrats, divergeant uniquement sur le point de savoir si le soutien devait être en faveur de tous ou seulement des pays en développement.

Au sujet du texte relatif à l'identification et commercialisation des ressources minérales, les délégués ont débattu de la pertinence de l'introduction et de la modification du libellé portant sur les produits et le commerce international. Le vice-président Abalos a suggéré de déplacer le sujet au paragraphe consacré au MOI, rappelant que le grand débat du PMAJ sur "les conditions de marché favorables" a été mené dans le cadre de MOI. Le CANADA et l'Australie ont plaidé pour la suppression du chapitre, et les ETATS-UNIS ont réitéré les "défis fondamentaux" que leur pose le texte, tandis que le G-77/CHINE a souligné la pertinence du chapitre pour le commerce équitable.

IL ET CCI, Y COMPRIS MOI: L'après-midi, le Groupe de travail, modéré par le vice-président Silvano Vásquez Vergara (Panama), a poursuivi ses discussions sur le thème IL et CCI, y compris MOI.

Un accord a presque été atteint sur le texte portant sur le plein emploi productif et le travail décent, mais le libellé appelant à la lutte contre la pauvreté et à l'équité sociale, proposé par le G-77/CHINE, a été placé entre crochets par les ETATS-UNIS. Le G-77/CHINE a confirmé son opposition au terme "emplois verts" non encore défini. Les ETATS-UNIS se sont référés aux définitions du BIT, mais le G-77/CHINE a déclaré que ces définitions n'étaient pas soutenues de manière unanime.

Il y a eu acceptation générale d'un paragraphe sur "la promotion d'investissements accrus dans les infrastructures d'éducation, ainsi qu'une déclaration stipulant que l'éducation, la sensibilisation et l'information peuvent soutenir le changement de comportement des consommateurs comme moyen de faire évoluer les modes de vie.

Dans le paragraphe sur l'éducation, les ETATS-UNIS, avec le CANADA et l'UE, se sont opposés à un ajout du G-77/CHINE sur l'alerte précoce et la prévention des risques de catastrophe, jugé comme étant "hors contexte", ainsi que, pour des raisons de fond, en particulier sa référence à "catastrophes chimiques et des déchets radioactifs". Le modérateur a suggéré d'en faire un paragraphe distinct. Après discussion, cette notion a été provisoirement placée plus loin dans le projet de texte, dans un paragraphe portant sur le transfert de technologie, le financement et le renforcement des capacités, les ETATS-UNIS disant que cela ne retirera pas ses objections. Un ajout du G-77/CHINE sur l'établissement d'un processus qui se poursuivra au-delà de la Décennie de l'éducation au service du développement durable a également été déplacé vers le même endroit.

Au sujet des ressources humaines et capacités institutionnelles pour le renforcement de la gestion des produits chimiques et des déchets, le CANADA, l'UE et le JAPON ont plaidé pour un texte simple et rendant compte du texte de la CDD 17, et ont précisé que l'ajout d'une liste de groupes de pays en

développement qui en ont besoin, comme proposé par le G-77/CHINE, obscurcit et le sens et le but du texte. Le G-77/CHINE a réitéré qu'il utilisait la formulation issue du résultat de la CDD-11, des résultats, et que les catégories sont tirées du texte des OMD. Le G-77/CHINE a également insisté pour l'insertion d'une référence au transfert de technologie et au financement, et certaines parties ont estimé cela comme étant une dilution supplémentaire de la signification du texte. Les parties ont continué à diverger.

Les délégués ont approuvé le texte promouvant le rôle des partenariats multipartites.

LE GROUPE DE TRAVAIL 2

GESTION DES DECHETS: Mardi matin, le Groupe de travail 2, modéré par le vice-président Abdelghani Merabet (Algérie) a poursuivi sa deuxième lecture du texte sur la gestion des déchets.

Au sujet du renforcement des politiques et stratégies efficaces de gestion des déchets, les délégués se sont accordés sur: la réduction de l'utilisation de substances dangereuses et de la production de déchets dangereux, en quantité et en toxicité, conformément aux objectifs de la SAICM et d'autres accords multilatéraux pertinents; l'encouragement de la ratification de la Convention de Hong Kong pour le recyclage écologiquement rationnel des navires, tout en gardant à l'esprit que cette convention et la Convention de Bâle doivent rester complémentaires et cohérentes; et la fourniture de possibilités de participation significative du public dans l'élaboration et l'application des lois, règlements et politiques de gestion des déchets.

Au sujet de l'application des lois, la plupart des délégués ont apporté leur appui à la référence aux initiatives d'INTERPOL et à un ajout du G-77/CHINE accueillant favorablement les efforts des ONG, mais aucun accord n'a été atteint.

Su sujet des déchets spécifiques, les délégués ont accepté une proposition de l'UE, modifiée par les ETATS-UNIS, le CANADA et le vice-président Merabet, de doubler d'efforts pour collecter, traiter et augmenter le recyclage rationnel des "e-déchets" ou équipements électriques et électroniques en fin de vie" et de coopérer pour résoudre le problème croissant des décharges de déchets électroniques, en particulier dans les pays en développement, notamment par le biais des mécanismes existants.

Comme proposé par le CANADA, les délégués ont décidé de fusionner un paragraphe sur la prévention de la pollution marine et côtière, avec deux autres paragraphes. Les délégués se sont accordés sur des libellés: encourageant l'élaboration de lignes directrices et autres politiques et stratégies pour le traitement des déchets biodégradables, notamment à travers la réduction de leurs quantités dans les décharges et l'amélioration des marchés pour les produits manufacturés ou issus de déchets, résidus et sous-produits agricoles.

Les délégués ont débattu, sans parvenir à un accord, du texte sur l'élaboration ou le renforcement des réglementations, des législations ou des "lois et règlements" nationales, régionales ou locales pour la gestion écologiquement rationnelle des déchets des soins de santé. Les délégués ont examiné le texte proposé par la NORVEGE sur le renforcement des politiques et autres efforts visant à réduire les déchets alimentaires, tandis que le CANADA a demandé son placement entre crochets.

Les AGRICULTEURS ont souligné que les résidus et sous-produits agricoles ne sont pas des déchets. La porte-parole des FEMMES a appelé les gouvernements à rendre le principe pollueur-payeur plus juridiquement contraignant, et à le faire appliquer.

LE CADRE DECENNAL DES PROGRAMMES

RELATIFS AUX MODES DE CPD: Modéré par le vice-président Andrew Golezdzinski (Australie), le Groupe de travail 2 a terminé, dans l'après-midi, sa deuxième lecture du texte sur le Cadre décennal, et a commencé la troisième.

Les délégués ont convenu que le Cadre décennal devrait être revu au bout de cinq ans pour en évaluer les avantages, les défis et la mise en œuvre, et que cela pourrait être fait dans le contexte du processus de la CDD. Ils ont également convenu que la première réunion internationale établit un forum intergouvernemental et multipartite et que le bureau des parties prenantes devrait être organisé au plus tard fin 2012, mais ont désapprouvé une proposition des ETATS-UNIS de le tenir en conjonction avec la réunion de l'ECOSOC en juillet 2012. Les délégués ont décidé de placer ce texte dans le chapitre consacré à l'organisation du Cadre décennal, où la question des dates et lieu sera abordée.

Les délégués ont approuvé un libellé qui, pour atteindre les buts et objectifs fixés dans le chapitre 3 du PMAJ sur les modes de CPD, décide d'établir un Cadre décennal pour les programmes relatifs aux modes de CPD, couvrant la période 2011-2021, conformément à l'Action 21, à la Déclaration de Rio et au PMAJ.

Le vice-président Golezdzinski a soumis des textes de compromis sur la CPD et un paragraphe sur une vision commune. Des crochets sont restés dans ces textes, notamment autour du principe de responsabilités communes mais différenciées.

Au sujet du fonds fiduciaire proposé par le G-77/CHINE, le délégué des ETATS-UNIS a déclaré qu'il est entendu comme étant un mécanisme volontaire, et que les ETATS-UNIS ne sont pas en mesure d'y apporter une contribution significative. L'UE a déclaré qu'elle est ouverte à la proposition avancée par le G-77/CHINE, mais qu'elle a encore besoin de clarifier la manière dont le fonds serait lié au Cadre décennal. La NORVEGE et le CANADA ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas appuyer le fonds proposé.

MONTENEGRO, soutenu par la SERBIE, a demandé l'intégration des pays à économie en transition dans le paragraphe portant sur l'aide financière et le renforcement des capacités.

Après un long débat, les délégués ont convenu de demander au PNUE de servir de secrétariat du Cadre décennal.

PLÉNIÈRE DE BILAN

En fin d'après-midi, une plénière de bilan a été convoquée par le président de la CDD 19, Borbely László (Roumanie).

S'agissant du Groupe de travail 1, la vice-présidente Abalos a présenté un rapport sur les thèmes du transport et de l'exploitation minière. Concernant l'exploitation minière, elle a souligné la nécessité d'accélérer la recherche d'un consensus, précisant que les progrès accomplis sont encourageants, mais que les questions touchant à l'IL et CCI n'ont pas été résolues. Pour ce qui est du thème des transports, elle a parlé de progrès accomplis sur le volet des technologies de transport, mais a indiqué que certaines idées avancées pouvaient être abordées de manière plus logique dans le cadre de l'ICC et MOI, et qu'un libellé sur l'économie verte devait encore être approuvé.

Au sujet des produits chimiques et de l'IL et CCI, y compris MOI, le vice-président Vásquez a signalé l'existence d'un accord sur de nombreuses questions, mais a précisé que des points difficiles ont besoin d'être débattus davantage.

Au sujet de la gestion des déchets et du préambule, le vice-président Merabet a parlé de progrès satisfaisants sur le préambule et a précisé qu'il y avait convergence de vue sur le texte, mais que certaines questions en suspens sont liées aux résultats attendus de l'examen d'autres sous-rubriques. S'agissant de la gestion des déchets, il a déploré que le texte soit passé de 58 à plus de 100 têtes de chapitres durant les négociations, et a signalé l'existence de divergences sur la définition des concepts communs et sur l'emplacement final de certaines questions, en particulier celles liées à MOI.

Le Président Borbely a clos la séance plénière en soulignant qu'avec la coopération, les négociations aboutiront à un résultat fructueux.

DANS LES COULOIRS

La journée de lundi a vu les délégués dans leur premier essai de négociations nocturne, certains débats ayant duré jusqu'à minuit passé. Après des appels pour "café et cigarettes" (apparemment, au mépris de l'interdiction de l'ONU sur le tabagisme), les discussions autour du texte du préambule ont avancé à un rythme encourageant. Dans de nombreux cas, après s'être battus en vain, les négociateurs ont dû se replier pour "trouver refuge" dans les formulations retenues dans les textes du PMAJ et des OMD.

"Sympathique et plein de mesures de souplesse," voila comment un initié a décrit le débat tenu sur la question des produits chimiques. Des progrès ont été réalisés sur deux grandes parties du texte qui ont été finalisées: l'une portant sur les mesures en faveur de la gestion du cycle de vie, et l'autre, sur le renforcement de l'accès à l'information. La discussion sur la question des transports, elle, a avancé lentement.

Dans l'intervalle, plusieurs négociateurs chevronnés et expérimentés, venus des capitales, ont été vus dans les salles de conférence, et cela a suscité des espoirs que le rythme va s'accélérer.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDD 19 MERCREDI 11 MAI 2011

Mercredi, la réunion de haut niveau de la CDD 19 a commencé. Les délégués se sont réunis, le matin, en séance plénière, et l'après-midi, en séance de dialogue multipartites sur les options politiques, les mesures pratiques et la marche à suivre. Les groupes de travail se sont réunis dans l'après-midi pour poursuivre le traitement, dans le cadre du Groupe de travail 1, de la question des produits chimiques, et dans le cadre du Groupe de travail 2, le préambule, et les négociations se sont poursuivies jusque tard dans la soirée. Les délégués ont également pris part à diverses manifestations organisées en marge de la réunion.

LA REUNION DE HAUT NIVEAU

LA SESSION D'OUVERTURE: Ouvrant le débat de haut niveau, le président Laszlo Borbely (Roumanie) a appelé les délégués à "n'épargner aucun effort, esprit constructif ou créativité pour trouver des solutions concrètes" aux thèmes de la CDD 19.

Le Sous-secrétaire général Sha Zukang, au nom du Secrétaire général Ban Ki-Moon, a appelé la CDD 19 à fournir un effort concerté pour conclure les négociations pour lancer, "sans délai", le cadre décennal des programmes, en guise de contribution importante à Rio +20.

Janez Potočnik, commissaire européen chargé de l'environnement, a déclaré que la maîtrise des modes de consommation et de production est une mesure importante pour parvenir à un développement réellement durable, et que par conséquent la conclusion de l'accord de la CDD 19 visant à établir le cadre décennal de programmes sera une étape essentielle sur la route de Rio +20.

Jeffrey Sachs, Institut de la Terre, a déclaré que le monde est confronté à une crise mondiale d'éthique, et trouver la voie du développement durable, demandera une feuille de route technologique, une réduction du gaz carbonique à l'échelle du globe et une coopération régionale, et que les institutions mondiales ne sont pas assez rapides.

Ashok Khosla, Président de l'UICN, a déclaré que Rio +20 a besoin de revoir 40 ans d'engagements non tenus et d'explorer de véritables alternatives aux pratiques actuelles, telles que "les technologies de bleu", l'économie verte, de nouvelles institutions de gouvernance et des modes de consommation et de production durables.

L'Argentine, au nom du G-77/CHINE, a souligné la nécessité: d'améliorations dans le secteur des transports pour l'éradication de la pauvreté; pour les industries multinationales, d'utiliser les mêmes normes environnementales et sanitaires lorsqu'elles s'installent dans des pays en développement; d'inventaires des stocks de déchets dangereux et de technologies de biorestauration; pour les pays industrialisés, de prendre les devants dans la mise en œuvre du cadre décennal; et d'un élargissement de la participation des parties prenantes dans la politique minière. La représentante s'est déclarée préoccupée par les tentatives de suppression des MOI partout dans le texte, rappelant que la CDD-11 a mandaté ces éléments.

La Hongrie, au nom de l'UE, a appelé à un modèle de durabilité impliquant l'ensemble des secteurs de l'économie et offrant des avantages sociaux, et a réitéré le soutien de l'UE pour: la transition vers une économie verte, à travers le cadre décennal; le découplage économie-dégradation de

l'environnement, la Convention de Bâle sur les déchets; le renforcement des mesures de réduction et de réutilisation dans le secteur minier; et le renforcement du système juridique régissant la gestion des produits chimiques.

L'Indonésie, au nom d'ASEAN, a souligné les liens entre la CDD 19 et le résultat de la CNUDD 2012, et a souligné la nécessité de réalisations et de travaux conduisant à la mise en place d'une économie verte, en conformité avec les objectifs et les priorités nationales.

Le Soudan, au nom du GROUPE ARABE, avec l'AOSIS, a souligné l'importance de fournir, aux pays en développement, des ressources financières, le transfert de technologie et le renforcement des capacités, pour la mise en œuvre du cadre décennal. La CHINE s'est engagée à jouer un rôle constructif dans le processus menant à Rio +20, et a souligné que chaque pays doit accomplir le devoir qui lui incombe pour promouvoir le développement durable et renforcer la coopération.

L'ARABIE SAOUDITE a souligné l'importance de la réduction des émissions de déchets et de polluants, et d'une utilisation plus efficace des ressources naturelles, en s'appuyant sur les programmes et domaines prioritaires disponibles, notamment à travers le processus de Marrakech.

L'IRLANDE a déclaré que l'accent mis sur le cadre décennal offre la possibilité de créer une vision commune et une approche fondée sur l'action, dans l'utilisation durable des ressources naturelles.

Le MONTENEGRO a souligné la nécessité d'examiner les besoins de développement des différents pays et régions, en vue de mettre en œuvre, de manière effective, les décisions qui seront adoptées à la CDD 19. La MOLDAVIE a souligné l'importance de la gestion écologiquement rationnelle des transports, des mines, des produits chimiques et des déchets.

ISRAËL a encouragé la mise en place de l'économie verte, l'innovation, la catalyse de la demande écologique et la réévaluation des indicateurs de développement. L'AFRIQUE DU SUD a mis l'accent sur la volonté politique, la réduction de la pauvreté, les moyens de mise en œuvre et la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

Le MEXIQUE a déclaré que la CDD 19 est l'occasion d'élaborer de nouveaux mécanismes d'action, et a présenté un rapport sur la mise en œuvre des programmes nationaux. Le CHILI a mis en relief l'exploitation des ressources de manière responsable et durable, et le délégué du GABON a décrit les efforts de son pays dans divers domaines, notamment dans le domaine de l'exploitation minière durable.

Le KAZAKHSTAN a parlé des questions prioritaires nationales de sécurité, d'utilisation efficace de l'énergie et de développement durable. Le délégué des PHILIPPINES a déclaré que la CDD 19 devrait être le point de départ d'un engagement politique ambitieux, et a encouragé l'instauration d'un environnement international favorable aux pays en développement. Le délégué du JAPON a exprimé ses remerciements pour l'aide internationale après sa récente catastrophe, et a rappelé que son pays a accueilli des conférences sur les produits chimiques, la biodiversité et le mercure.

La SUISSE a indiqué que les programmes relatifs aux produits chimiques, à la gestion des déchets et au cadre décennal devraient être mis en œuvre immédiatement après la CDD 19. L'INDE a souligné le rôle du transport et a appelé les pays industrialisés à prendre les devants, pour ce qui est des modes de consommation et de production durables.

DIALOGUE MULTIPARTITE SUR LES OPTIONS POLITIQUES, LES MESURES PRATIQUES ET LA VOIE A SUIVRE: L'après-midi, le président Borbély a ouvert le dialogue multipartite soulignant la nécessité de discussions ouvertes et franches avec toutes les parties prenantes.

La HONGRIE, au nom de l'UE, a déclaré que la participation des parties prenantes constitue une importante valeur ajoutée de la CDD et a souligné l'importance d'agir en faveur du cadre décennal. Les ETATS-UNIS ont déclaré que les principaux groupes sociaux devraient avoir été autorisés à parler davantage durant les séances de négociation de la CDD 19, et ont demandé à entendre la FAO au sujet de son suivi des conclusions de la CDD 17 sur l'agriculture durable. La CCNUCC a souligné la nécessité d'appliquer pleinement les accords de Cancun, et l'importance des modes de consommation et de production durables pour le changement climatique. Le BUREAU DES AFFAIRES SPATIALES DES NATIONS UNIES a mentionné son rapport sur le rôle de la technologie spatiale dans les transports et les modes de consommation et de production durables.

La porte-parole des FEMMES a appelé à l'implication des Femmes et des Jeunes à tous les niveaux de la planification et de la mise en œuvre des thèmes de la CDD 19. Le représentant des ENFANTS et des JEUNES a appelé à un cadre décennal qui fournit une vision décisive facile à traduire en action, avec des objectifs clairs et des indicateurs permettant d'évaluer les progrès accomplis. La représentante des PEUPLES AUTOCHTONES a souligné le besoin d'une gouvernance plus démocratique dans la sphère du développement durable, y compris un temps de parole plus important pour les principaux groupes à la CDD. Elle a appelé à des seuils et objectifs clairs dans le domaine de la production minière et la mise en place de zones "interdites", telles que les terres sacrées. Les ONG ont proposé de travailler avec les organismes des Nations Unies et les gouvernements pour mettre en œuvre à grande échelle, au moins, 1000 projets à travers le monde liés aux thèmes de la CDD 19.

Le délégué des COLLECTIVITES LOCALES a souligné le rôle des municipalités dans la mise en œuvre des thèmes de la CDD 19, tels que la gestion des déchets, et dans le pouvoir d'achat des villes dans la mise en œuvre des programmes d'approvisionnement écologiques. Le délégué des SYNDICATS a fait part de sa crainte que le texte de la CDD 19 relatif à l'exploitation minière ne met pas suffisamment l'accent sur la ratification de normes de l'OIT régissant le travail dans les mines.

Le PNUD a souligné l'importance des grandes politiques multisectorielles, de l'économie verte et des liens avec Rio +20, et l'ONUDI a exprimé son engagement à mettre en œuvre les programmes inscrits dans le cadre décennal. Le PNUE a appelé à l'approbation des programmes inscrits dans le cadre décennal et fait part de son étroite implication dans les modes de consommation et de production durables et autres thèmes de la CDD 19.

L'AFRIQUE DU SUD a déploré le faible taux d'exécution du PMAJ, en particulier dans le domaine de l'éradication de la pauvreté des groupes vulnérables, et a exhorté les institutions de l'ONU à traiter ces questions de manière plus active, notamment en ce qui concerne les femmes. Le délégué du COMMERCE ET INDUSTRIE a souligné son syndicat dans la diffusion des nouvelles technologies, et s'est référé à la bonne gouvernance, à la primauté du droit, à la protection des droits de propriété intellectuelle et à la lutte contre la corruption. La COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE a parlé de l'importance de la recherche dans l'exécution des décisions de la CDD, et les AGRICULTEURS ont mis en relief la souveraineté alimentaire, la sécurité alimentaire et l'infrastructure agricole.

LE GROUPE DE TRAVAIL 1

LES PRODUITS CHIMIQUES: Le Groupe de travail 1, modéré par le vice-président Silvano Vásquez Vergara (Panama), s'est réuni de nouveau sur les produits chimiques après deux groupes de contact non officiels sur ce thème, tenus mardi soir et mercredi matin sous la présidence de Lee Eeles (Australie). Eeles a signalé que les MOI chimiques restaient une question en suspens. Le débat sur les MOI a été axé sur la question de savoir si les MOI chimiques devaient être placés dans un texte consacré aux MOI, comme souhaité par les pays industrialisés, ou s'ils devaient être maintenus dans le texte consacré aux produits chimiques. Le G-77/CHINE a insisté pour que les MOI des produits chimiques soient négociés dans le cadre du "paquet" des produits chimiques, étant donné que de nombreuses questions touchant aux MOI chimiques avaient été retirées du paragraphe, étant entendu que le chapitre consacré aux MOI chimiques y resterait. La représentante a également rappelé le libellé figurant dans l'Action 21 qui stipule que: "Les MOI devraient être examinés à chaque cycle et pour chaque question pertinente". L'UE, avec le CANADA, a répondu préférer ne pas négocier

sous "conditions", comme l'implique la décision qui énonce qu'aucun texte ne serait déplacé. L'absence de consensus sur l'approche à adopter à l'égard des MOI a abouti à une impasse dans les négociations. Le vice-président Vásquez a décidé de consulter le Bureau sur cette question et de présenter un rapport dans la soirée.

Les délégués ont entamé la négociation du texte consacré aux MOI, à titre informel, pour y travailler sur les aspects les moins controversés et ceux non liés au déplacement. Au sujet du renforcement des MOI pour la gestion rationnelle des produits chimiques, les délégués ont convenu d'insérer dans le paragraphe introductif, une référence aux principes de Rio et aux objectifs du SMDD concernant la gestion des produits chimiques.

Au sujet de l'aide, le G-77/CHINE a proposé que le financement soit "adéquat, prévisible, accessible, durable, nouveau et supplémentaire". Le délégué des ETATS-UNIS a demandé de placer cette formulation entre crochets. En réponse, le CANADA a inséré que l'aide soit fournie "durant la période intérimaire" pour permettre le renforcement des capacités, mais aussi pour amener les pays en développement et les pays à économie en transition à prendre en la responsabilité à long terme.

LE GROUPE DE TRAVAIL 2

LE PRÉAMBULE: Modérées par le vice-président Abdelghani Merabet (Algérie), les discussions du Groupe de travail 2 se sont poursuivies sur le préambule du texte de négociation du président.

Les délégués ont accepté les paragraphes: stipulant que la mise en œuvre des mesures et actions recommandées à la CDD 19 doit être conforme aux obligations internationales, y compris, le cas échéant, aux règles de l'OMC; reconnaissant l'urgence et réaffirmant son engagement à parvenir à une conclusion fructueuse et opportune du cycle de Doha des négociations de l'OMC, avec un résultat ambitieux, équilibré et axé sur le développement; soulignant le besoin urgent d'accroître les efforts à tous les niveaux, d'une manière économiquement, socialement et écologiquement durable, pour répondre à toutes les questions thématiques du cycle et améliorer la mise en œuvre des décisions touchant aux politiques à mettre en place.

Les délégués se sont également accordés sur les textes: reconnaissant que le transport et la mobilité durables sont importants pour le développement durable; exprimant la préoccupation que les pays en développement, en particulier, sont confrontés à des défis dans le domaine de la gestion écologiquement rationnelle des déchets, y compris le manque de ressources et d'accès aux technologies appropriées; reconnaissant que la gestion écologiquement rationnelle des déchets est importante pour la santé humaine; et s'inquiétant du fait que de nombreux pays en développement ne disposent pas des ressources et capacités nécessaires pour passer à des modèles de consommation et de production durables.

DANS LES COULOIRS

Après les négociations qui ont duré jusqu'à minuit, mardi, les discussions sur le chapitre des produits chimiques du projet de texte du président se sont échauffées mercredi matin, lors de négociations informelles, aboutissant à une confrontation entre d'un côté, les Etats-Unis, la suisse, l'UE et le Japon, qui ont placé entre crochets le paragraphe entier consacré aux MOI chimiques et demandé son placement ailleurs dans le texte, et de l'autre côté, le G77/Chine qui a refusé de le décomposer. Les MOI semblent être un problème pour les autres thèmes également. Un observateur s'est dit perplexé que chaque thème semble "agir à sa guise" par rapport aux MOI, tandis qu'un autre a répliqué: "l'emplacement ne changera pas le sens des MOI."

Pendant ce temps, le dialogue multipartites, tant vanté, a pris fin abruptement, au bout d'une heure de temps; malgré une insistance douce des président, il y avait plus d'orateurs. Il semble que la signature du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques, de la Convention sur la diversité biologique, qui s'est tenue en même temps, a occupé un certain nombre de ministres qui ont brillé par leur absence durant la séance de dialogue. L'autre raison invoquée par un délégué, est que les participants étaient en train d'économiser leur énergie pour les débats des tables rondes, jeudi, ces dernières promettant d'être plus ciblées et plus productives que les interventions de deux minutes qu'on a vu se dérouler, dans une grande salle, sur des sujets très disparates.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDD 19 JEUDI 12 MAI 2011

Jeudi, la réunion de haut niveau de la CDD 19 s'est poursuivie avec quatre tables rondes ministérielles. Le matin, des tables rondes ont eu lieu sur l'élaboration des programmes et d'un cadre pour l'accélération du passage à des modes durables de consommation et de production, et l'amélioration de l'accès à des transports urbains et ruraux durables. L'après-midi, des tables rondes se sont tenues sur la progression vers zéro déchet et la gestion rationnelle des produits chimiques, et sur la création d'un environnement propice à l'exploitation minière durable. Toute la journée et dans la soirée, les négociations se sont déroulées dans les groupes de travail et dans des groupes de contact sur la gestion des déchets, l'exploitation minière, les produits chimiques, le cadre décennal pour les programmes, le préambule et l'IL et CCI, MOI compris, pour la résolution des questions en suspens dans le texte.

TABLES RONDES MINISTERIELLES

ELABORATION DES PROGRAMMES ET D'UN CADRE POUR L'ACCELERATION DU PASSAGE A DES MODES DURABLES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION: Dans la matinée, les délégués ont participé à une Table ronde ministérielle sur les modes durables de consommation et de production, co-présidée par Paul Magnette, Ministre du Climat et de l'énergie, Belgique, et Marguerite Songco, Directrice générale adjointe, Autorité Nationale chargée de l'économie et du développement, Philippines.

Mohan Munasinghe, président, Institut Munasinghe pour le développement, Sri Lanka, a parlé de l'idée d'établir des "Objectifs du Millénaire pour la consommation" comme moyen d'inciter les changements culturels nécessaires à garantir la réalisation de modes durables de consommation et de production et du développement durable.

Achim Steiner, Directeur exécutif du PNUE, a souligné qu'il est important que la CDD 19 donne un message clair sur le cadre décennal pour les programmes, pour faire avancer l'agenda du développement durable et la confiance en Rio +20.

Paul Anastas, Administrateur adjoint, Agence de la protection de l'environnement, Etats-Unis, a souligné le rôle important de la science et de la technologie, tels que la chimie verte, dans la catalyse des changements nécessaires à la réalisation de modes durables de consommation et de production, et le rôle des différents acteurs dans la garantie de leur instauration à l'échelle requise.

Au cours des discussions, les ministres et hauts fonctionnaires ont exprimé leur soutien en faveur du cadre décennal pour les programmes, précisant qu'il s'agit là d'une étape importante vers Rio +20 et vers la réalisation de modes durables de consommation et de production. Ils ont soutenu l'idée que le PNUE y serve de secrétariat, et l'insertion, dans le document, d'une première liste de programmes fondés sur ceux qui ont été élaborés durant le processus de Marrakech. Ils ont souligné la nécessité: de structures institutionnelles efficaces pour sa mise en œuvre, de la mobilisation de ressources financières et techniques; d'une économie verte; d'une dissociation de la croissance économique et de la dégradation de l'environnement; d'une coopération plus étroite entre tous les acteurs concernés; et de la transparence et de l'intégration de modes durables de consommation et de production dans la planification et la communication des données.

L'ALGÉRIE a suggéré d'établir des centres régionaux pour la diffusion des informations et connaissances. L'ALLEMAGNE a appelé à l'adoption de la Feuille de route des Nations unies pour une économie verte, qui devrait comprendre des dates repères et un système de suivi à Rio +20.

CESAP-ONU a souligné que le passage vers des modes durables de consommation et de production, ou à une économie verte n'est pas une condition préalable, mais une nécessité pour la sécurité énergétique et alimentaire des pays en développement. L'ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME a souligné le rôle du tourisme dans les modes durables de consommation et de production. Le représentant des ENFANTS et des JEUNES a déclaré que le cadre décennal pour les programmes devrait être en mesure de traduire les paroles en actions et qu'un cadre sans programmes est une coquille vide. Les ONG ont appelé au traitement des parties prenantes comme des partenaires égaux, dans la transition vers des modes durables de consommation et de production.

AMELIORER L'ACCES A DES TRANSPORTS

URBAINS ET RURAUX DURABLES: Cette table ronde a été coprésidée par Phil Hogan, ministre de l'Environnement, Collectivités locales, Irlande, et Blaise Louembet, ministre de l'Habitat, de la planification, de l'écologie et du développement durable, Gabon.

Joan Clos, Directrice exécutive d'ONU-HABITAT, a parlé de l'importance d'appréhender la problématique des transports en ayant à l'esprit la nécessité d'une mobilité réduite, et que le trafic est le résultat d'une mauvaise planification du transport urbain de masse.

Allison Davis, AICP Senior Transport Planner, Arup, Etats-Unis, a déclaré que la congestion réduit la qualité de vie municipale et la compétitivité économique. Elle a souligné qu'il est important d'obtenir des propriétaires de voitures de retourner aux modes de transport publics, de réaffecter l'espace des rues aux transports en commun et d'élaborer des visions multimodales.

Au cours du débat, les ministres, les hauts fonctionnaires et les grands groupes sociaux ont axé leurs interventions sur: la planification urbaine durable pour la réduction des émissions de CO², la pollution sonore et la fragmentation des habitats; le rôle des transports dans la reconstruction et la consolidation de la paix; l'évitement de la consommation d'énergie; la sécurité, l'échange d'information et le partage des technologies; et le besoin d'initiatives pour la mise en place d'indicateurs de rendement. De nombreux intervenants ont souligné la nécessité d'améliorer les infrastructures de transport public et d'accroître les investissements dans ce secteur à travers les politiques gouvernementales et les partenariats, et ont indiqué que des modes de transport accessibles, abordables et durables permettront dans une large mesure de réduire la pauvreté et de faciliter l'accès à l'emploi.

D'autres, notamment, les AGRICULTEURS, les FEMMES, les ONG et les ENFANTS ET DES JEUNES, ont souligné l'importance de la mobilité et du transport dans les zones rurales, avec une référence particulière à la situation des femmes, aux modes de transport non motorisés et la nécessité de larges consultations avec les citoyens sur la planification des transports. Le délégué des SYNDICATS DES TRAVAILLEURS a présenté des observations sur les conditions de travail des employés des transports, notamment, dans le secteur informel. Le PNUE et la CEE-ONU ont présenté des rapports sur leurs initiatives en cours dans le domaine des transports et ont mis en exergue la formulation de bonnes politiques.

PASSER A ZERO DECHET ET A LA GESTION

RATIONNELLE DES PRODUITS CHIMIQUES: Cherif Rahmani, ministère de l'Environnement, Algérie, et Nikola

Ružinski, Secrétaire d'Etat à l'Environnement, Croatie, ont co-présidé la Table ronde sur le passage à zéro déchet et à la gestion rationnelle des produits chimiques.

Jim Willis, directeur des secrétariats des Convention de Bâle et de Stockholm et de la partie incombant au PNUE, du Secrétariat de la Convention de Rotterdam, a souligné l'importance des avantages et des coûts de la gestion des produits chimiques. Craig Boljkovac, Ancien Président du Programme inter-organisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC), a parlé de l'intégration de la gestion des produits chimiques et de l'utilité de la SAICM. Prasad Modak, président exécutif, Centre de gestion environnementale, Inde, a parlé de la "perte de l'occasion" de convertir les flux de déchets en ressources.

Les ministres et hauts fonctionnaires ont exprimé leur soutien à l'amélioration des synergies entre les Conventions de Bâle, de Stockholm et de Rotterdam et du renforcement de leurs centres régionaux, des soutien financier, assistance technique et renforcement des capacités; à la SAICM, en particulier, au Programme de démarrage rapide; à un instrument mondial juridiquement contraignant sur le mercure; à la complémentation des efforts internationaux aux niveaux régional et national; au passage à zéro déchet; à un plus grand engagement avec la société civile; et au renforcement des partenariats internationaux dans le domaine de la gestion des déchets, pour la diffusion des bonnes pratiques.

LE NIGERIA a encouragé la fourniture de davantage d'assistance technique pour aider les pays en développement à nettoyer les sites contaminés. La COLOMBIE a appelé à la mise en œuvre de l'Amendement d'interdiction de la Convention de Bâle. L'INDE a déclaré que les interdictions ne devraient intervenir qu'en dernier recours, car elles conduisent souvent à la contrebande.

Le représentant des SCIENCE ET TECHNOLOGIE a appelé à intensifier la recherche en chimie verte.

CREATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT DURABLE DES MINES: Cette Table ronde a été modérée par Zoltan Illes, ministre d'Etat aux Affaires de l'environnement, Hongrie, et Luis Alberto Ferrate Felice, ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, Guatemala.

La conférencière Ann Maest, Stratus Consulting, Etats-Unis, a centré son exposé sur les aspects technologiques de l'exploitation minière en roche dure, y compris les déchets accrus et de l'utilisation de l'énergie et de l'eau. Ben Peachy, Conseil international des mines et métaux, Royaume-Uni, a parlé de l'amélioration de la performance des sociétés minières.

Les intervenants ont souligné, entre autres, la nécessité de promouvoir: l'efficacité des ressources et l'éradication de la pauvreté; la coopération entre les gouvernements, les entreprises et les collectivités aux fins de maximiser les avantages de l'exploitation minière; l'utilisation intégrée des ressources minérales; et l'efficacité des organismes de réglementation et la responsabilité sociale des entreprises.

Le PNUE a souligné l'importance des plates-formes multipartites aux niveaux régional et mondial pour la promotion de la durabilité dans le secteur minier.

Le porte-parole des PEUPLES AUTOCHTONES a déclaré que l'exploitation minière est une industrie fondamentalement non durable et la représentante des FEMMES a indiqué que l'histoire de l'exploitation minière est une histoire de la violence. Le délégué des SYNDICATS DES TRAVAILLEURS a parlé des dangers du travail dans les mines et le représentant des ENFANTS et des JEUNES a appelé à l'éradication du travail des enfants dans les mines. Le porte-parole des SCIENCE et TECHNOLOGIE a parlé de l'importance de la recherche scientifique.

LE GROUPE DE TRAVAIL 1

MOI: Le G-77/CHINE a suggéré l'insertion, dans le paragraphe consacré aux résultats des grandes conférences internationales, d'une référence au paragraphe 81 du PMEJ (concernant MOI), mais les ETATS-UNIS, le CANADA et l'UE s'y sont opposés. Le débat s'est poursuivi entre le G-77/CHINE et l'UE, les ETATS-UNIS, le JAPON et le CANADA sur, entre autres: la référence, dans le préambule, à "l'innovation en tant qu'élément d'habilitation" de la mise en œuvre; le libellé reconnaissant "le rôle du secteur privé" dans le développement "durable" ou "industriel durable"; le financement, et le point de savoir s'il devait aider les pays en développement à faire face à la fois à la crise mondiale et à la concrétisation des décisions de la CDD; et sur l'aide au développement. Les délégués ont décidé de supprimer les libellés appelant à la responsabilité sociale des entreprises et encourageant la communauté des donateurs à aider les pays en développement à atteindre des modes durables de consommation et de production, les deux thèmes étant encore en suspens dans les négociations. A l'issue des négociations officielles menées dans la soirée, de nombreux paragraphes sont restés entre crochets, leur emplacement étant encore incertain et certaines questions y afférentes n'ayant pas encore été examinées. Les délégués ont parlé du besoin d'une nouvelle séance, dans la matinée, pour en terminer la rédaction.

L'EXPLOITATION MINIERE: Durant cette dernière réunion officielle du groupe, la discussion a porté sur les premiers paragraphes du chapitre. Le G-77/CHINE a demandé le retrait du mot "accès" qui se réfère aux matières premières comme étant essentielles à la vie moderne, et a suggéré de mentionner la "disponibilité" des minéraux et métaux. Après discussion, cette dernière formulation a été acceptée. Le G-77/CHINE a également ajouté une référence aux principes de Rio relatifs au développement durable, et a proposé une référence à la distribution équitable des avantages découlant de l'exploitation minière, mais s'est opposé à la mention des entreprises en tant que bénéficiaires des avantages. Les négociations se sont poursuivies jusque tard dans la nuit.

LE GROUPE DE TRAVAIL 2

Le Cadre décennal pour les programmes: Le matin, le Groupe de travail 2 a poursuivi ses discussions sur le cadre décennal pour les programmes, examinant le texte de compromis proposé par deux groupes de contact. Il a accepté les libellés concernant, entre autres, l'évitement des distorsions commerciales et la pose de nouvelles contraintes au financement international du développement et à l'APD, et la poursuite de modes durables de consommation et de production, d'une manière qui appuie le développement de nouvelles opportunités de marché pour, en particulier, les produits et les technologies des pays en développement.

Le Groupe de travail 2 a repris les négociations sur le cadre décennal pour les programmes dans la soirée. Les délégués ont approuvé les paragraphes sur les fonctions du cadre décennal pour les programmes, relatives: à la promotion de la valeur ajoutée de l'approche des modes durables de consommation et de production; à l'opportunité offerte à tous les acteurs concernés de partager l'information; à la promotion d'une coopération et d'un réseautage accrus; au soutien de l'intégration des modes durables de consommation et de production dans le processus décisionnel; à la sensibilisation et mobilisation de la société civile; à la facilitation de l'accès à l'assistance technique, à la formation, au financement, au transfert des technologies et au renforcement des capacités; à l'utilisation de la base des données et connaissances scientifiques et politiques; à la promotion de l'engagement du secteur privé; à la promotion de l'innovation et des nouvelles idées; et à la prise en considération des coûts et avantages liés à la mise en œuvre des modes durables de consommation et de production. Les négociations se sont poursuivies jusque tard dans la soirée.

LE PREAMBULE: A l'heure du déjeuner, le Groupe de travail 2 a tenu sa dernière session de négociations sur le préambule. Les délégués y ont approuvé des libellés portant, entre autres, sur l'Afrique, la 26e session du Conseil d'administration du PNUE, le Plan stratégique relatif à la Biodiversité au titre de la période 2011-2020, et les synergies entre les Conventions de Bâle, de Stockholm et de Rotterdam.

DANS LES COULOIRS

Les négociations à la CDD 19 arrivant à ce que les négociateurs ont qualifié de "moment crucial", les délégués sont passés, entre les négociations, aux "paquets" des Tables rondes ministérielles, en particulier sur les modes durables de consommation et de production, pour hacher les questions en suspens et, notamment l'impasse sur MOI. Les pourparlers ont avancé très lentement, provoquant des crises de frustration chez certains négociateurs. "C'est plus de l'ego-gestion, que de l'éco-gestion!", s'est exclamé un délégué exténué. Avec l'approche de la nuit, le conflit des volontés s'est poursuivi, les deux bords de la fracture idéologique, espérant, chacun, avoir l'autre à l'usure. "Si seulement nous avions un jour de plus", a soupiré un délégué. Comme à l'habitude, beaucoup nourrissaient l'espoir de voir, vendredi soir, le président produire un miracle, c'est à dire, un texte de compromis, à accepter "tel quel".

Dans l'intervalle, beaucoup ont souligné que l'intensité de cette réunion de la CDD était soutenue par la présence singulière des technologies Internet, dans les salles de négociation. "Cela n'aurait pas été possible sans la salle électronique, elle nous permet de proposer des textes sans même prendre la parole, et d'obtenir des versions mises à jour du projet de texte quasiment en temps réel", s'est enthousiasmé un délégué doué en informatique. Un autre a fait observer la rapidité de réponse des négociateurs en mesure de consulter leurs capitales et leurs délégations sur leur Blackberry. "C'est bien, vous pouvez introduire des textes et voir très vite en retour si quelque chose va marcher." L'inconvénient de cela, selon d'autres, est que le texte déborde d'amendements, ce qui obscurcit parfois des points très importants.

COMPTE RENDU FINAL DU ENB: Le numéro du Earth Negotiations Bulletin consacré aux synthèse finale et analyse de la CDD 19 sera disponible en ligne dès le lundi 16 mai 2011 à l'adresse: <http://www.iisd.ca/csd/csd19/>

RESUME DE LA DIX-NEUVIEME SESSION DE LA COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE: 2-14 MAI 2011

La 19^e session de la Commission des Nations Unies pour le développement durable (CDD 19) s'est réunie du 2 au 14 mai 2011, au Siège de l'ONU à New York. Les délégués s'y sont concentrés sur le module thématique portant sur le transport, les produits chimiques, la gestion des déchets, l'exploitation minière et le cadre décennal pour les programmes (cadre décennal) des modes de consommation et de production durables (CPD).

La CDD se réunit annuellement dans le cadre de «Cycles d'application» biennaux. Chaque cycle se concentre sur un module thématique ainsi que sur des thèmes intersectoriels, et se compose d'une année d'examen et d'une année de politiques. Cette approche a été adoptée à la CDD-11 en 2003, qui a défini un programme de travail pluriannuel (2004-2017). La CDD 19 a négocié des recommandations stratégiques fondées sur l'examen effectué sur ces thèmes par la CDD 18 et sur un projet de texte de négociation du président élaboré durant une Réunion préparatoire intergouvernementale qui s'est réunie du 28 février au 4 mars 2011.

Les négociations sur un résultat agréé se sont poursuivies jusqu'à vendredi et même jusqu'aux premières heures de samedi matin. Un texte du Président a été proposé pour adoption en guise de paquet indivisible, mais aucun consensus n'a pu être atteint. Après avoir échoué dans leur tentative de s'entendre sur la tenue d'une session de reprise au mois de juin prochain, la CDD 19 a été ajournée en manquant d'adopter un document final contenant des recommandations de politique concernant son module thématique.

Outre la négociation d'options politiques, les délégués à la CDD 19 ont prit part à un Dialogue multipartite avec les grands groupes sociaux et à une Réunion de haut niveau comportant des tables rondes ministérielles, se concentrant sur: l'élaboration de programmes et d'un cadre pour l'accélération du passage vers les modes de CPD; l'amélioration de l'accès à des modes durables de transport urbain et rural; le passage à zéro déchets et à la gestion rationnelle des produits chimiques; et la création d'un environnement propice à des modes durables d'exploitation minière. Vendredi matin, s'est tenu un Dialogue

ministériel consacré à la progression vers le développement durable, les attentes de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CDD ou Rio+20). Une Foire aux Partenariats, un Centre de formation et des manifestations parallèles ont également eu lieu tout au long de cette session de deux semaines.

BREF HISTORIQUE DE LA CDD

La Commission du développement durable a émergé d'Action 21, le programme d'action pour le développement durable, adopté en juin 1992, par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), connu également sous l'appellation de «Sommet de la Terre de Rio.» Action 21 a appelé à la création de la CDD pour assurer un suivi efficace de la CNUED, améliorer la coopération internationale, et examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21 aux niveaux local, national, régional et international. En 1992, la 47^e session de l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la résolution 47/191 qui établissait les mandat et attributions et la composition de la CDD, l'organisation des

DANS CE NUMÉRO

Bref Historique de la CDD	1
Compte Rendu de la CDD 19	3
Le Module Thématique	3
Le Dialogue Multipartites	11
La Réunion de Haut Niveau	11
La Plénière de Clôture	14
Compte Rendu de la CDD 20	16
Brève analyse de la CDD 19	16
Réunions à venir	19
Glossaire	20

travaux, les relations avec les institutions des Nations Unies, les dispositions encadrant le Secrétariat et les lignes directrices régissant la participation des grands groupes sociaux. La CDD est une commission technique du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), et ses décisions sont transmises à l'ECOSOC. La CDD compte 53 Etats membres, bien que tous les Etats membres de l'ONU soient invités à prendre part à ses sessions. La Division du développement durable (DDD) au sein du Département des affaires économiques et sociales (DAES) sert de secrétariat de la CDD.

La CDD a tenu sa première session de fond en juin 1993 et, depuis lors, s'est réunie chaque année au Siège de l'ONU à New York. Au cours de ses cinq premières années, la CDD a procédé, de manière systématique, à l'examen de la mise en œuvre de tous les chapitres d'Action 21. En juin 1997, soit cinq ans après la CNUED, la 19^e session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (SS-19 de l'AGNU), connue également sous l'appellation de «Rio +5,» s'est tenue pour examiner la mise en application d'Action 21. Les négociations produisent un programme pour la continuation de la mise en œuvre d'Action 21. Parmi les décisions adoptées lors de la SS-19 de l'AGNU, il y a lieu de citer le programme de travail quinquennal de la CDD, organisé autour des questions thématiques sectorielles, intersectorielles et économiques. Les thèmes économiques, sectoriels et intersectoriels examinés, tels que déterminés à la SS de l'AGNU, sont les suivants: l'industrie, les approches stratégiques pour la gestion de l'eau douce et le transfert de technologie, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la science et la conscientisation (CDD-6), le tourisme, les océans et les mers et les modes de consommation et de production (CDD-7), l'agriculture durable et la gestion des terres, la planification et la gestion intégrée des ressources en terres et les ressources financières, le commerce et l'investissement et la croissance économique (CDD-8) et l'énergie et les transports, l'atmosphère et l'énergie et l'information au service des processus décisionnels et la participation et la coopération internationale pour un environnement favorable (CDD-9).

Le Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) s'est réuni du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg, en Afrique du Sud, et a adopté deux principaux documents: le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMCEJ) et la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable. Le PMCEJ est conçu comme un cadre d'action pour la mise en œuvre des engagements initialement convenus à la CNUED et a englobé des chapitres consacrés : à l'éradication de la pauvreté, aux modes de consommation et de production, à la base de ressources naturelles, à la santé, aux PEID; à l'Afrique; à d'autres initiatives régionales; aux moyens d'exécution et au cadre institutionnel. La Déclaration de Johannesburg décrit le chemin parcouru depuis la CNUED jusqu'au Sommet mondial, met en exergue les défis actuels, exprime un engagement en faveur du développement durable, souligne l'importance du multilatéralisme et met en relief la nécessité de la mise en œuvre.

Le SMDD a invité la CDD à se réunir dans sept «cycles biennaux d'application», et un programme de travail pluriannuel couvrant la période 2004-2017 a été adopté à la CDD-11 en

2003. Le cycle des CDD 12 et 13 a adopté des recommandations de traiter les thèmes de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains. Le cycle des CDD 14 et 15 a procédé à l'examen des thèmes de l'énergie, du développement industriel, de la pollution atmosphérique/atmosphère et changements climatiques, mais n'est pas parvenu à un accord sur des recommandations d'action. Le cycle des CDD 16 et 17 a adopté des recommandations sur les questions de la sécheresse, de la désertification, de l'agriculture, des terres, du développement rural et de l'Afrique. La CDD 18 s'est réunie en mai 2010. Les délégués y ont entamé un cycle biennal consacré à un module thématique comprenant le transport, les produits chimiques, la gestion des déchets, l'exploitation minière et les modes durables de consommation et de production (CPD). À l'issue de la CDD 18, les délégués ont exprimé leur satisfaction quant aux discussions conduites sur tous les ensembles thématiques et, en particulier, pour ce qui est des thèmes de l'exploitation minière, du transport et des CPD, qui ne relèvent d'aucun autre organisme international de coordination des politiques. Une suggestion de procéder à l'examen des voies et moyens d'améliorer la mise en œuvre des décisions de la CDD a également été accueillie avec intérêt, de nombreux participants ayant, en privé, remis en question l'utilité d'une longue année «d'examen» de la CDD.

La CDD 18 s'est réunie en mai 2010. Les délégués y ont entamé un cycle de deux ans portant sur le module thématique consacré au transport, aux produits chimiques, à la gestion des déchets, à l'exploitation minière et aux modes de consommation et de production durables (CPD). À l'issue de la CDD 18, les délégués se sont dits satisfaits des discussions menées sur tous les thèmes du module thématique et, en particulier, celui de l'exploitation minière, du transport et des modes de CPD, qui ne relèvent d'aucun autre organe international chargé de la coordination des politiques. Une suggestion d'évaluer les voies et moyens d'améliorer la mise en application des décisions de la CDD a également été accueillie avec intérêt, de nombreux participants ayant, en privé, remis en question l'utilité d'une longue année «d'examen» de la CDD.

La Réunion préparatoire intergouvernementale (RPI) de la CDD 19, qui a eu lieu au Siège de l'ONU à New York du 28 février au 4 mars 2011, a fourni un forum pour la discussion des options de politiques et mesures possibles permettant la mise en œuvre des mesures et politiques applicables aux questions thématiques examinées durant «le cycle biennal de mise en œuvre» des CDD 18 et 19 (2010-2011). Pour faciliter cela, la RPI a examiné chacun des domaines thématiques et les délégués ont présenté les options de politiques et mesures possibles pour adoption à la CDD 19. Les délégués ont également examiné les interconnexions, les thèmes transversaux et les moyens d'exécution, ainsi que la question des petits Etats insulaires en développement (PEID). Enfin, il y a eu deux dialogues multipartites consacrés à obtenir l'avis des différents groupes sur les questions thématiques, ainsi que sur les attentes pour la CDD 19 dans le contexte de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable. Les délibérations de la RPI ont abouti à la négociation d'un projet de texte du Président, jugé par la plupart des délégués comme pouvant constituer un bon point de départ pour les négociations à la CDD 19.

COMPTE RENDU DE LA CDD 19

Ouvrant la session, le président de la CDD 19 et ministre de l'environnement et des Forêts de la Roumanie, László Borbély, a souligné la nécessité de placer l'accent sur l'identification des mesures et politiques, sur les engagements et sur les moyens d'exécution, et a appelé au renforcement des liens entre les éléments du module thématique des transport, produits chimiques, gestion des déchets, exploitation minière et cadre décennal des programmes. Sha Zukang, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, a souligné l'importance de prendre une décision quant à la place que doit occuper la Commission dans le cadre institutionnel des préparatifs de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD ou Rio+20) et l'importance du module thématique de la CDD 19 pour les économies vertes.

Le Président Borbély a annoncé les nominations des vice-présidents de la CDD 19, Meñez Eduardo (Philippines), pour le Groupe Asie, et Abdelghani Merabet (Algérie), pour le groupe des pays africains, qui ont été élus par acclamation. Le vice-président Silvano Vergara Vásquez (Panama) fera également fonction de rapporteur. Signalant que la discussion du projet de texte de négociation du Président se déroulera dans deux groupes de travail, le président Borbély a suggéré que les vice-présidents de la CDD, Vásquez et Menez, modèrent le Groupe de travail 1, et Andrew Goledzinowski (Australie) et Merabet facilitent le Groupe de travail 2. Le délégué des Etats-Unis a encouragé une certaine souplesse dans l'attribution des articles dont, notamment le préambule et les thèmes intersectoriels, aux différents groupes de travail. Les délégués ont adopté l'ordre du jour et l'organisation des travaux (E/CN.17/2011/1) sans amendement.

LES DECLARATIONS D'OUVERTURE: L'Argentine, au nom du G-77/Chine, a présenté le transport comme étant un élément important du développement durable, et a exprimé son soutien en faveur du cadre décennal des programmes. La Hongrie, au nom de l'UE, a déclaré que le document de négociation du président pose les bases d'une CDD réussie et a encouragé l'adoption d'une décision sur l'élaboration d'un cadre décennal des programmes, couvrant la période 2011-2021 et a mis l'accent sur l'utilisation efficace des ressources financières, sur la gestion rationnelle des produits chimiques et sur l'exploitation minière durable. Le Chili, au nom du Groupe de Rio, a déclaré que le cadre décennal des programmes devrait rendre compte des besoins des pays en développement et éviter d'imposer des conditions et des mesures commerciales protectionnistes. Grenade, pour l'Alliance des petits États insulaires en développement (AOSIS), Fidji, au nom des Etats Insulaires en Développement du Pacifique, et les Etats-Unis, ont déclaré que le cadre décennal doit être souple, de nature prospective et orientée vers l'action, qu'il doit prendre en considération les besoins particuliers des PEID.

Le Nigeria, au nom du Groupe Africain, a mis en exergue: l'identification des moyens de mise en œuvre dans le cadre décennal. Les Etats-Unis ont souligné l'importance de la recherche scientifique et de l'éducation et du renforcement de la participation à tous les niveaux, en particulier des femmes. Faisant état de compressions budgétaires, le délégué a précisé que les Etats-Unis ne sont pas en mesure de prendre de nouveaux

engagements. Le Japon a souligné l'importance de la croissance verte. La Suisse a déclaré que le cadre décennal devrait développer des synergies avec les instruments des produits chimiques et a mis en relief le principe de pollueur-payeur et le principe de précaution.

La Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), parlant au nom des cinq Commissions régionales des Nations Unies, a souligné, entre autres, l'importance des infrastructures de transport et a déclaré que le cadre décennal devrait prendre en considération les enseignements tirés du processus de Marrakech sur les approches régionales, permettant plutôt un changement systémique que des évolutions marginales.

La porte-parole des FEMMES a appelé à des directives juridiquement contraignantes régissant la responsabilité sociale et environnementale, et le représentant des Enfants et des Jeunes a appelé à un changement systémique et à de solides mécanismes financiers soutenant l'équité, l'intégrité et la justice. Le délégué des Peuples Autochtones a appelé au traitement des questions du cycle de vie de la production et la consommation non durables des minéraux, et à la réduction de l'exploitation minière inutile. Le représentant des ONG a appelé à s'assurer de leur pleine participation dans l'élaboration et la mise en œuvre du cadre décennal et de leur représentation au sein du bureau des parties prenantes du cadre décennal. Le délégué des Autorités locales a appelé au renforcement des capacités et à l'établissement d'un lien entre les déchets et les modes de consommation et de production. Le délégué du syndicat des travailleurs a déclaré que les syndicats doivent être inclus dans le texte de négociation du président. Le délégué des secteurs du Commerce et Industrie a plaidé pour un cadre institutionnel qui permet aux marchés de travailler en faveur du développement durable. Le représentant de la Communauté scientifique et technologique a déclaré que la coopération mondiale pour la diffusion des connaissances scientifiques est essentielle. Le délégué des agriculteurs a mis l'accent sur le traitement de la question des déchets alimentaires aux fins d'améliorer le système alimentaire.

LE MODULE THEMATIQUE

Les négociations sur les recommandations politiques de la CDD 19 se sont déroulées sur la base du projet de texte de négociation du président, issu de la réunion intergouvernementale préparatoire de la CDD 19, qui a eu lieu du 28 février au 4 mars 2011. Le travail sur le texte a été réparti entre deux groupes de travail. Les questions abordées par les deux groupes de travail ont d'abord été examinées en séance plénière le lundi 2 mai 2011.

Le président de la CDD 19, Borbély, a proposé, et les Etats membres ont accepté, d'aborder les thèmes du transport, des produits chimiques, de l'exploitation minière, et des interconnexions et thèmes transversaux, y compris les moyens de mise en œuvre, dans le Groupe de travail 1, modéré par les vice-présidents de la CDD 19, Silvano Vergara Vásquez et Eduardo Meñez. Au cours de la deuxième semaine, Yvette Abalos Banzon (Philippines) a remplacé Eduardo Meñez au poste de modérateur. Le président Borbély a proposé, et les Etats membres ont accepté, d'aborder les thèmes du cadre décennal des programmes

des modes de CPD, de la gestion des déchets et la question du préambule dans le Groupe de travail 2, modéré par les vice-présidents de la CDD 19, Andrew Golezdzinowski et Abdelghani Merabet. Les groupes de travail se sont réunis les deux semaines durant pour la négociation du texte, les délégués y proposant des amendements, à la fois pendant la session et par voie d'internet à partir de la "salle électronique". Les vice-présidents de la CDD 19 ont présenté les progrès réalisés, dans leurs rapports à la plénière durant deux sessions de bilan, tenues le vendredi 6 et le mardi 10 mai. Le vendredi 13 mai, les négociations sur le thème de la gestion des déchets ont été achevées en fin d'après-midi, tandis que celles sur les questions des moyens de mise en œuvre et des produits chimiques se sont poursuivies jusque tard dans la soirée. En l'absence de consensus sur toutes les questions figurant dans le texte, le président Borbély a, dans le cadre de ses prérogatives, produit un texte formant un paquet indivisible, pour adoption en guise de conclusion. Les délégués ne sont pas parvenus à un consensus sur ce texte produit aux premières heures de la journée de samedi. Les Parties ont débattu de la possibilité de suspendre la CDD 19 et de poursuivre les négociations au cours d'une session de reprise, mais aucun consensus sur cette proposition n'a pu être atteint et la CDD 19 a clos ses travaux sans l'adoption de conclusions concertées sur le module thématique de la CDD 19.

LE PREAMBULE: Modéré par le vice-président Abdelghani Merabet (Algérie), ce sujet a été abordé dans le Groupe de travail 2, le vendredi 6 mai, et les négociations s'y sont poursuivies les mercredi 11 et jeudi 12 mai.

S'agissant des ressources financières, le Japon a proposé de remplacer «nouvelles et additionnelles» par «adéquates». Le G-77/Chine a proposé un nouveau texte appelant au renforcement du rôle essentiel que joue l'APD dans la complémentarité, l'optimisation et le financement durable du développement dans les pays en développement. Le G-77/Chine a demandé la suppression d'un paragraphe sur le cycle de Doha des négociations de l'OMC, et a suggéré d'ajouter «à des conditions favorables» après «transfert de technologie.» Les Etats-Unis ont préféré «à des conditions mutuellement convenues».

L'UE a demandé l'insertion d'une référence aux décisions concernant les produits chimiques et la gestion des déchets, adoptées par le Conseil d'administration (CA) du PNUE, et le Mexique a demandé d'y ajouter la mention «y compris pour le financement de la gestion des produits chimiques et des déchets». La Suisse a ajouté un texte accueillant favorablement les conclusions de la réunion simultanée extraordinaire des Conférences des Parties des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm.

Au sujet des transits transfrontières de déchets, les Etats-Unis ont suggéré de supprimer les références spécifiques aux déchets dangereux, aux déchets électroniques et à la ratification des protocoles, et d'insérer un libellé appelant à la mise en application de la coordination. Le G-77/Chine a proposé un nouveau texte sur l'importance de l'exploitation minière, des minéraux et des métaux. Les Etats-Unis ont proposé de nouveaux

libellés sur la lutte contre la corruption, sur l'importance de la science et la technologie et sur la nécessité de multiplier, de reproduire et d'adapter les expériences réussies.

Le G-77/Chine a proposé un texte décidant de prendre de nouvelles mesures efficaces pour l'élimination des obstacles entravant la pleine réalisation des droits des peuples vivant sous occupation coloniale et étrangère. Les Etats-Unis, le Canada, l'UE et le Japon y ont fait objection.

Le G-77/Chine a proposé un texte rappelant que le paragraphe 15 du PMCEJ stipule que tous les pays doivent prendre des mesures, les pays industrialisés montrant la voie, en tenant compte des principes de Rio et, notamment, du principe des responsabilités communes mais différenciées, et des capacités respectives. L'UE, les Etats-Unis et le Canada s'y sont opposés.

Etat actuel du texte: Dans la version finale du texte, le Groupe de travail s'accorde pour:

- réaffirmer que le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement sont des piliers interdépendants du développement durable et qu'ils se renforcent mutuellement;
- reconnaître le besoin de ressources financières nouvelles et supplémentaires en provenance de toutes les sources, pour la réalisation du développement durable, et reconnaître le rôle essentiel de l'APD comme catalyseur pour d'autres sources de financement du développement;
- reconnaître l'urgence et réaffirmer l'engagement à parvenir à une conclusion fructueuse et opportune du cycle de Doha des négociations de l'Organisation mondiale du commerce, assortie d'un résultat ambitieux, équilibré et axé sur le développement;
- rappeler les accords environnementaux multilatéraux relatifs aux produits chimiques et à la gestion des déchets, y compris la Convention de Bâle, la Convention de Rotterdam et la Convention de Stockholm, et mettre en exergue les effets positifs des initiatives de synergie entre les conventions relatives aux produits chimiques et à la gestion des déchets, et garder à l'esprit, le potentiel d'amélioration de la coordination et de la coopération entre les instruments et les cadres ayant trait au module des produits chimiques et à la gestion des déchets;
- souligner la nécessité de renforcer la mise en œuvre des conventions et accords internationaux sur la gestion des déchets, en particulier, la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination et la Convention MARPOL; et
- souligner que la lutte contre la corruption, à la fois aux niveaux national et international, est une priorité.

Les accords ci-dessus conclus par le Groupe de travail n'ont pas été adoptés par la CDD. Le Groupe de travail n'a pas atteint un consensus sur un libellé portant sur «les droits des personnes vivant sous occupation coloniale et étrangère», sur un libellé appelant les «pays industrialisés à prendre les devants» et sur la mention du principe de responsabilités communes mais différenciées.

LE TRANSPORT: Ce thème a été abordé dans le Groupe de travail 1, le lundi après-midi, 2 mai 2011. Dans le paragraphe introductif, le G-77/Chine a proposé des amendements soulignant

le caractère «essentiel» des transports pour répondre aux besoins environnementaux et sociaux, les pays industrialisés montrant la voie en matière d'amélioration de la durabilité du secteur des transports, notamment à travers le transfert de technologie.

Au sujet des effets négatifs de l'urbanisation et motorisation privée croissantes, l'UE a proposé d'ajouter la pollution sonore. L'Arabie saoudite a proposé de supprimer la référence à la «sécurité énergétique». Le G-77/Chine a suggéré un nouveau texte portant: sur la nécessité d'assurer un transport sûr, efficace et abordable; sur le traitement des contraintes financières qui conduisent les pays en développement à acheter des véhicules d'occasion; et sur le «rôle essentiel» de l'industrie automobile. L'UE a suggéré de soutenir les capacités des pays en développement dans les domaines de la quantification et de la communication des données. Les Etats-Unis ont souligné la nécessité de la participation des parties prenantes à tous les niveaux politiques. L'UE a proposé un texte mettant en exergue les liens entre l'atténuation du changement climatique et le secteur du transport. Le G-77/Chine a déclaré qu'il s'agissait là d'une question traitée ailleurs, alors que les Etats-Unis ont proposé des amendements précisant que la politique de transport doit être en phase avec les «engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre.»

Le G-77/Chine a souligné le besoin de favoriser l'accès à des services énergétiques fiables et abordables et au transfert de technologie à des conditions mutuellement convenues. Les Etats-Unis ont suggéré de mentionner la participation de toutes les communautés dans les processus décisionnels pour la durabilité, et de fournir des choix de transport pour l'accès aux établissements d'enseignement et de soins de santé et aux marchés.

Le G-77/Chine a soutenu l'innovation dans le transport des marchandises. L'UE a soutenu l'innovation et l'intégration des avancées technologiques et les Etats-Unis ont souligné la nécessité de mécanismes du marché et d'incitations pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le G-77/Chine a souligné l'importance du soutien financier et technologique et, avec les Etats-Unis, a déclaré que l'étiquetage relatif à l'économie de carburant ne devrait pas être obligatoire. L'UE a soutenu: l'idée d'un étiquetage obligatoire nuancé; la mise au point de vecteurs énergétiques sans émission de carbone; et l'élimination des subventions accordées aux carburants. Les délégués ont approuvé une proposition du G-77/Chine, qui stipule que la durabilité du transport a une perspective commerciale, mais qu'elle doit également répondre aux besoins environnementaux et sociaux. Le G-77/Chine a demandé la suppression de toutes les références à l'économie verte dans ce chapitre. Les Etats-Unis, avec l'UE, ont souligné l'impact des transports sur la sécurité énergétique et sur la santé publique, et ont soutenu l'insertion d'un libellé encourageant une réduction de l'utilisation des voitures privées. Le G-77/Chine a déclaré que les véhicules d'occasion sont une nécessité dans certains pays en développement.

L'UE, avec les Etats-Unis, a demandé de déplacer le libellé appelant à une aide financière et technique internationale vers le chapitre consacré aux moyens de mise en œuvre. Les Etats-Unis

et le Canada ont proposé de placer le paragraphe du G-77/Chine sur l'aide financière aux pays en développement, ailleurs dans le texte.

Le G-77/Chine a soutenu l'UE dans sa suggestion de supprimer la référence à la surveillance, notification et vérification des mesures d'atténuation prises dans le secteur des transports, dans les pays en développement. L'UE et le G-77/Chine ont soutenu le libellé appelant à la mise en place d'un transport en commun rapide. L'UE a proposé de supprimer le libellé sur la politique énergétique et les Etats-Unis ont préféré sa mise entre crochets.

Etat actuel du texte: Le Groupe de travail s'est accordé pour stipuler que le transport durable est une composante centrale du développement durable et de la croissance économique, et que les défis posés au secteur du transport sont de plus en plus urgents à relever.

Le Groupe a également adopté les recommandations suivantes:

- optimiser les infrastructures de transport;
- améliorer la durabilité et promouvoir la technologie et l'innovation des systèmes de transport;
- s'assurer de la participation des parties prenantes;
- recourir à des planifications intégrées du transport, de l'habitat et du développement économique, tenant compte de la situation des lieux et des circonstances des communautés en vue de réduire les kilomètres parcourus par les véhicules;
- fournir des choix de transport qui améliorent l'accès à de meilleurs emplois, aux établissements d'enseignement et de soins de santé et aux marchés;
- encourager la fourniture d'infrastructures et de services de transport rural de base pour renforcer la lutte contre la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD);
- mettre en exergue la possibilité pour les pays en développement de désigner le transport durable comme priorité dans les demandes d'aide au développement, tout en reconnaissant l'importance des institutions financières à aider dans cette effort;
- améliorer les systèmes de transport en commun et les choix de transport par le biais, entre autres, d'une planification intégrée de l'aménagement du territoire, de manière à relier les collectivités et à faciliter l'accès aux emplois, aux marchés et aux services sociaux;
- créer un environnement favorable à la mise en place d'un transport durable;
- envisager le renforcement du transport rapide par autobus, métro et autres systèmes légers sur rail;
- promouvoir des partenariats entre le secteur public et le secteur privé pour contribuer à la construction et à l'exploitation des systèmes de transport;
- promouvoir une plus grande utilisation du rail et voies navigables;
- réduire la pollution atmosphérique causée par le secteur des transports en améliorant la qualité des carburants, en favorisant l'économie de carburant des véhicules et en améliorant les normes d'émission;

- encourager le recours aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux technologies énergétiques avancées; et
- souligner le rôle des organisations régionales et des institutions financières internationales dans la fourniture du soutien financier aux pays en développement.

Le texte consacré au thème du transport ne contient pas de points de désaccord en suspens, mais les recommandations ci-dessus n'ont pas été adoptées par la CDD.

PRODUITS CHIMIQUES: Cette question a été abordée dans le Groupe de travail 1, mardi après-midi 3 mai 2011. Le vice-président Silvano Vergara Vásquez a modéré les négociations.

Au cours de la première lecture du projet de texte, l'UE a souligné le rôle des produits chimiques dans la réalisation des OMD et dans la transition vers une économie verte. Le G-77/Chine a demandé une augmentation de l'aide financière et technique et du renforcement des capacités en matière de gestion des produits chimiques et a souligné le principe de responsabilités communes mais différenciées. La Suisse a souligné les liens avec les Conventions de Rotterdam, de Bâle et de Stockholm et, avec la Norvège, a souligné la nécessité de traiter ensemble les questions des cycles de vie des produits chimiques et des déchets. L'UE et le Canada ont souligné la contribution du cadre de l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) dans l'élaboration des politiques. L'UE et le Mexique, contrés par le Canada, ont introduit un libellé sur le «droit de savoir». Le Canada a suggéré de fournir des données aux autorités de réglementation et d'ajouter une référence aux grands groupes sociaux.

Au cours de la deuxième lecture du texte de produits chimiques, le G-77/Chine a proposé de supprimer la référence à l'économie verte et de reformuler le libellé portant sur les OMD. La Suisse, appuyée par l'UE, a souligné le besoin de reconnaître d'autres processus chimiques et, notamment, les initiatives partenariales pertinentes. Un texte a été approuvé, après des amendements introduits par le G-77/Chine, le Paraguay et le Canada, reconnaissant le problème du transfert de la production de produits chimiques vers des pays en développement qui ne disposent pas de ressources humaines, techniques et financières suffisantes pour faire face aux défis de la gestion des produits chimiques. Le G-77/Chine a plaidé pour que les industries multinationales basées dans les pays en développement appliquent des normes de travail plus propre et plus sûr.

Au début de la deuxième semaine, un groupe de contact sur les produits chimiques a été établi pour se concentrer sur les points de désaccord dont, notamment: la référence à «l'économie verte»; la manière de faire saisir la nécessité pour les sociétés multinationales «d'appliquer les mêmes normes» dans les pays en développement; et l'établissement de liens entre les libellés sur le renforcement de la législation nationale et les libellés faisant référence aux principes de Rio ou mentionnant de manière spécifique les principes de précaution et de pollueur payeur. Les délégués se sont accordés sur la gestion rationnelle des produits chimiques comme étant un élément crucial des stratégies de développement nationales fondées sur les OMD,

sur le renforcement des législations et réglementations nationales et de leur application, ainsi que sur le renforcement de l'accès à l'information.

En milieu de semaine, cependant, la question des moyens de mise en œuvre de la gestion des produits chimiques restait une question en suspens, pivotant sur le point de savoir si elle devait être placée dans le cadre du texte plus large des moyens de mise en œuvre, tel que préconisé par les Etats-Unis, la Suisse, l'UE et le Japon ou retenu dans le chapitre des produits chimiques, comme le préférerait le G-77/Chine. L'absence de consensus sur la manière de traiter la question des moyens de mise en œuvre a fait aboutir à une impasse dans les négociations. Le G-77/Chine a également proposé que le financement soit «adéquat, prévisible, accessible, durable, nouveau et supplémentaire». Les Etats-Unis ont demandé de placer cette formulation entre crochets. En réponse, le Canada a inséré que l'aide couvre «la période intérimaire» pour permettre le renforcement des capacités, mais aussi pour inférer que les pays en développement et les pays à économie en transition en prennent la responsabilité, à long terme.

Après avoir négocié jusqu'au vendredi matin et poursuivi les travaux dans un groupe de contact jusqu'à la fin de la journée, les délégués ont mis en avant le fait qu'ils entendent nettoyer le texte en vue d'un vote sur un «paquet indivisible relatif aux produits chimiques» à prendre ou à laisser. S'il est rejeté, le document reviendrait au texte tel quel, vendredi matin et serait soumis au Bureau, avec ses crochets. Cependant, une mésentente entre les Etats-Unis et le G-77/Chine sur l'emplacement définitif du libellé portant sur le financement a empêché le vote. Malgré les échanges bilatéraux dans les couloirs et la tenue de consultations extraordinaires dans la soirée, aucun accord n'a pu être atteint et que le texte fortement croché a été soumis au Bureau.

Etat actuel du texte: Les questions suivantes sont restées en suspens:

- le maintien d'une référence spécifique à la réalisation des OMD concernant l'éradication de la pauvreté et la durabilité environnementale, et aux principes du pollueur-payeur et de précaution;
- l'économie verte;
- maintien du libellé sur les moyens de mise en œuvre et, en particulier, les références au financement, dans le texte consacré aux produits chimiques;
- intégration de la SAICM dans le processus de consultation du PNUE sur le financement des produits chimiques;
- le rôle du secteur privé dans la mise en place d'un financement durables à long terme, pour la gestion rationnelle des produits chimiques; et
- le point de savoir si le financement est «prévisible» ou «fiable».

LA GESTION DES DÉCHETS: Cette question a été abordée, mardi matin 3 mai 2011, dans le Groupe de travail 2 modéré par le vice-président Abdelghani Merabet. Les Etats-Unis ont essayé d'insérer des références à la gestion des matériaux dans le texte. L'UE et le G-77/Chine y ont résisté. Dans le chapitre d'ouverture consacré aux principes généraux, aux objectifs et aux priorités, le G-77/Chine a offert un paragraphe

soulignant le rôle clé des modes de consommation dans la gestion des déchets, tandis que la Suisse a suggéré de placer la production durable, en premier, dans la liste des objectifs prioritaires.

Au sujet des stratégies de gestion des déchets, à long terme, les Etats-Unis, appuyés par le Canada, mais contrés par le G-77/Chine, ont suggéré d'ajouter une référence au Code de bonne conduite dans le domaine de la sûreté et de la sécurité des sources radioactives.

Au sujet de l'amélioration des systèmes de gestion des déchets, des infrastructures et de la technologie, le G-77/CHINE a proposé un texte appelant à la prise des mesures nécessaires à une entrée en vigueur et mise en application rapide de l'Amendement d'interdiction au titre de la Convention de Bâle. L'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis y ont fait objection.

Au sujet de la mise en œuvre de la rationalisation de la prévention, minimisation, réduction, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination des déchets, l'UE a suggéré un libellé appelant à la considération des cycles de vie et à l'éco-conception, les Etats-Unis ont souhaité l'insertion d'une référence à la remise à neuf, et le Japon a proposé d'appeler à la mise en place d'un cadre législatif favorisant la réduction, la réutilisation et le recyclage (3R).

Au sujet de la mise en œuvre des politiques et stratégies de gestion des déchets, l'UE et le Japon ont proposé un libellé sur les indicateurs à utiliser et les cibles à atteindre, le Mexique a mis en relief les directives techniques du Secrétariat de la Convention de Bâle, et les Etats-Unis ont souligné la participation significative du public dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Le G-77/Chine a demandé une reconnaissance générale de l'action des ONG dans la promotion de la mise en application.

Au sujet des flux de déchets particuliers, le G-77/Chine a proposé d'ajouter la pollution par le plastique, la Suisse a proposé les déchets alimentaires, le Mexique a suggéré les véhicules hors d'usage, le Canada a ajouté les contenants de pesticides et Israël a parlé des déchets de construction et de démolition.

Au sujet des ressources financières, de l'investissement et des partenariats, le G-77/Chine a soutenu un texte indiquant que des efforts intensifs sont nécessaires dans les domaines du renforcement des capacités, du financement et du transfert de technologies dans les pays en développement, tandis que la Suisse a proposé un texte approuvant les partenariats de la Convention de Bâle dans le domaine des téléphones mobiles et des équipements informatiques.

Etat actuel du texte: Aucun texte sur la gestion des déchets n'a été finalisé. Le Groupe de travail 2 s'est accordé sur un texte, dont les seuls points encore en suspens sont: une référence au directeur exécutif, en rapport avec le processus consultatif du PNUE sur les options de financement pour la gestion des produits chimiques et des déchets; un appel à la fourniture d'un renforcement des capacités et de ressources adéquates et d'un soutien à l'accès et au transfert de technologies pour la prévention, la minimisation, la réduction, la réutilisation, le recyclage, la récupération et l'élimination des déchets de manière

écologiquement rationnelle; et une proposition du G-77/Chine de fournir, aux pays en développement, des ressources financières «nouvelles et supplémentaires» pour la mise en place d'une infrastructure, de technologies et d'une gestion écologiquement rationnelle des déchets, aux fins d'améliorer la prise de conscience et d'élaborer des programmes éducatifs consacrés à la gestion des déchets.

Le Groupe de travail s'est accordé sur les recommandations suivantes concernant la gestion des déchets:

- encourager, selon ce qu'il convient, l'utilisation d'objectifs, de cibles et d'indicateurs nationaux, et l'établissement d'inventaires des déchets;
- promouvoir le développement et l'utilisation d'instruments, y compris de plans, de politiques et de stratégies d'infrastructures et de gestion des déchets;
- traiter les questions sociales et de pauvreté liées à la gestion informelle des déchets;
- réduire les quantités de déchets éliminés dans des décharges;
- renforcer l'application des conventions et accords internationaux sur la gestion des déchets, et renforcer l'application de la Convention de Bâle;
- renforcer les mécanismes régionaux pour le soutien des accords multilatéraux sur les déchets, tels que les Centres régionaux des Conventions de Bâle et de Stockholm;
- mener la gestion des déchets dans le cadre d'une approche fondée sur les cycles de vie;
- encourager l'utilisation de la responsabilité étendue des producteurs, et élaborer des politiques fondées sur la durabilité, sur l'information relative au cycle de vie et sur la fabrication de produits qui soient facilement réutilisables et recyclables;
- encourager le recours aux instruments économiques;
- promouvoir la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets en tant que partie intégrante de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises;
- renforcer la diffusion et l'application des directives de la Convention de Bâle sur les techniques de gestion écologiquement rationnelle des déchets;
- envisager des approches pour l'identification et la gestion de certains flux de déchets, tels que les plastiques, les déchets de construction et de démolition, les véhicules en fin de vie, les déchets des services de soins de santé, les déchets électroniques, ainsi que les contenants de pesticides;
- renforcer les efforts visant à recueillir, traiter et augmenter le recyclage sécuritaire des «e-déchets ou des matériels électriques et électroniques en fin de vie» et coopérer pour le traitement du problème croissant des décharges de déchets électroniques, en particulier dans les pays en développement, notamment par le biais des mécanismes disponibles;
- encourager l'élaboration de lignes directrices et autres politiques et stratégies de traitement des déchets biodégradables et, notamment, la réduction de leurs quantités dans des décharges; et
- encourager l'élaboration de mesures efficaces et clairement définies à prendre par le Partenariat mondial sur la gestion des déchets et le Partenariat international pour la mise en place de

services de gestion des déchets des collectivités locales, ainsi que l'amélioration de la coopération entre les partenariats existants.

Les recommandations ci-dessus n'ont pas été adoptées par la CDD.

L'EXPLOITATION MINIERE: Ce thème a été abordé dans le Groupe de travail 1, mardi matin 3 mai 2011, et a été modéré par le vice-président Eduardo Menez. Au cours de la première lecture du texte, l'UE a souligné que l'exploitation minière est «essentielle pour la vie moderne», et a mis en exergue l'importance du suivi de la gestion de l'eau et de la référence à la Convention 182 de l'Organisation internationale du travail sur le travail des enfants. Le G-77/Chine a souligné le rôle de l'exploitation minière dans la réalisation des OMD, les responsabilités environnementales incombant aux entreprises étrangères et les transitions post-extraction. La Suisse a soutenu la transparence financière, le réinvestissement et les activités post-extraction. Le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis ont demandé la suppression des termes «consentement libre, préalable et éclairé» des communautés autochtones et locales. Le Mexique a appelé à la fourniture d'une aide publique pour la planification de la fermeture des mines, et le Canada a proposé d'accorder une attention particulière aux femmes et aux enfants.

Au cours de la deuxième lecture du texte, aucun consensus n'a pu être atteint sur: le point de savoir s'il fallait soutenir le renforcement des capacités d'industrialisation des pays «en développement» ou des pays «producteurs» dans le domaine de l'utiliser leurs ressources naturelles; la maintien de la réitération de la Déclaration de Rio sur le droit souverain à l'exploitation des ressources nationales; et le libellé appelant à «l'équité» de la répartition, dérivation ou échelle des avantages. L'UE a soutenu une répartition des avantages en conformité avec les engagements internationaux, tandis que le G-77/Chine a préféré en conformité avec les priorités nationales. L'UE a suggéré de supprimer la proposition du G-77/Chine concernant le rôle fondamental des Etats et «conformément au droit national et à la législation nationale». Le G-77/Chine a souligné son opposition à tout empiètement sur les droits souverains des Etats.

La vice-présidente Yvette Banzon Abalos (Philippines) a modéré les lectures finales du texte sur l'exploitation minière. Au cours de la deuxième semaine, les délégués ont abordé: la relation entre l'exploitation minière artisanale et à petite échelle et la législation nationale; le point de savoir si le libellé portant sur le mercure devait être placé dans le texte consacré aux produits chimiques, comme suggéré par le G-77/Chine, ou maintenu dans le chapitre portant sur l'exploitation minière, comme soutenu par l'UE, les Etats-Unis, l'Australie et la Fédération de Russie; et le placement du libellé consacré aux cadres juridiques, réglementaires et institutionnels, et les éléments de fond qui doivent y figurer.

Les chapitres consacrés au financement et au renforcement des capacités et ceux portant sur les moyens de mise en œuvre sont restés en suspens jusqu'à la fin de la deuxième semaine. Les Etats-Unis ont placé entre crochets le libellé appelant à des «ressources financières adéquates», et le G-77/Chine a souligné l'importance de ne pas s'engager sur des tâches

particulières qu'ils ne sont pas aptes à couvrir financièrement. Le G-77/Chine a appelé à un soutien inconditionnel de la part de la communauté internationale, tandis que les Etats-Unis et l'UE ont respectivement demandé qu'il soit «à des conditions mutuellement convenues» ou «selon ce qu'il convient». La vice-présidente Abalos a suggéré de placer le libellé faisant référence à l'identification et à la commercialisation des ressources minérales dans le chapitre portant sur les moyens de mise en œuvre, rappelant qu'un débat semblable, a été mené sur les moyens de mise en œuvre, dans le cadre du Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMCEJ).

Le G-77/Chine a également ajouté une référence aux Principes de Rio encadrant le développement durable, et a proposé l'insertion d'une référence à la répartition équitable des avantages découlant de l'exploitation minière. Les négociations sur le texte de l'exploitation minière ont été conclues jeudi soir.

Etat actuel du texte: Le Groupe de travail s'est accordé pour stipuler que l'exploitation minière et les métaux sont «essentiels pour la vie moderne» et que les pays ont le «droit souverain d'exploiter leurs ressources minérales en fonction de leurs priorités nationales», et a fait référence au rôle de l'exploitation minière dans la réduction de la pauvreté et dans la réalisation des OMD, et a souligné que le secteur est en harmonie avec les principes de Rio sur le développement durable.

Le Groupe de travail s'est accordé, entre autres, sur la nécessité de:

- créer des liens entre l'exploitation minière et d'autres secteurs économiques, sociaux et environnementaux et promouvoir les avantages pour les collectivités;
- élaborer des cadres juridiques et réglementaires et des politiques visant à promouvoir un développement minier durable et traiter le potentiel des effets sociaux et environnementaux négatifs;
- favoriser la fourniture d'un appui financier et technique et d'un renforcement des capacités, aux pays en développement et aux pays à économie en transition;
- réglementer les activités minières, en tenant compte de l'impact des activités minières sur la biodiversité, sur les ressources en eau et sur les sites du patrimoine culturel;
- promouvoir et protéger les droits des communautés locales et autochtones et le respect de leurs droits fonciers, et favoriser la participation des grands groupes sociaux, des communautés locales et autochtones, des jeunes et des femmes et autres parties prenantes, et
- améliorer la gouvernance en reconnaissant le travail du Forum intergouvernemental (FIG) sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable et, notamment, de son Cadre stratégique pour le secteur minier.

Le texte sur l'exploitation minière n'a pas été adopté par la CDD, même si aucun des points de désaccord n'est resté en suspens.

LE CADRE DECENNAL DES PROGRAMMES DES MODES DE CPD: Modéré par le vice-président Andrew Golezdzinowski, ce thème a été abordé dans le Groupe de travail 2 lundi après-midi 2 mai 2011 et les négociations s'y sont poursuivies jusqu'aux premières heures du vendredi 13 mai.

Au sujet de la vision, des buts et des objectifs du cadre décennal, dans le libellé stipulant que tous les pays doivent promouvoir des modes de consommation et de production durables, l'UE et des Etats-Unis ont demandé la suppression de la locution «les pays industrialisés montrant la voie, tout en respectant leurs engagements internationaux, en particulier ceux concernant le commerce et l'investissement», proposée par le G-77/Chine.

Le G-77/Chine a souligné leur proposition que le PNUE serve de secrétariat dédié au cadre décennal et en étroite coopération avec les Etats membres et les organismes compétents des Nations Unies, pour assurer une fonction de coordination sur les questions de CPD. Les Etats-Unis ont proposé de supprimer les références à un Secrétariat dédié, la Suisse a préconisé un Secrétariat hébergé par le PNUE, tandis que l'Australie a suggéré le Département des affaires économiques et sociales, pour ce rôle.

Le G-77/Chine a proposé la création d'un fonds d'affectation spéciale pour soutenir le lancement du cadre décennal. Le Canada, la Norvège et le Japon y ont fait objection au départ. Reconnaissant l'importance de cette question, l'UE et les Etats-Unis ont demandé la tenue de nouvelles consultations avec le G-77/Chine sur la nécessité d'un fonds d'affectation spéciale. La Suisse a suggéré de mobiliser des ressources supplémentaires provenant du secteur privé, ainsi que l'utilisation des ressources disponibles.

Au sujet des moyens de mise en œuvre, les Etats-Unis ont suggéré «d'encourager la fourniture de ressources financières volontaires, le transfert et l'accès aux technologies écologiquement rationnelles, à des conditions mutuellement convenues, et le renforcement des capacités.» Le G-77/Chine a souligné l'importance des ressources financières nouvelles et supplémentaires, du transfert de technologies à des conditions favorables et du renforcement des capacités.

L'UE a avancé une proposition demandant au Secrétariat, en collaboration avec deux co-présidents représentant des Etats membres issus des pays industrialisés et des pays en développement, d'organiser la première réunion internationale avant la fin de 2012, pour établir le forum intergouvernemental multipartites et des parties prenantes du Bureau des programmes des modes de CPD. Les Etats-Unis et le G-77/Chine ont proposé de supprimer le texte appelant à la création d'un bureau ou d'un conseil multipartites, avec une représentation des régions et des principales parties prenantes impliquées dans le cadre décennal. L'UE a soutenu l'établissement d'un conseil d'administration multipartite.

Le G-77/Chine, l'UE, les Etats-Unis et la Norvège ont suggéré de supprimer la liste des domaines clés du programme, figurant dans le texte de négociation du président, précisant qu'elle pourrait être annexée au document sous forme d'un texte non négocié. La Suisse s'est déclarée en faveur du maintien de la liste dans le corps principal du document.

En référence à la promotion de modes de consommation et de production durables, les Etats-Unis se sont opposés à la locution «les pays industrialisés montrant la voie» et à une proposition du G-77/Chine sur le respect de leurs engagements internationaux, notamment dans le domaine de commerce et

de l'investissement. Avec le Canada et la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis ont préféré la suppression du Principe des responsabilités communes mais différenciées, précisant qu'il n'est pas approprié de choisir un seul principe de Rio, dans ce contexte.

L'Union européenne, les États-Unis et le Japon se sont opposés à deux paragraphes proposés par le G-77/Chine, qui appellent à l'analyse des causes profondes de la structure actuelle des modes de consommation non durables et à la mise en place de mesures concrètes pour les changer, et à l'évaluation des coûts et avantages liés à la mise en œuvre des modes durables de consommation et de production.

Le texte proposé par le G-77/Chine sur la nécessité de s'assurer de la mise en place d'un système de commerce multilatéral, qui soit universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire, équitable et tenant compte du droit des pays en développement à utiliser des mesures légitimes de défense commerciale, conformément aux dispositions pertinentes de l'OMC. Les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande se sont opposés à la proposition.

Etat actuel du texte: Le Groupe de travail a formulé les recommandations suivantes:

- établir un cadre décennal pour la programmation de modes de CPD, couvrant la période 2011-2021, conformément à Action 21, à la Déclaration de Rio et au PMCEJ;
- la vision/les buts/les objectifs du cadre décennal, y compris le fait que tous les pays doivent promouvoir des modes de CPD, les pays industrialisés montrant la voie, et tous les pays bénéficiant du processus, en tenant compte des principes de Rio et, notamment, du principe de responsabilités communes mais différenciées, énoncé dans le Principe 7 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement;
- demander au PNUE de servir, dans le contexte de son mandat actuel, de Secrétariat au cadre décennal;
- établir un conseil restreint chargé, entre autres, de promouvoir le cadre décennal, d'orienter le Secrétariat et de l'aider à assurer le financement des modes de CPD;
- inviter les gouvernements nationaux et autres parties prenantes à désigner les points focaux des programmes de modes de CPD, qui seront engagés pour le cadre décennal;
- élaborer et maintenir, pour les pays en développement, une plate-forme pour la sollicitation du soutien pour leurs programmes de CPD et, le cas échéant, pour les pays à économie en transition, et inclure dans le document adopté une première liste, qui soit souple et non-exhaustive, destinée à illustrer certains des domaines de programmation possibles et à inspirer des efforts supplémentaires permettant de créer des programmes. Le Secrétariat du cadre décennal tiendra une liste de tous les programmes, initiatives et projets élaborés au titre du cadre décennal, en guise de document vivant, qui sera régulièrement mis à jour avec de nouveaux programmes, initiatives et projets;
- inviter le PNUE à établir un fonds d'affectation spécial pour les programmes de modes de CPD, visant à mobiliser des contributions volontaires provenant de sources multiples, y compris les contributions du secteur public/des donateurs, du secteur privé et d'autres sources, y compris les fondations, et

- encourager les gouvernements, les institutions financières internationales et autres intervenants, y compris les partenariats pour des modes de CPD, à assurer le financement, le transfert de technologie et le renforcement des capacités en soutien pour la mise en œuvre du cadre décennal dans les pays en développement et, le cas échéant, dans les pays à économie en transition, par le biais d'autres canaux.

Les recommandations ci-dessus n'ont pas été adoptées par la CDD, mais aucun des points de désaccord n'est resté en suspens.

LES INTERCONNEXIONS ET LES THEMES TRANSVERSAUX, Y COMPRIS LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE: Ce thème a d'abord été examiné dans le Groupe de travail 1, mercredi matin 4 mai 2011, et a été modéré par le vice-président Silvano Vásquez Vergara.

Le G-77/Chine a ajouté un libellé sur les interconnexions entre les cinq thèmes de la CDD 19, les trois piliers du développement durable et les spécificités nationales et régionales. Le délégué a également insisté sur la mention des effets néfastes des récentes crises mondiales. Des références appelant «les pays industrialisés à montrer la voie» ont été ajoutées par le G-77/Chine, mais cela a été contré par les Etats-Unis.

Le G-77/Chine a mis en exergue l'éradication de la pauvreté comme étant un objectif fondamental du développement durable, mais les États-Unis ont remis en question la référence à cet objectif particulier des OMD. L'UE a souligné la transition vers l'économie verte et vers des modèles d'entreprise responsable, mais le G-77/Chine, appuyé par la Fédération de Russie, s'est opposé à la mention de l'économie verte et des emplois verts, comme étant des termes non définis. Ces termes ont été abandonnés à la fin.

Des divergences sont apparues sur une proposition du G-77/Chine appelant à la concrétisation de l'intégralité de l'aide publique au développement (APD), en reconnaissant son rôle essentiel de catalyseur pour d'autres sources de financement du développement, avec des objectifs précis accomplissant les engagements du Sommet du G-8 de Glen Eagles. Les Etats-Unis, l'UE, le Canada et le Japon ont demandé sa suppression. Au sujet du financement pour le développement durable, le G-77/Chine a suggéré un libellé appelant au transfert de technologies écologiquement rationnelles aux pays en développement, à des conditions favorables, y compris à des conditions concessionnelles et préférentielles, comme convenu. Les Etats-Unis se sont opposés au terme «concessionnelles» partout dans le document.

Le G-77/Chine a proposé un nouveau texte appelant au renforcement de l'aide accordée aux pays en développement par le système des Nations Unies, les institutions de développement et les banques régionales. Le délégué a également proposé un libellé plaidant pour l'accès à un système commercial équitable, universel et non discriminatoire, qui prend en compte le droit des pays en développement à prendre des mesures commerciales de légitime défense.

Les Etats-Unis, avec le Japon, ont indiqué ne pas pouvoir s'engager à «améliorer le financement» des systèmes de santé publique, mais ont accepté de les «renforcer». Le G-77/Chine et

les Etats-Unis ont pris des positions opposées sur les références aux causes de différentes maladies, aux causes dues aux produits chimiques ou aux e-déchets ou à des causes multiples.

Le G-77/Chine a insisté sur la suppression du libellé appelant à la bonne gouvernance et à des «emplois verts», et les Etats-Unis, le Canada et le Japon se sont opposés au maintien du paragraphe portant sur les peuples sous occupation coloniale et étrangère.

Etat actuel du texte: Le Groupe de travail a convenu que l'exploitation minière, les produits chimiques, le transport, la gestion des déchets et les modes de CPD sont interdépendants et qu'ils doivent être traités de manière intégrée et cohérente, aux fins de renforcer la mise en œuvre, en tenant compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux, et des circonstances, des spécificités et des cadres juridiques nationaux, sous-régionaux et régionaux. L'éradication de la pauvreté et de la faim reste un objectif primordial. Le Groupe de travail a également convenu ce qui suit:

- accélérer la convergence entre les trois piliers du développement durable;
- renforcer les capacités, promouvoir le transfert de technologie, la plate-forme scientifique et l'échange d'informations et de connaissances en faveur des pays en développement;
- fournir des moyens de mise en œuvre critique pour l'application des politiques mondiales, régionales et nationales dans divers domaines, y compris dans les domaines thématiques de ce cycle;
- améliorer le financement et renforcer les systèmes de santé publique;
- considérer que les mécanismes de financement novateurs peuvent apporter une contribution positive en aidant les pays en développement à mobiliser des ressources supplémentaires pour le financement du développement sur une base volontaire;
- renforcer l'utilisation efficace et efficiente et la livraison des ressources et des sources de financement disponibles, pour répondre aux besoins accrus des pays en développement;
- Inviter le système des Nations Unies et les institutions multilatérales et de développement, et les banques régionales, dans le cadre de leur mandat, à renforcer leur aide;
- appeler à la concrétisation de tous les engagements de l'APD;
- Appeler la communauté internationale et le secteur privé à accélérer les mesures visant à faciliter la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies écologiquement rationnelles, à des conditions mutuellement convenues, aux pays en développement, selon ce qu'il convient;
- renforcer les ressources humaines et les capacités institutionnelles;
- s'engager collectivement dans un travail de sensibilisation sur l'importance de l'éducation pour le développement durable;
- soutenir un système commercial multilatéral, universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable; et
- soutenir la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade (PAB) pour le développement durable des petits États insulaires en développement et la Stratégie de Maurice pour la mise en œuvre du PAB.

Des divergences ont persisté sur: la fourniture de la technologie à des conditions «cessionnelles» (proposé par le G-77/Chine, mais contré par les Etats-Unis); la bonne gouvernance telle que soutenue par les Etats-Unis, l'UE, le Japon, le Canada et d'autres; la mention de groupes de pays bénéficiaires particuliers (les pays les moins avancés, les pays en développement enclavés et autres); l'économie verte (devenu plus tard «transition vers une économie propre et économe en ressources»); la concrétisation de tous les engagements de l'APD, y compris ceux adoptés lors du Sommet du G-8 de Glen Eagles; et les droits des personnes vivant sous occupation coloniale et étrangère. Cette dernière référence a été fortement contrée par les Etats-Unis, mais le G-77/Chine a insisté sur son maintien.

LE DIALOGUE MULTIPARTITES

Mercredi 11 mai, les ministres et hauts fonctionnaires de l'UE, des Etats-Unis et d'Afrique du Sud, le Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et les représentants de neuf grands groupes sociaux ainsi que ceux du PNUE, du PNUD, de l'ONUDI et de l'Office des affaires spatiales des Nations Unies ont pris part au Dialogue ministériel avec les Principaux Groupes sur les «Options politiques, les mesures pratiques et les perspectives d'avenir».

Les Grands groupes sociaux ont souligné, entre autres: la participation des Femmes et des Jeunes à tous les niveaux de la planification et de la mise en œuvre des thèmes de la CDD 19; le besoin d'un cadre décennal qui fournit une vision décisive et facile à traduire en action; la nécessité d'une gouvernance plus démocratique dans le développement durable, y compris un temps de parole plus important pour les grands Groupes sociaux de la CDD; le rôle des municipalités dans la mise en œuvre des thèmes de la CDD 19, comme celui de la gestion des déchets, et l'importance de la bonne gouvernance.

Les ONG ont proposé de travailler avec les institutions des Nations Unies et les gouvernements pour une mise en œuvre à grande échelle d'au moins 1000 projets à travers le monde liés aux thèmes de la CDD 19. L'UE a déclaré que la participation des parties prenantes est une importante valeur ajoutée de la CDD, et les Etats-Unis ont déclaré que les grands groupes sociaux auraient dû être autorisés à parler davantage durant les séances de négociation de la CDD 19. L'UE, le PNUE et l'ONUDI ont exprimé leur soutien à l'action de la CDD-19 sur le cadre décennal. La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a souligné la nécessité d'appliquer pleinement les accords de Cancun et l'importance des modes de CPD pour le changement climatique.

LA REUNION DE HAUT NIVEAU

La réunion de haut niveau s'est ouverte dans la salle de l'Assemblée générale, le mercredi 11 mai. Le président de la CDD 19, Laszlo Borbely, a appelé les délégués à «n'épargner aucun effort, esprit constructif ou créativité pour trouver des solutions concrètes» pour les thèmes de la CDD 19. Le sous-secrétaire général Sha Zukang, au nom du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, a appelé la CDD 19 à fournir un effort

concerté pour conclure les négociations et à viser un lancement du cadre décennal dans les meilleurs délais, en tant que contribution importante à Rio+20.

Janez Potočnik, commissaire européen chargé de l'environnement, a déclaré que la maîtrise de la consommation et de la production est importante pour parvenir à un développement véritablement durable. Jeffrey Sachs, Institut de la Terre, a déclaré que la voie du développement durable nécessite une feuille de route technologique, une réduction globale du carbone et une coopération régionale, vu que les institutions mondiales ne sont pas assez rapides. Le Président de l'UICN, Ashok Khosla, a déclaré que Rio+20 doit revoir 40 ans de promesses non tenues et explorer de vraies alternatives aux pratiques actuelles. Un certain nombre de ministres et de hauts fonctionnaires ont parlé de l'importance des modes de CPD, du rôle des transports dans l'éradication de la pauvreté, des moyens de mise en œuvre, de la transition vers l'économie verte, de la bonne gouvernance et de l'accès aux ressources financières, du transfert de technologie et du renforcement des capacités.

LES TABLES RONDES MINISTERIELLES: Elaboration de programmes et d'un cadre pour l'accélération du passage à des modes de CPD: Cette table ronde ministérielle a eu lieu jeudi matin 12 mai, et a été coprésidée par Paul Magnette, Ministre du Climat et de l'énergie, Belgique, et Marguerite Songco, Directrice générale adjointe, Autorité nationale chargée du développement économique, Philippines.

Mohan Munasinghe, président de l'Institut Munasinghe pour le développement, Sri Lanka, a évoqué l'idée de créer des «Objectifs du Millénaire pour la consommation» comme moyen d'encouragement des changements culturels nécessaires permettant de garantir la réalisation des modes de CPD et du développement durable. Achim Steiner, Directeur exécutif du PNUE, a souligné que l'envoi, par la CDD 19, d'un message clair concernant le cadre décennal, est important pour faire avancer l'agenda du développement durable et la confiance en la réunion de Rio+20. Anastas Paul, Administrateur adjoint de l'Agence des Etats-Unies pour la protection de l'environnement, a souligné le rôle important de la science et de la technologie, comme la chimie verte, dans la catalyse des changements nécessaires à la réalisation des modes de CPD, et le rôle des différents acteurs dans la garantie que cela se produise à l'échelle requise.

Au cours des discussions, les ministres et hauts fonctionnaires ont exprimé leur soutien en faveur du cadre décennal, en précisant qu'il s'agit d'une étape importante vers Rio+20 et la réalisation de modes de CPD. Ils ont soutenu le PNUE en tant que son secrétariat, et l'insertion, dans le document, d'une première liste de programmes fondée sur ceux élaborés durant le processus de Marrakech. Ils ont souligné la nécessité: de structures institutionnelles efficaces pour sa mise en œuvre; de la mobilisation des ressources financières et techniques; d'une économie verte; d'une dissociation entre la croissance économique et la dégradation de l'environnement; d'une coopération plus étroite entre tous les acteurs concernés; et de la transparence et de l'intégration des modes de CPD dans la planification et dans la communication des données.

L'Algérie a suggéré la création de centres régionaux pour la diffusion des informations et des connaissances. L'Allemagne a demandé l'adoption, à la réunion de Rio+20, d'une Feuille de route des Nations unies pour une économie verte, qui devrait inclure des repères, un calendrier et un système de surveillance.

La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a souligné que le passage vers des modes de CPD ou vers l'économie verte n'est pas une condition préalable, mais plutôt une nécessité pour la sécurité énergétique et alimentaire des pays en développement. L'Organisation mondiale du tourisme a souligné le rôle du tourisme dans les modes de CPD. Le représentant des Enfants et des Jeunes a déclaré que le cadre décennal devrait être en mesure de traduire les mots en actions et qu'un cadre sans programmes est une coquille vide. Les ONG ont appelé les parties prenantes à traiter comme des partenaires égaux pour la transition vers des modes de CPD.

Améliorer l'accès à des transports urbain et rural durables: Cette table ronde a eu lieu jeudi matin 12 mai, et a été coprésidée par Phil Hogan, ministre de l'Environnement de Collectivités communautaires et locales, Irlande, et Blaise Loumbet, ministre de l'Habitat, de la planification, de l'écologie et du développement durable, Gabon.

Joan Clos, Directrice exécutive d'ONU-HABITAT, a parlé de l'importance de traiter la question des transports, en ayant à l'esprit la nécessité d'une réduction de la mobilité, et que les problèmes de circulation sont le résultat d'une mauvaise planification des transports urbains de masse.

Allison Davis, AICP Senior Transport Planner, Arup, Etats-Unis, a déclaré que la congestion réduit la qualité de vie municipale et la compétitivité économique. Elle a souligné l'importance d'obtenir des propriétaires de voitures le retour aux transports publics et une réaffectation de l'espace de la rue aux transports en commun.

Les Ministres, les hauts fonctionnaires et les représentants des grands groupes se sont concentrés sur: la planification urbaine durable pour la réduction des émissions de CO₂, sur la réduction de la pollution sonore et la fragmentation des habitats; sur le rôle des transports dans la reconstruction et la consolidation de la paix; sur la consommation d'énergie; sur la sécurité; et sur l'échange d'information et le partage des technologies. De nombreux intervenants ont souligné la nécessité d'améliorer les infrastructures de transport public et d'accroître les investissements, et ont souligné qu'un transport accessible, abordable et durable réduira la pauvreté et facilitera l'accès à l'emploi.

D'autres et, notamment, les agriculteurs, les femmes, les ONG et les Enfants et les Jeunes, ont souligné l'importance du transport dans les zones rurales, du transport non motorisé et de la nécessité de consultations avec les citoyens. Le délégué des syndicats des travailleurs a fait part de ses observations concernant les conditions de transport des employés. Le PNUE et la Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU) ont fait état de leurs initiatives dans le domaine des transports et ont souligné l'importance de formuler de bonnes politiques.

Le passage à zéro déchet et à une gestion rationnelle des produits chimiques: Cette table ronde a eu lieu jeudi après-midi 12 mai, et a été coprésidée par Cherif Rahmani, ministre de l'Environnement, Algérie, et Nikola Ružinski, Secrétaire d'Etat à l'Environnement, Croatie. Jim Willis, chef du Secrétariat conjoint des Conventions de Bâle et de Stockholm et de la partie incombant au PNUE, du Secrétariat de la Convention de Rotterdam, a souligné l'importance à la fois des avantages et des coûts de gestion des produits chimiques. Craig Boljkovac, Ancien Président du Programme Inter-organisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC), a parlé de l'intégration de la gestion des produits chimiques et de l'utilité de la SAICM. Prasad Modak, président exécutif, du Centre de gestion environnementale, Inde, a parlé de «la perte de l'occasion» de reconvertir les flux de déchets en ressources.

Les ministres et hauts fonctionnaires ont exprimé leur appui en faveur: du renforcement des synergies entre les Conventions de Bâle, de Stockholm et de Rotterdam et du renforcement de leurs centres régionaux; de l'aide financière, de l'assistance technique et du renforcement des capacités; de la SAICM et, en particulier, du Programme de démarrage rapide; d'un instrument mondial juridiquement contraignant sur le mercure; de la complémentation des efforts internationaux aux niveaux régional et national; du passage à zéro déchets; d'un engagement plus important de la société civile et du renforcement des partenariats internationaux dans le domaine de la gestion des déchets, pour la diffusion des bonnes pratiques.

Créer un environnement favorable au développement d'une exploitation minière durable: Cette table ronde a eu lieu jeudi après-midi 12 mai, et a été coprésidée par Zoltan Illes, ministre d'Etat aux affaires de l'environnement, Hongrie, et Luis Alberto Ferraté Felice, ministre de l'environnement et des ressources naturelles, Guatemala, et a abordé le rôle de l'exploitation minière dans le développement durable, les politiques visant à s'assurer des liens entre l'exploitation minière et d'autres secteurs économiques, et la participation des parties prenantes.

La conférencière Ann Maest, Stratus Consulting, Etats-Unis, a axé son exposé sur les aspects technologiques de l'exploitation minière en roche dure, y compris l'augmentation des déchets et de l'utilisation de l'énergie et de l'eau. Ben Peachy, Conseil international des mines et métaux, Royaume-Uni, a parlé de l'amélioration de la performance des entreprises minières.

Des intervenants ont souligné, entre autres, la nécessité de: promouvoir l'utilisation efficace des ressources et l'éradication de la pauvreté; la coopération entre les gouvernements, les entreprises et les collectivités aux fins de maximiser les avantages de l'exploitation minière; l'utilisation intégrée des ressources minérales; des organismes efficaces de réglementation et une responsabilité sociale des entreprises; et la nécessité de recommandations solides de la part de la CDD.

Le PNUE a mis en exergue l'importance d'avoir des plates-formes de travail multipartites aux niveaux régional et mondial, pour promouvoir la durabilité dans le secteur minier.

Le porte-parole des Peuples autochtones a déclaré que l'exploitation minière est une industrie viable. Les Femmes ont fait état de l'histoire violente de l'industrie minière, et

les syndicats des travailleurs, de ses dangers, tandis que le représentant des Enfants et des Jeunes a appelé à l'éradication du travail des enfants dans les mines.

LE DIALOGUE MINISTERIEL SUR LA PROGRESSION VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE: LES ATTENTES DE RIO 20:

Vendredi matin 13 mai, le président Borbély a ouvert le dialogue ministériel sur ce thème. Le Secrétaire général Ban Ki-Moon a félicité la CDD pour la réalisation de progrès substantiels sur les questions thématiques et le cadre décennal. Il a indiqué qu'un cadre décennal fort donnerait une impulsion vitale à la réunion de Rio+20. Il a qualifié la réunion de Rio+20 d'une des réunions les plus importantes sur le développement durable de notre époque, et quelle doit terminer le travail inachevé du Sommet de la Terre de Rio, s'assurer que l'économie verte protège l'environnement tout en soutenant la réalisation des OMD, et créer et améliorer l'architecture de la gouvernance du développement durable.

L'Afrique du Sud a déclaré que les multiples crises mondiales des dernières années ont annulé certains des progrès accomplis dans la réalisation des ODM et des cibles du PMCEJ. La Colombie et la Croatie ont souligné la nécessité d'une volonté politique, de mesures concrètes et de résultats capables de changer la planète.

Au sujet de **Rio+20**, l'UE a déclaré que les deux thèmes de Rio+20 offrent une occasion unique «que nous ne pouvons pas nous permettre de manquer» de relever les défis mondiaux actuels. L'Argentine, au nom du G-77/Chine, a noté que tous les sujets examinés par la CDD 19 sont liés d'une façon ou d'une autre à la question des modes de CPD, et qu'ils sont liés aux deux thèmes de Rio+20. La représentante a indiqué que le G-77/Chine est engagé à contribuer de toutes les manières possibles pour que les négociations de Rio+20 constituent un progrès pour toute l'humanité, en termes d'évolution des modes de consommation et de production, pour les rendre durables.

Le Brésil s'est engagé, en sa qualité de pays hôte de la réunion de Rio+20, à faire tout son possible pour veiller à ce que la conférence «fasse une réelle différence» et implique tous les Etats membres et l'ensemble des parties prenantes. Le délégué a souligné que Rio+20 ne doit pas regarder en arrière uniquement pour tirer des enseignements, mais regarder également devant pour décider de l'avenir que nous voulons et que nous sommes prêts à construire. La Belgique a déclaré que Rio+20 doit faire le point des efforts fournis pour le développement durable, et, notamment des décisions de la CNUED et du SMDD, qui sont restés lettre morte ou qui ne peuvent pas trouver leur place dans les négociations internationales.

Les Etats-Unis attendent avec intérêt de voir Rio+20 parvenir à des solutions pratiques et concrètes, et le Ghana a déclaré que l'esprit est faible et que le rythme est lent dans les préparatifs de Rio+20, et a appelé à une revitalisation de ses préparatifs. La Bolivie et le Soudan ont souligné la nécessité de renforcer les principes de Rio et, en particulier, celui des responsabilités communes mais différenciées. L'Ethiopie a déclaré que la pauvreté et l'inégalité sont deux grands défis qui doivent être relevés à Rio. L'Ouzbékistan s'est dit préoccupé par les effets environnementaux des grands barrages.

La CESAP a indiqué que Rio+20 offre l'occasion de mobiliser l'engagement politique et a précisé qu'elle est en train d'élaborer une feuille de route de la croissance verte, qui sera sa contribution à Rio+20. Le PNUD a déclaré que Rio+20 doit renforcer les institutions des trois piliers du développement durable.

Les ONG ont déclaré que les organisations de la société civile doivent être pleinement impliquées dans le processus de Rio+20, et ont suggéré d'établir un traité pour l'évaluation et la prévention des risques posés par les nouvelles technologies. Le délégué des secteurs du Commerce et de l'Industrie a déclaré que Rio+20 doit être un catalyseur du changement. La Communauté scientifique et technologique s'est engagée à fournir des efforts significatifs pour Rio+20.

Au sujet de la **gouvernance et des institutions**, l'UE a appelé le PNUE à se transformer en une institution spécialisée, appel appuyé par l'Italie, et à la nécessité de renforcer le rôle de l'ECOSOC sur le développement durable et d'améliorer le fonctionnement de la CDD. Les Etats-Unis ont plaidé pour le renforcement du rôle du PNUE et l'Espagne a appelé au renforcement de l'architecture internationale du développement durable.

Le G-77/Chine a mis en garde que toutes les structures impliquées doivent faire preuve de souplesse et promouvoir, autant que possible, la synergie, plutôt que finir par créer de nouvelles bureaucraties. La Chine a déclaré que Rio+20 offrira une occasion importante de renforcer et d'améliorer la gouvernance mondiale. L'Arabie saoudite, avec la Chine et l'Afrique du Sud, a plaidé pour le renforcement des institutions existantes, au lieu d'en créer de nouvelles. Le Ghana a déclaré que les institutions telles que le PNUE doivent devenir plus efficaces et plus efficaces, au moyen des synergies et la fourniture de davantage de ressources. L'Afrique du Sud a déclaré que tout cadre institutionnel devrait renforcer la coordination et la collaboration dans la mise en œuvre des objectifs du PMCEJ.

Grenade, au nom de l'AOSIS, a appelé à des dispositions institutionnelles plus intégratives et répondant davantage aux besoins des Iles figurant dans les accords mondiaux, et à l'intégration de tous les mécanismes institutionnels des Nations Unies traitant des îles.

Le PNUE a déclaré qu'il est besoin d'un PNUE fort au niveau mondial, ainsi que d'une gouvernance forte aux niveaux national et régional.

Au sujet de **l'économie verte**, l'UE a déclaré que pour permettre la transition vers une économie verte intégrative, des conditions réglementaires et de marché doivent être mises en place et, notamment: l'élimination des subventions préjudiciables à l'environnement; l'utilisation d'incitations fiscales; un meilleur accès au financement; une amélioration de l'engagement du secteur privé; et la participation de tous les acteurs concernés. Avec la Belgique, la Suisse et l'Espagne, le délégué a encouragé l'adoption d'une feuille de route des Nations unies vers une économie verte qui comprend une palette de mesures, un calendrier pour la mise en œuvre, des objectifs et des indicateurs.

La Suisse, les Etats-Unis, l'Espagne et la Croatie ont appuyé la transition vers une économie verte. L'Italie a déclaré que l'économie verte est une force motrice pour la réalisation du développement durable et pour l'éradication de la pauvreté, et que les petites et moyennes entreprises peuvent jouer un rôle clé dans le développement de l'économie verte.

La Chine a déclaré qu'elle espère voir Rio+20 impulser l'économie verte d'une manière qui offre aux pays en développement un traitement préférentiel, en termes d'accès aux marchés, de transfert de technologie et des droits de propriété intellectuelle, tout en n'étant pas utilisée pour créer de nouveaux obstacles au commerce international. La Fédération de Russie, l'Inde et l'Arabie saoudite ont déclaré que l'économie verte ne doit pas servir de prétexte pour la création de barrières commerciales.

L'AOSIS a suggéré que Rio+20 examine la notion d'économie «bleue-verte». Le Sénégal et le Soudan ont souligné que l'économie verte n'a pas été clairement définie et qu'il est nécessaire de connaître ses coûts, ses avantages et ses risques éventuels. L'Algérie, au nom du Groupe africain, a souligné la nécessité d'un équilibre durable entre la croissance économique et la protection de l'environnement.

Le Venezuela a déclaré qu'il y percevait une approche impérialiste du capitalisme vert, et la Bolivie a appelé à l'écologisation, et non à la course pour l'argent et le profit.

Le PNUE a déclaré que l'économie verte n'est pas conçue pour être un obstacle au commerce international, mais plutôt pour renforcer le développement durable et le bien-être des peuples. L'ONUDI a attiré l'attention sur le secteur de la fabrication dans la mise en œuvre de l'économie verte et de l'éradication de la pauvreté, et a présenté son Initiative pour une industrie verte. Le syndicat des travailleurs a déclaré que l'économie verte est nécessaire pour aider à atteindre l'équité et la justice et a mis en exergue les questions de la création d'emplois verts, du changement climatique, de l'alimentation, de l'énergie et du chômage.

Au sujet des *parties prenantes*, la Croatie a souligné la nécessité de soutenir le développement local et l'engagement de toutes les parties prenantes. Les Etats-Unis ont souligné la transparence et la gouvernance participative et intégrative et ont appelé à l'intégration du secteur privé. L'Espagne a souligné la participation active de la société civile.

Au sujet des *pilliers du développement durable*, la France a déclaré qu'à la réunion de Rio+20, les gouvernements doivent prendre des décisions sur les trois piliers du développement durable, et l'Espagne et la Finlande ont appelé à leur intégration.

Au sujet de *l'aide*, le Pakistan a encouragé les pays industrialisés partenaires à honorer leurs engagements en matière de ressources financières, de transfert de technologie et de renforcement des capacités, et a déclaré que les pays industrialisés doivent amener leur consommation à un niveau durable.

LA PLENIERE DE CLOTURE

La plénière de clôture s'est ouverte le vendredi 13 mai à 16h12. Le président Borbély a souligné que les négociations sur les moyens de mise en œuvre et sur la gestion des produits chimiques et des déchets sont restées en suspens, mais que

les travaux de la plénière porteraient sur le reste des points de procédure inscrits à l'ordre du jour. La Commission a adopté le projet de programme de travail de l'exercice biennal 2012-2013 de la Division du développement durable (E/CN.17/2011/11), et l'ordre du jour provisoire de la CDD 20 (E/CN.17/2011/L.1). La plénière a été suspendue à 16 heures 18, tandis que le Bureau s'est réuni et a tenu des consultations.

Samedi matin, à 2h52, la plénière a été réunie par le président Borbély pour l'introduction d'un texte du Président rendant compte de sa proposition de compromis sur les questions en suspens. Il a demandé aux délégués de réfléchir à l'importance du moment, en précisant que beaucoup de présents dans la salle n'étaient probablement pas heureux. Il a proposé que le texte soit approuvé.

L'Argentine, au nom du G-77/Chine, a déclaré qu'en tant que groupe, les pays membres ont apprécié le texte fourni, et qu'il y avait de nombreux aspects avec lesquels ils sont d'accord, mais qu'il y avait des points importants sur lesquels ils ne le sont pas. La représentante a ensuite parcouru le texte signalant un certain nombre de modifications qu'elle souhaitait apporter, dont, notamment, l'insertion d'un libellé sur l'occupation étrangère, et la suppression de la référence à "la transition vers une économie propre et économe en ressources", qui avait remplacé la référence à "l'économie verte", mais qu'elle a qualifiée de terme "non défini". Le G-77/Chine a signalé l'existence, dans le texte consacré aux moyens de mise en œuvre et dans diverses parties du texte, un certain nombre de cas de manque de références à un financement adéquat et fiable et au transfert de technologie ou à des fonds nouveaux et supplémentaires.

Les Etats-Unis ont indiqué que si le texte devait être ouvert à cette heure, les parties auraient besoin d'une pause pour réfléchir à leurs positions. L'UE a apprécié le travail du président et du Bureau et a exprimé sa "profonde tristesse", précisant que si le texte du président n'est pas parfait, il n'en est pas moins acceptable et bon à prendre. Le délégué a indiqué que les propositions du G-77/Chine semblaient rouvrir l'ensemble du texte et que l'UE n'était pas prête à aller dans cette voie.

Le G-77/Chine a souligné que le texte avait deux paragraphes approuvés que ses Etats membres continuaient à accepter et que les nouvelles dispositions qui n'ont pas été approuvées ne pouvaient pas être acceptées.

Le président Borbély a souligné que ce n'est pas la première fois que la CDD se retrouve à un point où un accord ne peut être atteint sur toutes les questions. Il a proposé un texte formant un paquet indivisible, pour approbation, en affirmant qu'il n'y avait pas d'autre alternative.

Le Soudan, au nom du Groupe des Etats arabes, s'est dit "outré" par le fait que le document ne contienne pas de référence à la situation des peuples sous occupation étrangère. Il a indiqué que le groupe a totalement rejeté l'adoption du texte.

Le Japon a appuyé le texte formant le paquet indivisible et a souligné qu'après deux années de discussions et deux semaines de négociations, ce serait une déception que de perdre tous ces efforts.

Le président Borbély a suspendu la séance à 03h28 pour permettre aux délégations de mener des consultations. La plénière a repris à 04h12. Les Etats-Unis, signalant qu'ils ne

sont pas entièrement satisfaits du paquet, ont indiqué qu'ils ne pouvaient appuyer la proposition "en l'état", mais qu'il était très difficile de procéder à des amendements.

Le G-77/Chine a réitéré que ses membres appréciaient l'effort du président, mais a demandé de trouver des formulations communément agréées sur les questions problématiques. La représentante a indiqué qu'ils n'avaient pas prévu d'être dans une situation où on leur dirait: «c'est à prendre ou à laisser». Le Groupe arabe a déclaré que la formule «à prendre ou à laisser» les laissait nulle part. Le président Borbély a précisé que toutes les possibilités de parvenir à un accord ont été explorées. Il a souligné que le texte est équilibré, même si personne n'est satisfait à 100%. Il a posé la question de savoir si la Commission était prête à adopter le document final. Le Pakistan a souligné l'importance du travail consistant à élargir et à renforcer le champ d'application du développement durable. Il a noté qu'il n'est jamais trop tard pour combler les lacunes, mais que le consensus échappe actuellement à la Commission. Il a précisé que sa délégation était prête à travailler jusqu'à ce qu'il soit atteint.

Le Nigeria a signalé que le chemin pris par les négociations est un chemin rocailleux vers Rio+20, et a appelé à la poursuite des négociations pour «retirer les écueils». Le Venezuela a fait état d'une volonté de s'engager à atteindre un résultat positif, précisant toutefois qu'il était clair qu'il n'y avait pas de consensus. La représentante a affirmé que la position «à prendre ou à laisser» dans laquelle se trouvaient les négociateurs ne respectait pas la voix de 131 pays. L'Egypte s'est référée à des formulations similaires portant sur l'occupation étrangère dans les documents d'autres résultats, et a signalé que la situation en Palestine s'est détériorée de manière importante.

Le Canada a déclaré que le texte n'était attrayant pour personne, mais qu'il y apportait tout de même son soutien. La Syrie a exprimé sa surprise et sa déception qu'un texte sur l'occupation coloniale et étrangère, qui a été accepté à la CNUED, au SMDD et de la CDD 17, ne pouvait être adopté. Le délégué s'est opposé au texte formant un paquet indivisible. L'Arabie saoudite a déclaré qu'il était malheureux d'être invité à accepter un texte qui constitue un recul par rapport aux accords antérieurs atteints à diverses sessions de la CDD, comme, notamment, l'acceptation d'une nouvelle réalité pour ce qui est des moyens de mise en œuvre, le fait qu'il n'y aura pas de financement supplémentaire.

Le président Borbély a suspendu la séance plénière à 04h45 pour de nouvelles consultations.

A 07h19, la plénière a repris avec le président Borbély signalant qu'il n'y avait pas de consensus autour de certaines parties du texte, et précisant qu'il ne voulait toujours pas abandonner. Il a demandé aux délégués de participer à une dernière tentative de parvenir à un consensus. Il a indiqué que la Commission pouvait poursuivre les négociations durant une session de reprise qui se tiendrait à une date ultérieure. Le G-77/Chine a souhaité être édifié sur la procédure en vertu de laquelle la CDD adopterait la décision de poursuivre les négociations à une date ultérieure, et sur les conditions qui doivent être prises en ligne de compte. Le Secrétariat a déclaré que ce type de demande d'une réunion supplémentaire pour l'achèvement des travaux n'est pas chose rare.

S'agissant des finances, le G-77/Chine a posé la question de savoir quelle aide serait fournie pour permettre aux délégués des pays en développement de participer à une réunion supplémentaire. Tariq Banuri, Directeur de la Division des Nations Unies pour le développement durable, a répondu que l'aide provenait du budget ordinaire, qu'il n'y a pas d'allocation supplémentaire au titre de ce budget et qu'ils doivent vérifier si des dispositions pouvaient être prises dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale. Il a précisé que le Secrétariat fera tout son possible, mais qu'il n'était pas en mesure de fournir un engagement clair en ce moment.

Le président Borbély a noté que dans l'intervalle, il travaillerait avec les membres du Bureau pour combler les écarts entre les positions sur le texte. Le G-77/Chine a déclaré que ses Etats membres pouvaient accepter la tenue d'une session de reprise s'il y a une idée des dates et lieu et si une aide financière pour assister à la réunion est assurée, et a souhaité savoir précisément le texte qui allait servir de plate-forme aux travaux de la session de reprise. Le Secrétariat a indiqué que l'emplacement serait le siège de l'ONU, mais que la date ne pouvait être fixée en ce moment. Le président a précisé que le texte serait disponible dans la salle électronique et que les négociations reprendraient, sur la base du texte, vendredi à partir de 17 heures. Le G-77/Chine a répondu qu'il allait être très difficile de prendre une décision, compte tenu du nombre d'inconnues. La représentante a souligné que la session de reprise allait rouvrir des questions qui sont des pierres d'achoppement.

En réponse à une question des Etats-Unis, le président Borbély a précisé que le texte de 17h00 comprenait des parties entre crochets indiquant l'absence de consensus. L'Arabie saoudite, appuyée par le Venezuela, a souligné qu'au cours des négociations les délégations devaient considérer l'ensemble du paquet au moment où elles faisaient des concessions, et tant que le paquet entier n'a pas été agréé, tout le texte reste ouvert à la négociation. L'UE a demandé une pause pour permettre à ses membres de se concerter.

Lorsque la séance a repris à 08h31, l'Arabie saoudite a appelé à une vérification du quorum. Le décompte fait par le Secrétariat a constaté que 24 délégations étaient présentes, alors que le nombre requis pour le quorum est de 27 sur les 53 pays membres. Le président a annoncé qu'il a décidé de ne plus chercher à tenir une session de reprise de la Commission, et qu'à la place et lieu de cela, il laisserait le texte tel quel, avec ses crochets et le reste, dans l'espoir de le voir un jour, dans un proche avenir, servir de plate-forme à un consensus dans d'autres travaux de développement durable.

L'UE a exprimé sa profonde déception que «deux semaines prometteuses d'un très bon résultat» se soient dissipées sur un certain nombre de questions qui, à son avis, auraient pu être résolues s'il y avait eu la volonté de le faire. La Palestine a regretté que la CDD 19 n'ait pas pu s'accorder sur l'adoption d'un texte sur les territoires occupés, approuvé aux sessions précédentes de la CDD, et a remercié les délégations qui avaient insisté sur son insertion en dépit des pressions exercées. Le G-77/Chine a exprimé sa déception face aux résultats de la Commission, et a réaffirmé qu'il est essentiel d'obtenir

des moyens de mise en œuvre conformément à ce qui est convenu dans les Principes de Rio, dans l'Agenda 21, dans la Déclaration de Johannesburg et dans le PMCEJ. L'Algérie a déclaré que l'issue de cette session de la CDD est un échec de la communauté internationale tout entière, et non celui d'un ou de plusieurs groupes. Le délégué a également exprimé son regret que le texte portant sur l'occupation étrangère n'ait pas pu être accepté.

Le président a proposé d'adopter le rapport provisoire de la Commission (E/CN.17/2011/L.2). La proposition a été acceptée. Il a clôturé la réunion samedi 14 mai 2011 à 08h52.

COMPTE RENDU DE LA CDD 20

Le président Borbély a ouvert la première séance plénière de la vingtième session de la Commission des Nations Unies pour le développement durable (CDD 20) le vendredi 13 mai à 16h18, pour élire son bureau. Mazhit Turmagambetov, vice-ministre de la protection de l'environnement, le Kazakhstan, a été élu par acclamation à la présidence. Un membre supplémentaire du Bureau a été élu par acclamation, il s'agit de: Bosiljka Vuković (Monténégro) pour le Groupe Europe de l'Est. Les autres membres du Bureau seront élus à une session ultérieure car divers groupes régionaux ne se sont pas encore accordés sur les candidatures. La première réunion de la CDD 20 a été levée à 16h26.

BREVE ANALYSE DE LA CDD 19

Il était près de 9h00, samedi matin, lorsque la CDD 19 a enfin pris fin. Les gouvernements n'étant pas parvenus à s'entendre sur un texte de résultat final, la CDD 19 s'est terminée sur un fiasco.

Deux semaines auparavant, à leur arrivée à New York, les délégués étaient conscients que leurs décisions n'allaient pas avoir effet uniquement sur le module thématique, mais qu'elles allaient avoir un impact sur l'avenir de la Commission elle-même et façonner les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUDD ou Rio + 20) en 2012. Ils savaient alors que la CDD était confrontée à des questions concernant sa pertinence, vu sa piètre performance. Beaucoup ont appelé à sa réforme et certains ont même murmuré qu'elle devait être remplacée ou supprimée. Toutefois, étant donné qu'il s'agissait là de la dernière session de la CDD avant la CNUDD, les délégués et les observateurs l'ont perçue comme étant le moment approprié pour réfléchir à la fois au bilan de la Commission et à son impact sur les deux grands thèmes de l'ordre du jour de Rio+20, à savoir: (a) l'économie verte dans le contexte du développement durable et l'éradication de la pauvreté et (b) le cadre institutionnel du développement durable.

L'échec de la CDD 19 à adopter un résultat négocié a porté un coup à la réputation de cet organe des Nations Unies et a semé des doutes sur la capacité des gouvernements à traiter de manière collective et efficace les questions cruciales du développement durable. Cet échec a également mis à nu les écueils qui attendent les pays qui se préparent à marquer le 20^e anniversaire du «Sommet de la Terre» de Rio par un nouveau rassemblement très visible. Cette brève analyse abordera certains enseignements tirés de la CDD 19, et la manière dont elles peuvent influencer sur le statut et le rôle de la CDD 19 dans

le contexte plus large des préparatifs de Rio+20. Elle tentera également de répondre à une question évidente: Quelque chose peut-être sauvé du naufrage?

NE A RIO

La CDD, dont la genèse remonte à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, connu également sous l'appellation de Sommet de la Terre, tenue en 1992, devait, dans les intentions, être un organe (le seul de haut niveau au sein de l'ONU) conçu pour aborder de manière holistique les trois piliers du développement durable, à savoir – le pilier environnemental, le pilier social et le pilier économique. Lorsque de fortes pressions sont exercées, les sessions de la CDD produisent des résultats: au fil des ans, des décisions raisonnables ont été prises sur un large éventail de sujets, pour guider les gouvernements, les institutions des Nations Unies et les parties prenantes. La CDD a pris la réputation d'une plateforme précieuse pour aborder tous les aspects du développement durable, échanger les réussites, dialoguer avec les grands groupes sociaux et forger des partenariats.

Les défenseurs de la CDD font remarquer qu'il ya beaucoup de sujets, par exemple, le transport et l'exploitation minière dans le cycle en cours, pour lesquels il n'existe pas, dans le système des Nations Unies, de cadre institutionnel et que la discussion des dimensions de leur développement durable ne pouvait être réalisée sans un véhicule tel que la CDD. Ils font également remarquer qu'il ya des problèmes posés dans nombre de foyers institutionnels disparates, où le travail est accompli de manière fragmentée et incohérente et où les synergies et les co-avantages ne sont pas concrétisés. Il était envisagé au départ que de meilleures synergies et une meilleure coordination allaient pouvoir être catalysées par la CDD. Dernier point mais pas le moindre, la CDD est l'un des rares endroits au sein de la communauté intergouvernementale mondiale où, potentiellement au moins, les interconnexions et la fertilisation croisée entre les piliers du développement durable peuvent être clairement identifiées, explorées et exploitées. Alors, quoi donc a si mal marché?

MOURIR A RIO?

La route qui a mené à l'échec de la CDD 19 a plusieurs points d'origine. Par exemple, le fait que, dans la plupart des cas, la CDD n'ait pas réussi à susciter l'intérêt des ministres de l'économie, des finances et du commerce, qui exercent le plus d'influence sur les budgets nationaux et les plans, les stratégies et les priorités du développement. La CDD est ainsi devenue un rassemblement des représentants des ministères de l'environnement, chose qui a amené les principaux pays en développement à mettre en garde, à plus d'une reprise, que la CDD était par trop penchée sur un seul des trois des piliers – le pilier environnement – et que cela menaçait d'en rompre l'équilibre. La CDD 19 a confirmé ce moule: par exemple, la table ronde ministérielle sur la consommation et la production durables était pleine de hauts représentants des ministères de l'environnement (plutôt que de ministres de l'industrie et du commerce), tandis que les tables rondes sur les thèmes du transport et de l'exploitation minière étaient presque vides et marquées par l'absence des ministres responsables de ces secteurs.

«Les décisions de la CDD constituent un autre problème», a commenté un observateur de longue date». A quelques exceptions près, elles ressemblent à un guide de choses «à faire soi-même», pour un certain nombre de questions». Il est vrai que les délégués gouvernementaux ont, depuis longtemps, remis en question leur valeur: étant donné qu'elles sont des recommandations, il n'y a pas de mise en application. Elles sont le résultat d'un consensus avec tout ce que cela implique. Trop souvent, dans les capitales nationales, elles sont lues puis simplement rangées: les gouvernements ont leurs propres priorités nationales, plus détaillées et axées sur des projets concrets. Certaines délégations déplorent que même certaines institutions de l'ONU ignorent les résultats de la CDD, citant, à titre d'exemple, l'absence de suivi des recommandations de la CDD 17 concernant l'agriculture durable. De l'avis de beaucoup, l'incapacité de la CDD à s'assurer l'application de ses décisions au niveau national est l'un de ses points faibles. Un autre point faible réside dans l'absence de réexamen des décisions passées. Ces deux faiblesses conduisent certains à amoindrir la valeur de la CDD.

Un autre inconvénient encore est la nature des sessions elles-mêmes. La forme politisée des débats qui a évolué au fil des ans à la CDD, a mené à un phénomène onusien bien connu où des textes soigneusement élaborés acquièrent une vie propre. En rupture avec la réalité sur le terrain, les formulations vivent dans une réalité virtuelle, passant d'un document des Nations Unies à l'autre. L'ordre des mots est quasiment biblique et toute violation sémantique peut faire ou défaire une conférence. C'est ce qui s'est passé à la CDD 19, lorsque des divergences sur les références à des ressources financières nouvelles ou aux droits des peuples sous occupation étrangère, sont venues voler à la communauté internationale des décisions révolutionnaires précieuses, telles que celle concernant le Cadre décennal pour les programmes de mise en place de modes de consommation et de production durables (CPD) et les décisions portant sur nombre de thèmes ne disposant pas de cadre institutionnel dans le système des Nations Unies, tels que l'exploitation minière et le transport.

Tout ne va bien avec les dialogues multipartites, non plus. Accueilli avec satisfaction, les premières années, comme étant innovants, les dialogues ont perdu à la fois en stature et en assiduité. Les grands groupes sociaux eux-mêmes ont exprimé leur consternation au cours du dernier en date qui a pris fin «dans un gémissement» après une heure de déclarations lues à la vitesse d'une mitrailleuse et sans «interaction». Certains participants ont souligné que la forme n'a pas laissé sa chance à l'utilité.

De toute évidence, la CDD ne peut pas continuer dans son mode actuel. «Cette session a sans doute signé la fin de la CDD en tant qu'organe de négociation», a déclaré un délégué fatigué. «Si elle veut survivre, la CDD ne doit plus jamais se tenir sous cette forme», y a fait écho un autre.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ASSISTANCE RESPIRATOIRE?

Parmi les décisions de la CDD 19 «qui auraient pu avoir été prises» celle portant sur le cadre décennal occupe une place à part. Tous les intervenants, y compris le Secrétaire général, Ban Ki-Moon, et les ministres de l'environnement des différents pays, ont souligné l'importance de la réussite du résultat de la

CDD 19 concernant le cadre décennal pour l'instauration d'une dynamique favorable à l'issue de la réunion de Rio+20. Sans une modification des modes de consommation et de production, du gaspillage des ressources naturelles aux modes de vie excessifs des riches, il ne saurait y avoir des chances réelles pour le concept d'économie «verte».

A l'abord de la session de cette année, un résultat substantiel de la CDD 19 sur les modes de CPD devait venir donner toute sa mesure à l'utilité du processus du cadre décennal et constituer un moyen de racheter la CDD en tant qu'institution. Un accord sur l'établissement d'un cadre décennal couvrant la période 2011-2021 aurait pu être un jalon important dans l'histoire de la CDD. Des gouvernements se sont déclarés en faveur d'un cadre décennal, en particulier l'UE, qui le tenait pour être le résultat le plus important que la CDD 19 pouvait livrer. Reste à savoir maintenant si l'échec de la CDD 19 à s'entendre sur une décision formelle en faveur d'un cadre décennal pour les programmes d'évolution vers des modes de CPD est venu sonner le glas du Cadre, ou si le processus est suffisamment robuste pour avancer par ses propres moyens, vu le soutien continu dont il bénéficie de la part d'un grand nombre de gouvernements et les engagements exprimés par plusieurs institutions des Nations Unies.

Bien que plusieurs participants aient déploré le fait que la CDD 19 a «jeté le blé avec la paille», en d'autres termes, le bon et l'ivraie, perdant ce qui était important et ce que beaucoup qualifiaient de «louables», à savoir, les textes consacrés aux thèmes du transport, de la gestion des déchets et de l'exploitation minière, en particulier, qui auraient pu être le premier résultat significatif obtenu sur ces sujets au sein d'une instance mondiale. D'autres ont souligné que le progrès accompli sur le thème des modes de CPD, à la CDD 19, n'étaient pas parfaits. Certains en étaient à se demander si l'approche actuelle des modes de CPD allait concrètement aboutir à une mise en œuvre du concept dans les pays industrialisés et dans les pays en développement et auraient préféré une approche pratique, définissant les modes de CPD comme étant un processus permettant de «faire plus avec moins».

Bien que le cadre décennal ait été le thème phare de la CDD 19, il n'est pas à blâmer pour l'échec de la Commission à parvenir à un consensus sur un résultat. Au moment où les négociateurs épuisés poursuivaient leurs consultations jusqu'au petit matin, un certain nombre de facteurs se sont unis pour conduire la réunion vers l'échec. Le texte du Président proposé sous forme de paquet indivisible, aux premières heures de la matinée du samedi, en guise de dernière tentative de compromis sur les questions qui demeuraient problématiques dans le texte de négociation, contenait des éléments qui ne pouvaient pas être acceptés par le G-77/Chine et, notamment, par le très actif Groupe des Etats arabes et le Groupe des pays de l'ALBA.

Trois questions ont émergé comme étant centrales: les droits des peuples dans les territoires occupés; la transition vers une économie propre et économe en ressources; et les moyens de mise en œuvre. Bien que la question des territoires occupés ait été un problème récurrent dans de nombreuses négociations et qu'elle ait été résolue à la CDD 17 dans un texte du président, formant un paquet indivisible, de manière peu satisfaisante pour un certain nombre de pays industrialisés parties, le

paquet proposé à la CDD 19 contenait un libellé appelant à «l'élimination des obstacles» entravant la réalisation des «droits des peuples vivant sous occupation étrangère», formulation jugée non acceptable par certains au sein du Groupe des Etats arabes, qui préférerait celle de la CDD 17, sur «les droits des peuples vivant sous occupations coloniales et étrangères, qui sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine et qui doivent être combattues et éliminées». Un certain nombre de délégués ont estimé que cela rendait compte d'une montée des tensions au Moyen-Orient.

S'agissant du terme économie propre et économe en ressources, la formulation de compromis qui a remplacé celle de «l'économie verte», le G-77/Chine a estimé que ce terme était également non défini et aussi ambigu que celui d'économie verte. Enfin, le texte portant sur les moyens de mise en œuvre est resté l'un des points les plus controversés et les plus complexes auxquels la CDD 19 était confrontée. Le G-77/Chine a souhaité le maintien de la mention des moyens de mise en œuvre dans le cadre de chacun des chapitres thématiques, ainsi que dans un chapitre distinct, tandis que les Etats-Unis et d'autres ont préféré placer tous les éléments relatifs aux moyens de mise en œuvre dans un chapitre distinct pour éviter les doubles emplois. Un compromis a été trouvé dans lequel le G-77/Chine a accepté la suppression de clauses particulières dans divers sous-chapitres en échange de promesses d'aborder ces mêmes thèmes dans le chapitre distinct consacré aux moyens de mise en œuvre. Mais il se trouve que nombre des points d'accord n'ont pas été reflétés dans le texte du président formant un paquet indivisible.

Ces problèmes ont fait qu'il était devenu impossible pour le G-77/Chine d'accepter le texte du président formant un paquet indivisible, tandis que l'UE, les Etats-Unis, le Canada et le Japon ont indiqué de manière claire qu'ils refusaient d'ouvrir le document à des amendements durant la séance de plénière de clôture. L'impasse se profilant, vers environ 06h00 du matin, samedi, l'idée d'une session de reprise, qui aurait lieu dans quelques semaines, a été évoquée et, à 08h00, a semblé proche d'un consensus en attendant les réponses aux questions logistiques. Toutefois, le G-77/Chine a soutenu que la plate-forme de la session de reprise doit être plutôt le texte de négociation que celui du président et que l'ensemble du texte doit être ouvert à la renégociation, chose que l'UE ne pouvait accepter. Au cours de consultations non officielles tenues à la hâte, l'UE a souligné que de vastes portions du texte ont déjà été convenues, mais le G-77/Chine a précisé que celles-ci ne l'étaient qu'à titre provisoire, sous réserve d'un accord sur la totalité du paquet final. Lorsque la séance a repris à 08h31, l'Arabie saoudite a posé la question de savoir si le quorum était réuni pour la prise d'une décision sur la question de la session de reprise de la CDD 19. Sur les 27 membres nécessaires au quorum, on n'a pu compter que 24 délégations épuisées présentes, ce que certains ont estimé être le coup de grâce donné aux négociations de la CDD 19 et éventuellement à ceux de la CDD elle-même.

CHANGER LE POINT DE MIRE VERS RIO

La question qui est maintenant à l'esprit de beaucoup de gens est de savoir de quelle manière la catastrophe de la CDD 19 risque d'affecter le processus préparatoire de la

réunion de Rio+20. Certains disent qu'elle a mis en lumière les difficultés rencontrées dans le traitement de l'ordre du jour ambitieux de Rio. Les discussions à New York ont montré que l'économie verte reste l'objet d'une haine chez certains pays en développement: le Venezuela l'a qualifié de «capitalisme vert» et la Bolivie a plaidé pour que «le vert de la nature l'emporte sur le vert de l'argent et du profit».

Il y avait des signes que ceux qui insistaient sur le choix de l'économie verte comme l'un des deux thèmes de la CNUDD en étaient arrivés à avoir des doutes: n'aurait-il pas été mieux que les modes de CPD soient l'un des thèmes, à la place et lieu de l'économie verte? A cela, un délégué astucieux a répondu que la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies qui a établi l'ordre du jour de la réunion de Rio+20 se réfèrent aux thèmes qui seront discutés et affinés durant le processus préparatoire. Ainsi, il est encore temps de corriger l'orientation de la CDD, et c'est ici que réside l'importance de la décision mort-née sur les modes de CPD: elle pourrait être récupérée de l'épave de la CDD 19 et avoir une vie propre à elle. En fait, le thème des modes de CPD pourrait être un élément constitutif de l'avenir «vert», tel que décrit avec tant de passion par l'UE.

Toutefois, selon plusieurs délégués, ce qui est arrivé à la CDD 19, ne va pas manquer de susciter l'intérêt pour la question du cadre institutionnel du développement durable, et détourner, par voie de conséquence, l'attention loin à la fois de la question des modes de CPD et de celle de l'économie verte. Comme l'a souligné un participant expérimenté, «la CDD 19 a mis en relief que ceux qui s'intéressent au développement durable peuvent oublier la CDD, et que si elles ne parviennent pas à résoudre la crise institutionnelle à laquelle se trouve confronté le développement durable, à la réunion de Rio+20, ils devront oublier la question entière». Les questions institutionnelles constituent l'un des thèmes figurant à l'ordre du jour de la réunion de Rio+20 mais elles sont encore largement méconnues: la clameur en faveur d'une Organisation des Nations Unies pour l'environnement semble avoir diminué et l'évocation d'une organisation mondiale de coordination du développement durable est encore ésotérique. Certains affirment qu'un nouveau Conseil du développement durable est extrêmement nécessaire, tandis que d'autres plaident pour une réforme de la CDD et pour un renforcement du PNUE. D'autres encore n'ont pas tardé à faire remarquer qu'un scénario ne comportant pas un cadre international pour régir le développement durable n'est pas acceptable. Toutefois, les propositions concrètes restent rares. C'est dans le brouillard de ce contexte que la CDD est apparue comme candidat à une réforme institutionnelle. Son principal avantage est qu'il s'agit d'une structure existante. Reste que si la CDD continue, elle doit se concentrer sur ses points forts: la participation des parties prenantes et des experts dans le dialogue avec les gouvernements.

RENAITRE A RIO?

Ce n'est pas la première fois de la CDD a échoué à adopter une décision par consensus: en 2007, la CDD-15 a également abouti à une impasse. Mais cette dernière expérience a ramené une vérité qui a été évidente durant un certain nombre d'années: la Commission a besoin de se refaire car elle n'est plus viable. Les gouvernements ont mené une réflexion sur la valeur ajoutée

que la CDD apporte au processus politique de développement durable, sur la question de savoir si elle valait la peine d'être maintenue et si oui, quelles améliorations pouvaient y être apportées, et si non, qu'est ce qui pourrait la remplacer. La balle est maintenant fermement dans le camp du processus préparatoire de la réunion de Rio+20. Comme l'a fait remarquer un observateur, les mêmes gouvernements qui ont fait tomber la CDD 19 ont maintenant la responsabilité de créer des structures plus fiables et qui ont la capacité de discuter, d'examiner et de mettre en œuvre des décisions difficiles, d'une manière qui serait perçue comme étant plus équilibrée par tous.

Mais peut-être l'horizon n'est pas si sombre que cela. Parfois, il faut une catastrophe ou un effondrement pour rendre les gens sérieux sur la réforme. Comme l'a souligné un délégué "Ce qui est arrivé à la CDD 19 pourrait servir de réveil pour ceux qui sont impliqués dans le processus de Rio+20".

REUNIONS A VENIR

Réunion ministérielle pour le suivi des OMD: Cette réunion est co-organisée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Banque mondiale et l'Agence de la coopération internationale du Japon (JICA). Elle réunira des ministres et des représentants des organisations internationales et la société civile, et aura pour objectif d'alimenter le résultat du Sommet de 2011 sur les OMD, d'actions concrètes et efficaces à travers un dialogue mondial entre un large éventail de parties prenantes. **dates:** 2-3 juin 2011 **lieu:** Tokyo, Japon **contact:** Takafumi Iwasaki **tél.:** +81-3-5501-8000 ext. 2759 **courriel:** mdgs.followup@mofa.go.jp **www:** http://www.mofa.go.jp/announce/event/2011/4/0426_01.html

Réunion préparatoire de la CNUDD pour la sous-région des Caraïbes: La Communauté des Caraïbes (CARICOM) et le Département des affaires économiques et sociales (DESA) de l'ONU, avec l'appui technique du siège sous-régional de la Commission économiques et sociale des Nations Unies pour les Caraïbes (CEPALC), tiendra une réunion préparatoire de la CNUDD de la sous-région des Caraïbes. **date:** 20 juin 2011 (provisoire) **lieu:** Georgetown, Guyane **contact:** Garfield Barnwell **courriel:** sdp@caricom.org **www:** <http://www.caricom.org>

Cinquième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam (CdP 5 sur le CPCC): La cinquième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause pour certains produits chimiques et pesticides dangereux dans le commerce international (CdP 5 sur le CPCC) examinera la recommandation du Comité des produits chimiques d'inscrire l'endosulfan et l'aziphos-méthyl à l'annexe III à la Convention. **dates:** 20-24 juin 2011 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Rotterdam Convention Secretariat **tél.:** +41-22-917-8296 **fax:** +41-22-917-8082 **courriel:** pic@pic.int **www:** <http://www.pic.int/>

Symposium public de la CNUCED: adapter le commerce et les finances aux besoins des êtres humains et de la planète: Organisé par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le symposium sera axé sur deux

thèmes: les initiatives mondiales et régionales pour les réformes financières et monétaires pour le développement durable; le passage à une économie verte juste et équitable. Les participants y seront invités à discuter de ces questions, en particulier dans leur relation avec les principales réunions internationales sur le développement durable, tels que le prochain Sommet du G-20, le processus de Rio+20 et la treizième Conférence de la CNUCED, qui se tiendront en 2012. **dates:** 22-24 juin 2011 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Civil Society Outreach (CSO) Unit, UNCTAD **tél.:** +41-22-917-5048 **fax:** +41-22-917-0056 **courriel:** cso@unctad.org **www:** <http://www.unctad.org/>

6^e Conférence internationale sur la gestion des déchets et la technologie: Organisée par le Centre de coordination de la Convention de Bâle pour l'Asie et le Pacifique, cette réunion vise à promouvoir l'échange de connaissances et d'expériences sur la gestion des déchets et la technologie entre les experts internationaux. **dates:** 30 août – 1^{er} septembre 2011 **lieu:** Suzhou, Chine **contact:** Basel Convention Coordinating Centre for Asia and the Pacific **tél.:** +86-10-6279-4351 **fax:** +86-10-6277-2048 **courriel:** icwmt@tsinghua.edu.cn **www:** <http://conf.bcrc.cn/english/>

Réunion préparatoire de la CNUDD pour la région Amérique latine et Caraïbes: La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) tiendra une réunion régionale en préparation de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD ou Rio+20). **dates:** 7-9 septembre 2011 **lieu:** Santiago, Chili **contact:** Joseluis Samaniego **fax:** +56-2-208-0484 **courriel:** joseluis.samaniego@cepal.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=26>

GSP 4: La quatrième réunion du Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur la durabilité mondiale (GSP 4) aura lieu à New York, en marge de la 66^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies. **dates:** 18-19 Septembre 2011 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** GSP Secretariat **tél.:** +1-917-367-4207 **courriel:** gsp-secretariat@un.org **www:** <http://www.un.org/wcm/content/site/climatechange/pages/gsp>

Conférence sur l'économie verte et le développement durable: ramener la dimension sociale: L'Institut de recherche pour le développement social des Nations Unies (UNRISD) sera l'hôte d'une conférence sur l'économie verte et le développement durable qui mettra l'accent sur la dimension sociale. La conférence examinera les impacts sociaux et les effets ré-distributifs des politiques et des processus connexes de l'économie verte, le potentiel et les limites des changements structurels et institutionnels et la mobilisation des institutions et de la société pour le changement institutionnel et politique. Les rapports présentés à la conférence sur les politiques mises en place auront pour objectif d'éclairer le processus préparatoire de la CNUDD et les débats politiques ultérieurs. **dates:** 10-11 octobre 2011 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Kiah Smith **courriel:** smith@unrisd.org **www:** <http://www.unrisd.org/>

Réunion préparatoire de la région Afrique sur la CNUDD: La Commission économique pour l'Afrique et ses partenaires organisera une réunion régionale préparatoire de la CNUDD. **dates:** 10-14 octobre 2011 **lieu:** Addis Ababa, Ethiopie **contact:** UNCSA Secretariat **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=26>

Réunion préparatoire de la CNUDD pour la région arabe:

La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale et ses partenaires organisera une réunion régionale en préparation de la CNUDD. **dates:** 18-20 octobre 2011 **lieu:** Le Caire, Egypte **contact:** UNCSD Secretariat **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=26>

Édition 2011 de la table ronde du PNUE sur l'IF: Organisé par le Programme des Nations unies Initiative sur le Financement (IF du PNUE), cette réunion se tiendra sous le thème «Le point de basculement: Assurer durablement la stabilité dans la prochaine économie». La Table ronde de 2011 vise à fournir une plate-forme mondiale pour le secteur financier pour: définir ce qu'il entend accomplir à Rio+20. Elle comprendra deux séances plénières, la première sur les systèmes, la stabilité et la durabilité/les objectifs et les calendriers, et la seconde sur ce dont le Sommet de la Terre a besoin pour livrer à Rio+20. **dates:** 19-20 octobre 2011 **lieu:** Washington, DC **contact:** Cecilia Serin **courriel:** roundtable@unepfi.org **www:** <http://www.unepfi.org/washington>

Réunion préparatoire régionale de la CNUDD pour l'Asie-Pacifique:

La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et ses partenaires organiseront une réunion régionale en préparation de la CNUDD. **dates:** 19-20 octobre 2011 **lieu:** Séoul, République de Corée **contact:** UNCSD Secretariat **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=26>

10^e Table ronde d'Asie-Pacifique sur la consommation et la production durables (APRSCP): La 10^e APRSCP est co-organisée par le ministère de l'environnement de la République de l'Indonésie et l'Association indonésienne pour la gestion des déchets solides. Les objectifs de la réunion sont les suivants: améliorer et renforcer la coopération régionale à travers l'échange d'expériences et d'informations sur l'élaboration et l'application de stratégies pour des modes de consommation et de production durables (CPD) et revoir le cadre et les activités ayant trait aux modes de CPD. **dates:** 9-11 novembre 2011 **lieu:** Yogyakarta, Indonésie **tél.:** +62-21-4267877 **fax:** +62-21-4267856 **courriel:** Info@The10thAPRSCP.com **www:** <http://www.the10thaprscp.com/>

Réunion préparatoire de la CNUDD pour la région de la CEE:

La Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU) tiendra une réunion régionale en préparation de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable. **dates:** 1-2 Décembre 2011 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** UNCSD Secretariat **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.unece.org/meetings/meetgen.htm> ou <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=26>

Deuxième réunion intersessions sur la CNUDD: Le premier PrepCom de la CNUDD a appelé à la tenue de trois réunions intersessions qui seront tenues dans le cadre des préparatifs de la conférence de juin 2012. **dates:** 15-16 décembre 2011 (provisaires) **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** UNCSD Secretariat **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=25>

Troisième réunion intersessions sur la CNUDD: La dernière réunion intersessions sur la CNUDD se tiendra en mars prochain. **dates:** 5-7 March 2012 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** UNCSD Secretariat **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?menu=25>

Troisième Comité préparatoire de la CNUDD: La troisième réunion du Comité préparatoire de la CNUDD aura lieu au Brésil, juste avant la conférence. **dates:** 28-30 mai 2012 **lieu:** Rio De Janeiro, Brésil **contact:** UNCSD Secretariat **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/>

Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD): La CNUDD marquera le 20^e anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil. **dates:** 4-6 juin 2012 **lieu:** Rio De Janeiro, Brésil **contact:** UNCSD Secretariat **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/>

GLOSSAIRE

CDP	Cadre décennal des programmes
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
PAB	Programme d'action de la Barbade
CCI	Thèmes transversaux
CDD	Commission du développement durable
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
ESCAP	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
IC	Interconnexions
PMÆJ	Plan de mise en œuvre de Johannesburg
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
MMÆ	Moyens de mise en œuvre
APD	Aide publique au développement
Rio+20	Conférence des Nations Unies sur le développement durable ou CNUDD
SAICM	Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques
CPD	Consommation et production durables
PEID	Petits États insulaires en développement
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (ou Rio+20)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
SMDD	Sommet mondial sur le développement durable